

Université de Montréal

**Les politiques de revenu minimum dans les provinces canadiennes :
Une étude comparée de l'aide sociale au Canada**

Par

David Deault-Picard

Département de science politique

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise ès sciences en science politique

Janvier 2015

© David Deault-Picard 2015

Résumé

L'objectif de ce mémoire est d'identifier les déterminants de la générosité de l'aide sociale au Canada. Plus précisément, quels sont les facteurs qui expliquent les variations entre les montants d'aide sociale entre les provinces canadiennes de 1990 à 2009? Pourquoi le Québec, la Saskatchewan et Terre-Neuve-Labrador sont plus généreux que le Nouveau-Brunswick et l'Alberta? L'analyse de ces 10 politiques distinctes est produite à partir d'un cadre théorique quadripartite qui inclut le rôle des acteurs (partis politiques et syndicats), les traits institutionnels (dépenses publiques et engagement à la redistribution), les contraintes budgétaires (taux d'assistance sociale, dette, économie) et le rôle du gouvernement fédéral (montant et type de transfert). Les résultats démontrent que l'aide sociale est une politique hautement dépendante au sentier et incrémentale. Des transferts fédéraux à coût partagé et un taux de syndicalisation élevé sont des facteurs qui exercent une influence positive sur la générosité des provinces. À l'inverse, les partis de droite ainsi qu'une situation budgétaire difficile ont un impact négatif. Il faut noter que la richesse économique des provinces n'est pas associée à une plus grande générosité de l'aide sociale, au contraire les prestations d'aide sociale étaient plus faibles en 2009 qu'en 1990 malgré un PIB qui a presque doublé. De plus, des provinces riches comme l'Alberta et la Colombie-Britannique sont peu généreuses. Finalement, il faut noter que les partis politiques de gauche n'ont pas l'effet positif escompté sur la générosité des politiques de revenu minimum.

Mots clés : État-providence, politiques sociales, politiques de revenu minimum, aide sociale, politique canadienne, comparaison provinciale

Abstract

This thesis aims at identifying the determinants of minimum income protection in Canada. Specifically, we seek to explain the variations in social assistance generosity across Canadian provinces from 1990 to 2009. Why are Quebec, Saskatchewan and Newfoundland-Labrador more generous than Alberta and New-Brunswick? We analyse the 10 different provincial policies through a theoretical framework that focuses on 4 dimensions: the role of actors (political parties and unions), institutions (public expenses and redistribution), budgetary constraints (social assistance rate, debt, economy) and the role of the central government (amount and type of transfers). Results show that social assistance is a highly path dependent and incremental policy. The presence of shared-cost programs with the federal government and high union density increase social assistance generosity, while a difficult budgetary context and right wing parties have negative effects. It is noteworthy that provincial wealth is not associated with higher benefits rates. In general, welfare income decreased between 1990 and 2009 in Canada, while GDP per capita almost doubled. Furthermore, Alberta and British-Columbia, two wealthy provinces, have a below-average generosity level. Last of all, the expected relationship between the presence of left wing parties and a more generous minimum income protection hasn't been empirically demonstrated.

Keywords: Welfare state, social policies, minimum income protection, welfare, social assistance, Canadian politic, provincial comparison.

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Liste des tableaux	v
Liste des figures	vi
Remerciements	vii
Introduction	1
État de l'aide sociale au Canada	2
Problématique et structure du mémoire	6
Chapitre 1 : Les politiques de revenu minimum ; revue de la littérature	8
Revue de la littérature	8
La structure de l'État-providence	8
Des politiques pour combattre la pauvreté?	12
L'étude de l'aide sociale au Canada	17
Le passage d'un paradigme keynésien à néolibéral	18
Cadre théorique	21
Les acteurs	22
Les institutions	24
Le contexte budgétaire	26
Le fédéralisme	28
Chapitre 2 : Méthodologie	31
Méthode	31
Les effets fixes	33
La variable dépendante retardée	34
Modèle statistique alternatif	36
Variables dépendantes	37
Deux mesures de la générosité	39
Variables indépendantes	40

Acteurs	41
Institutions.....	42
Contraintes budgétaires.....	44
Fédéralisme	46
Transformation de données.....	46
Modèles	47
Chapitre 3 : Résultats et analyse	49
Résultats personne seule (dollars constants)	50
Résultats personne seule (%MPC)	52
Résultats moyenne (dollars constants)	54
Résultats moyenne (%MPC)	56
Analyse des résultats	59
Acteurs : les partis politiques	60
Acteurs : les syndicats.....	62
Institutions.....	65
Contraintes budgétaires – Taux d’assistance	67
Contrainte budgétaire – Service de la dette	69
Contrainte budgétaire – PIB.....	70
Fédéralisme	72
Modèle statistique alternatif : AR1.....	72
Contributions à la littérature	76
Questions en suspens	78
Conclusion.....	80
L’aide sociale depuis 2009 et l’avenir	83
Bibliographie	87
Annexe 1 : Montant d'aide sociale pour les ménages avec enfant et les personnes handicapées	viii
Annexe 2 : Taux d'assistance sociale et nombre total de prestataires	ix
Annexe 3 : Tableaux des résultats pour AR1	xv

Liste des tableaux

Tableau 1: Réformes rendant les mesures d'activation obligatoires pour les personnes seules aptes au travail.....	20
Tableau 2 : Récapitulatif des modèles.....	48
Tableau 3 : Résultats pour personnes seules, dollars constants de 2009 (PCSE)	50
Tableau 4 : Résultats pour personnes seules, dollars constants de 2009 (PCSE)	51
Tableau 5 : Résultats pour personnes seules, %MPC (PCSE)	52
Tableau 6 : Résultats pour personnes seules, %MPC (PCSE)	53
Tableau 7 : Résultats pour la moyenne des 4 ménages, dollars constants (PCSE)	54
Tableau 8 : Résultats pour la moyenne des 4 ménages, dollars constants (PCSE)	55
Tableau 9 : Résultats pour la moyenne des 4 ménages, %MPC (PCSE)	56
Tableau 10: Résultats pour la moyenne des 4 ménages, %MPC (PCSE)	57
Tableau 11: Récapitulatif des associations statistiques des variables indépendantes avec le modèle statistique « Beck et Katz »	58
Tableau 12 : Récapitulatif des associations statistiques des variables indépendantes avec la transformation AR1	73
Tableau 13 : Générosité de l'aide sociale en 2013	85
Tableau 14 : Taux d'assistance sociale dans les provinces canadiennes	ix
Tableau 15 : Nombre de prestataires d'aide sociale, par province, en date du 31 mars de chaque année.....	x
Tableau 16 : Résultats personne seule, dollars constants de 2009 (PCSE-AR1).....	xv
Tableau 17 : Résultats personne seule, dollars constants de 2009 (PCSE-AR1).....	xv
Tableau 18 : Résultats moyenne des 4 ménages, dollars constants de 2009 (PCSE-AR1).....	xvi
Tableau 19 : Résultats moyenne des 4 ménages, dollars constants de 2009 (PCSE-AR1).....	xvi
Tableau 20 : Résultats personne seule, %MPC (PCSE-AR1).....	xvii
Tableau 21 : Résultats personne seule, %MPC (PCSE-AR1).....	xvii
Tableau 22 : Résultats moyenne des 4 ménages, %MPC (PCSE-AR1)	xviii
Tableau 23 : Résultats moyenne des 4 ménages, %MPC (PCSE-AR1)	xviii

Liste des figures

Figure 1: Taux d'assistance sociale, 2012	3
Figure 2: Montant d'aide sociale moyen au Canada pour une personne seule en dollars constants de 2009	4
Figure 3: Montant d'aide sociale pour une personne seule (%MPC), 2009	5
Figure 4: Évolution du taux d'assistance social canadien	10
Figure 5: Montants d'aide sociale par rapport au revenu médian après impôt pour une personne seule apte au travail, moyenne des provinces	15
Figure 6 : Poids du service de la dette sur le budget total provincial.....	27
Figure 7: Transferts fédéraux en milliards (dollars courants), 1993-2009.....	29
Figure 8: Évolution du montant moyen d'aide sociale (tous ménages confondus) et du service de la dette au Canada	70
Figure 9: Valeur moyenne de l'aide sociale (%MPC) par province, 2009-2013.....	84
Figure 10: Montant d'aide sociale pour les ménages avec enfant, 2009 (%MPC).....	viii
Figure 11: Montant d'aide sociale pour une personne handicapée, 2009 (%MPC)	viii

Remerciements

Mes premiers remerciements vont vers mes parents qui me supportent, m'encouragent et croient en moi depuis toujours. Merci de m'avoir offert un cadre dans lequel je pouvais me dévouer à mes études et vivre pleinement mes expériences. Grâce à vous, je suis prêt à me lancer dans le monde des adultes et je tiens à vous dire que sans le savoir, vous avez mis en pratique le paradigme de l'investissement social. Maintenant, j'ai (théoriquement) toutes les capacités nécessaires pour bien performer sur le marché et affronter les risques sociaux. Vous êtes forts !

Un énorme merci à mon directeur de maîtrise, Alain Noël qui a définitivement marqué mon parcours universitaire. D'abord, avec le cours *Politiques sociales* à l'automne 2011, ensuite avec nos recherches sur les politiques de revenu minimum. Je me rappellerai toujours de la confiance que vous m'avez accordée et à quel point cette dernière aura été responsabilisante. Grâce à vous, je suis sorti des sentiers battus, j'ai appris à produire de vraies recherches et surtout je crois en mes capacités.

Ensuite, impossible d'oublier mon fidèle ami Eric. Ce sera toujours un plaisir de partager des moments incroyables avec toi. Une fois de plus, désolé de ne pas financer ta campagne pour la CAQ en 2018, je ne peux juste pas. Finalement, le meilleur pour la fin : Maude ma douce moitié, merci pour ton écoute et ta présence qui m'est si réconfortante jour après jour, MB.

En définitive, une pensée pour le Département de science politique de l'Université de Montréal qui a été ma 2^e maison pour les cinq dernières années. Un merci spécial aux professeurs et chargés de cours qui ont ponctué mon parcours, entre autres : Martin Carrier, Laurence Bherer, Denis Saint-Martin et Vincent Arel-Bundock.

Introduction

Gosta Esping-Andersen (1990) est un pionnier dans l'étude des politiques sociales avec sa typologie des trois mondes de l'État-providence (EP). Il a été un des premiers à réussir à classer la plupart des pays occidentaux sur la base de caractéristiques communes. Ce type d'étude implique souvent l'analyse de programmes centraux à l'EP comme l'assurance chômage, l'assurance maladie ou encore les pensions. Toutefois, cette façon de faire met de côté l'analyse des politiques qui touchent directement les citoyens les plus pauvres, c'est-à-dire les politiques de revenu minimum. En effet, qu'il s'agisse d'un régime libéral, conservateur ou social-démocrate, les EP ont tous mis en place des politiques de revenu minimum (PRM) qui représentent la base de leur protection sociale. Selon Bahle, Hubl et Pfeiffer (2011, 13), le but de ces politiques « is to provide the residual last safety net and to guarantee the social minimum below which no one in society should be allowed to fall ». Plusieurs éléments sont sous-jacents à cette définition. D'abord, les PRM sont basés sur des droits, c'est-à-dire que l'accès n'est pas arbitraire, puisqu'il est régi par le régime de citoyenneté. Il y a aussi une notion de besoin, car ces politiques sont disponibles pour les personnes sans revenu suffisant qui ont écoulé toutes les autres options possibles, ce qui en fait une politique résiduelle. Finalement, l'accès est déterminé par des conditions de ressources (means-tested) qu'on peut définir comme une suite de décisions administratives qui détermine quelles ressources individuelles doivent être prises en compte dans le calcul du montant transféré (Van Mechelen 2009, 8-13). On ne peut donc pas affirmer que les PRM sont à la marge de l'EP puisqu'elles constituent la fondation même de cette dernière (Bahle, et coll. 2011, 25).

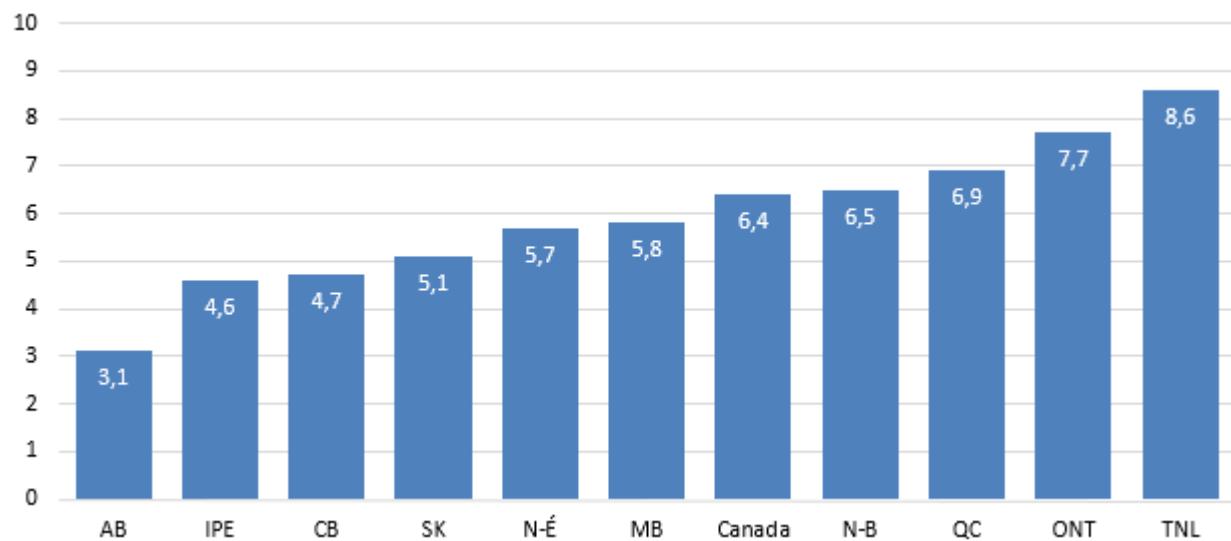
Au Canada, la principale politique de revenu minimum est l'assistance sociale¹. Eardley (1996) définit cette politique ainsi : « a broad range of benefits and services available to give a minimum (however defined) level of subsistence for people in need based on a test of resources ». Bien que le gouvernement fédéral ait toujours joué un rôle, notamment financier, cette politique est de compétence provinciale. Cela est encore plus juste depuis l'abolition du Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) en 1995. Comme le soutient Gérard Boychuk (1998 & 2015), il existe autant de régimes d'aide sociale que de provinces : Income Support (Terre-Neuve et Labrador), Social Assistance (Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick), Employment Support and Income Assistance (Nouvelle-Écosse), Aide financière de dernier recours (Québec), Ontario Works (Ontario), Employment and Income Assistance (Manitoba), Building Independence (Saskatchewan), Support for Independence (Alberta), BC Employment and Assistance (Colombie-Britannique) (Béland & Daigneault 2015). Cet arrangement institutionnel fait donc du Canada un laboratoire des plus intéressants pour l'analyse comparée des PRM.

État de l'aide sociale au Canada

Deux aspects sont saillants lorsqu'il est question de l'aide sociale. Tout d'abord, la figure 1 démontre l'étendue de cette politique : 6,4% des Canadiens de 0 à 64 ans recevaient des prestations en 2012. Il est intéressant de noter les variations interprovinciales, Terre-Neuve et Labrador, l'Ontario ainsi que le Québec étant les provinces avec les programmes d'aide sociale les plus vastes tandis que l'Alberta se démarque par une faible proportion de bénéficiaires.

¹ Les programmes de retraites fédéraux (Sécurité de vieillesse et Supplément de revenu garanti) ne sont pas inclus puisqu'ils ne sont pas complètement basés sur des critères de ressources (means tested)

Figure 1: Taux d'assistance sociale, 2012

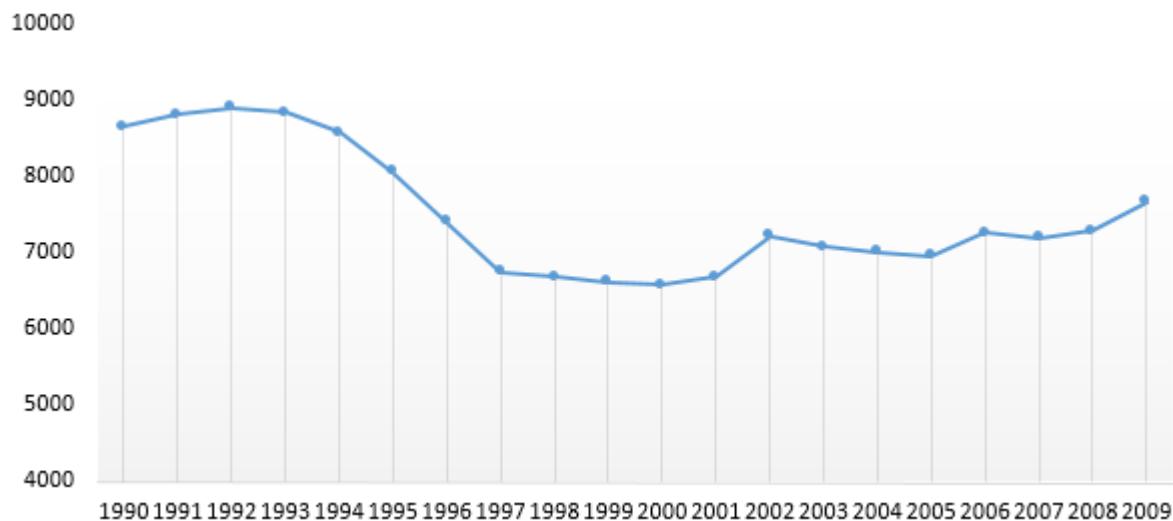


Source : Sources gouvernementales provinciales (années variées) et CanSim 051-0001

Un deuxième aspect central est le niveau des prestations. De façon générale, l'étude des politiques de revenu minimum s'intéresse à la générosité de ce programme puisqu'il s'agit avant tout d'une politique de transfert en espèce. La situation au Canada est très intéressante comme le démontre la figure 2 à la page suivante. Les montants sont présentés en dollars constants de 2009 ce qui permet de prendre en compte l'évolution du coût de la vie. Les gouvernements ont tendance à augmenter les bénéfices d'aide sociale, mais si cette hausse est sous l'inflation, cela équivaut à une diminution du pouvoir d'achat des prestataires, donc à une générosité réduite. Les dollars constants permettent donc de noter la tendance à la baisse de la valeur des montants d'aide sociale au Canada depuis 1990 qui représente « l'âge d'or » de la générosité de l'aide sociale au Canada. Toutefois, dès 1993 les montants sont abaissés pour atteindre un plancher de 6249\$ en 2000, soit une diminution de 24% (-2086\$). Depuis le tournant du siècle, les montants augmentent de façon inconstante (+1090\$ ou 17%), mais sans jamais revenir au niveau du début des années 1990. Bref, en 20 ans, la prestation moyenne pour les personnes seules aptes au travail

a diminué de 11,5% au pays, soit -996\$. En comparaison le salaire médian a augmenté de 13% et le salaire moyen 2% si on contrôle pour le coût de la vie (CanSim 202-0605).

Figure 2: Montant d'aide sociale moyen au Canada pour une personne seule en dollars constants de 2009

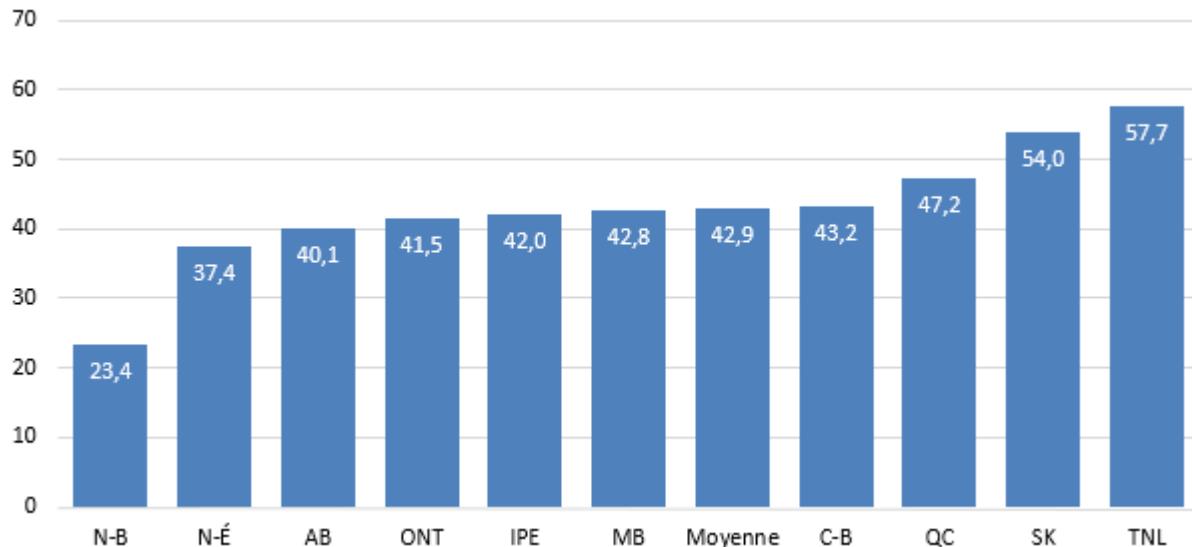


Source : Compilation personnelle à partir de Tweddle et al. 2013

En plus de cette variation temporelle, les montants d'aide sociale varient d'une province à l'autre. Pour appuyer cette information, la figure 3 présente les montants d'aide sociale exprimés en pourcentage de la mesure du panier de consommation (MPC)². Cette mesure est très pertinente pour la comparaison puisqu'elle contrôle pour le coût de la vie provincial (nous reviendrons sur les avantages de cette approche dans la section méthodologie). Terre-Neuve & Labrador ainsi que la Saskatchewan se démarquent au haut du classement suivi du Québec. Le Nouveau-Brunswick est de loin la province la moins généreuse avec des prestations qui représentent moins de 25% de la MPC. La Nouvelle-Écosse se situe au bas du classement, mais est substantiellement plus généreuse que sa consœur des maritimes. Finalement, les autres provinces se situent entre 40% et 43% de la MPC. Somme toute, la générosité de l'aide sociale au Canada est faible puisqu'aucune

province n'est près d'octroyer l'équivalent de 100% du panier de consommation aux citoyens qui représente pourtant le panier de biens de base nécessaire à un niveau de vie minimal. Or, certaines provinces sont plus généreuses que d'autres.

Figure 3: Montant d'aide sociale pour une personne seule (%MPC), 2009



Source : Compilation personnelle à partir de Tweddle et coll, 2013 et Canada 2014.

Les différences ne sont pas seulement notables pour les personnes seules. Les figures 10 et 11 présentées à l'annexe 1 font état de la situation en 2009 pour les ménages monoparentaux (1 enfant) et biparentaux (2 enfants) ainsi que pour les personnes handicapées jugées inaptes au travail. On peut noter que la plupart des provinces qui sont généreuses pour les personnes seules le sont aussi pour les autres types de ménages. C'est le cas de Terre-Neuve-Labrador, le Québec et la Saskatchewan. La différence notable est l'Alberta qui devient très généreuse envers les personnes handicapées.

² « La mesure du panier de consommation (MPC) est une mesure de faible revenu basée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base » (Canada 2013).

Problématique et structure du mémoire

Il est surprenant de constater que les provinces « *have not* » riches en matières naturelles comme la Colombie-Britannique et l'Alberta n'affichent pas un niveau de générosité élevé. Idem pour des provinces longtemps gouvernées à gauche comme le Manitoba qui est sous la moyenne. Le Québec souvent présenté comme un exemple de province progressiste n'est pas particulièrement généreux en octroyant des montants n'équivalant même pas 50% de la MPC. Ces différences sont contre-intuitives et amènent un lot de questionnements.

Les figures présentées précédemment ajoutent aussi des interrogations. D'un côté, il a été démontré que les montants d'aide sociale varient d'une année à l'autre et parfois de façon subite comme au début des années 1990. Qu'est-ce qui explique ces variations? De l'autre côté, il existe des différences notoires entre les provinces, notamment en Saskatchewan et à Terre-Neuve & Labrador qui étaient les seules à offrir plus de 50% de la MPC aux personnes seules aptes au travail en 2009. À l'opposé, le Nouveau-Brunswick offre moins de 25% de la MPC à ses citoyens. La question de recherche est donc la suivante : quels sont les déterminants des montants d'aide sociale dans les provinces canadiennes de 1990 à 2009? Le but de ce mémoire est donc double : il s'agit d'expliquer les variations de la générosité de l'aide sociale à travers le temps et entre les provinces canadiennes.

Afin de répondre à cette problématique, le mémoire sera divisé en trois parties. Le premier chapitre présentera la revue de la littérature et le cadre théorique qui compte quatre axes et hypothèses distincts. Premièrement, le rôle des acteurs sera analysé sur la base de l'approche des ressources du pouvoir qui soutient que les partis politiques de gauche et les syndicats sont primordiaux pour le développement d'un État-providence généreux. Deuxièmement, plusieurs traits institutionnels peuvent influencer la générosité des provinces comme l'engagement à la

redistribution et le niveau de dépenses publiques ou encore un plan de réduction de la pauvreté. Troisièmement, le contexte budgétaire des provinces doit être pris en compte en cette ère d'austérité permanente comme le soutient Paul Pierson (1998). L'endettement et la croissance économique sont à considérer pour expliquer les variations provinciales. Finalement, ces dernières agissent au sein d'un cadre fédéral, il va donc de soi d'analyser l'impact du gouvernement central sur les décisions provinciales reliées aux politiques de revenu minimum.

Le deuxième chapitre abordera la méthodologie. Les variables dépendantes et indépendantes seront présentées ainsi que la méthode utilisée. Comme il est conventionnel lors d'études comparées reliées à l'État-providence, une analyse transversale et chronologique (*Time-Series Cross-Sectional*) a été choisie afin de tester les hypothèses dans un modèle multivarié. Ce type de régression permet de capturer les variations à travers le temps et entre les provinces, ce qui correspond au but de ce mémoire.

Finalement, les résultats seront présentés dans le troisième chapitre. Leur présentation suivra l'ordre dans lequel les hypothèses ont été exposées dans le cadre théorique. Une discussion sera ensuite ouverte pour discuter ces résultats et leurs apports à la littérature.

Chapitre 1 : Les politiques de revenu minimum ; revue de la littérature

Ce chapitre est composé de deux sections : la revue de la littérature et le cadre théorique.

Dans un premier temps, la revue de la littérature a pour objectif de mieux comprendre les politiques de revenu minimum. Ainsi, une première partie, plus internationale, abordera la structure de l'État-providence afin de bien cerner le rôle de ces politiques. Subséquemment, la littérature canadienne sera présentée dans l'optique de mieux comprendre les politiques d'aide sociale au pays. Les deux littératures sont complémentaires puisque l'étude comparée de la générosité des PRM est plus développée au niveau de l'Union européenne ou de l'OCDE qu'au Canada où le sujet de la générosité de l'aide sociale n'a presque pas été abordé malgré une panoplie d'ouvrages sur cette politique publique. Dans un deuxième temps, le cadre théorique sera présenté selon quatre axes : acteurs, institutions, contexte budgétaire et fédéralisme. Ces sous-sections auront leurs hypothèses propres qui constitueront le cœur de l'analyse de ce mémoire.

Revue de la littérature

La structure de l'État-providence

Il est largement reconnu que le Canada est un État-providence libéral (Esping-Andersen 1990). Ce type de régime est présent dans les pays anglo-saxons comme le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie, etc. Historiquement, ces pays ont construit leur protection sociale dans l'optique identifiée par T.H. Marshall qui soutenait que les droits sociaux étaient à la base de l'ÉP

(Marshall 1950). Ces pays, notamment le Royaume-Uni, ont suivi les recommandations du Rapport Beveridge qui suggérait d'étendre les droits sociaux à tous dans une logique universelle (Esping-Andersen 1990, 48). D'ailleurs, ces pays sont définis comme des pionniers dans le développement des politiques de revenu minimum. En effet, ils ont été parmi les premiers à construire un ensemble de politiques pour les personnes défavorisées de sorte que les droits sociaux sont fortement institutionnalisés aujourd'hui (Bahle et coll. 2011, 202).

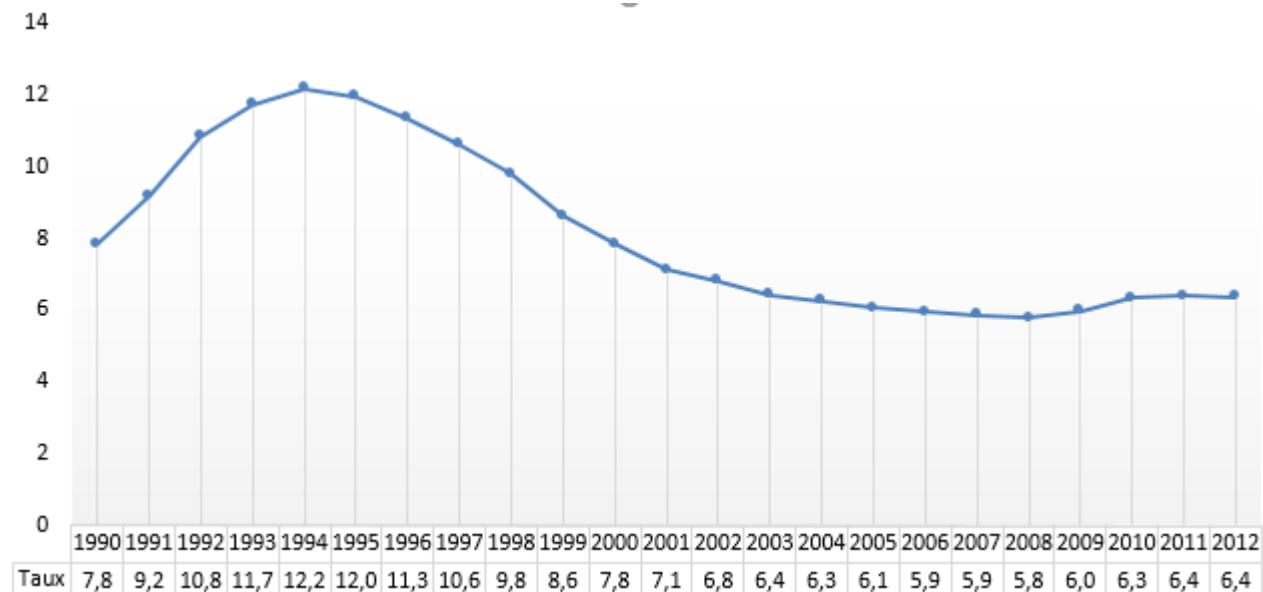
En pratique toutefois, ces droits universels ont été soumis à certaines critères de besoin (needs tested) ou encore de ressources (means tested). Ces deux concepts sont en opposition aux politiques universelles car elles créent une différenciation au sein de la société. Le résultat est la formation d'un dualisme au sein de la société : d'un côté il y a un groupe de citoyens dépendants de l'État (donc de politiques peu généreuses et stigmatisantes) et de l'autre on retrouve un groupe qui assure son bien-être grâce au marché (Esping-Andersen 1990, 62). C'est ce dualisme qui explique que les pays anglo-saxons ont une plus grande proportion de citoyens dépendants des PRM. Par exemple en 2007³, le Royaume-Uni et l'Irlande comptaient respectivement 12,9% et 18,4% de citoyens dépendants de ce type de politiques, ce qui en fait les pays européens avec les politiques de revenu minimum les plus vastes, les autres se trouvant tous sous la barre des 10%. Les pays nordiques, la Hongrie, la République tchèque et le Portugal se trouvent même sous la barre des 5% (EuMin 2013).

Les statistiques offertes par l'EuMin sont difficiles à comparer avec le Canada puisqu'elles incluent diverses PRM comme les pensions. Au Royaume-Uni et en Irlande, elles sont soumises à des critères de ressources ce qui en fait des politiques de revenu minimum. Ce n'est pas le cas au Canada, car la pension fédérale est fixe et universelle. Nonobstant, la figure 6

³ Des années plus récentes (2008-09) sont disponibles, mais elles sont pendant la crise, donc moins représentatives.

ci-dessous présente des données compilées à partir de diverses sources qui seront présentées dans la section méthodologie. Il s'agit du taux d'assistance sociale au Canada qui inclut tous les prestataires ainsi que les personnes à leur charge, calculé à partir de la population de 0 à 64 ans. Les territoires sont exclus. En 2012, 6,4% de la population canadienne était bénéficiaire de l'aide sociale, ce qui représente 1,9 million de Canadiens. Il ne s'agit pas d'un taux aussi élevé que chez les pays anglo-saxons d'Europe, mais il n'en demeure pas moins que cette proportion est importante. Si les pensions étaient basées sur des critères de ressources comme c'est la norme chez les autres pays anglo-saxons d'Europe, ce chiffre serait beaucoup plus élevé, probablement au même niveau que ces derniers dans l'EuMin. Finalement, il faut noter l'évolution à travers le temps : les années 1990 sont marquées par un taux moyen avoisinant les 10%.

Figure 4: Évolution du taux d'assistance sociale canadien



Source : Compilation personnelle à partir de Minister of Supply and Services Canada (2001), Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support (2010), sources gouvernementales provinciales (années variées) et CanSim 051-0001.

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que la structure de la protection sociale a un impact important sur la saillance des PRM (Nelson 2003, Van Mechelen 2009, Bahle et coll.

2011). Les pays qui ont des politiques d’assurance sociale étendues et généreuses comme les pays scandinaves ou assurantielles (à contribution) comme en Europe continentale ont des PRM beaucoup plus résiduelles, c'est-à-dire que les citoyens peuvent bénéficier d'une protection *a priori* du filet social. Ils sont donc moins nombreux à utiliser ces programmes. À l’opposé, les pays anglo-saxons ont des politiques d’assurances sociales plus nichées et moins généreuses de sorte que leurs politiques de revenu minimum touchent une plus grande partie de la population. Comme preuve de la centralité de ces politiques chez les pays anglo-saxons, lors de la crise économique, ce sont ces derniers qui ont vu la plus grande augmentation du nombre de prestataires : « confirming the high structural importance of needs based benefits in these welfare states and the low availability of other (better) forms of social protection » (Bahle et coll. 2011, 233-6). Cette affirmation est confirmée par la figure 4 lorsqu’on regarde la période 1990-1994 où la récession a fortement gonflé le nombre de bénéficiaires au Canada pour atteindre le sommet de 12,2% en 1992. La crise de 2007-2008 a cependant eu un effet à la hausse beaucoup plus modérée.

Finalement, Van Mechelen (2009) s’intéresse au débat sur la centralisation et la décentralisation. Le premier constat est que peu d’États ont des politiques d’assistance sociale très centralisées hormis quelques pays anglo-saxons (Royaume-Uni, Irlande, Australie, Nouvelle-Zélande), la Slovaquie et le Luxembourg. À l’opposé du spectre se trouvent les pays qui décentralisent localement comme les pays scandinaves, la plupart des pays d’Europe continentale et le Japon. Entre les deux se situent les pays qui décentralisent au niveau régional, c'est-à-dire vers les cantons en Suisse, les États aux États-Unis ou encore les provinces comme au Canada. Bien que ce groupe de pays soit décentralisé du point de vue « national », la centralisation à l’échelle régionale est la norme. Cette centralisation dans les pays anglo-saxons mène souvent à

un haut niveau de codification qui laisse peu de pouvoir discrétionnaire aux fonctionnaires et à une importante catégorisation des bénéficiaires (Van Mechelen 2009).

La question est toutefois de savoir si ces caractéristiques institutionnelles relatives aux pays anglo-saxons ont un impact sur la générosité? Pour ce qui est des dépenses publiques pour les programmes à condition de ressources en pourcentage du PIB, ce sont ces derniers qui trônent au sommet du classement. En 2012, elles représentaient 6,5% en Australie, 5% en Irlande, 4,8% au Canada et 2,8% au Royaume-Uni (OCDE 2014, 6). Par contre, ce n'est pas nécessairement synonyme d'une grande générosité. Par exemple, l'Irlande dépense plus que la moyenne, car elle est généreuse tandis que le Royaume-Uni dépense plus principalement parce qu'une grande proportion de la population est dépendante de ses politiques (Bahle et coll. 2011, 185-90).

Bref, jusqu'ici littérature attire notre attention sur des traits institutionnels communs aux pays anglo-saxons : PRM vastes centrales à l'État-providence et institutionnellement centralisées. Toutefois, les similarités s'arrêtent ici puisqu'une divergence majeure sépare ces pays : la générosité. Tandis que l'Irlande et le Royaume-Uni offrent des prestations plus élevées que la moyenne de l'OCDE, les États-Unis et le Canada figurent au bas du classement avec les pays de l'Europe de l'Est et du Sud reconnus pour leur protection sociale peu développée (Van Mechelen 2009, 64).

Des politiques pour combattre la pauvreté?

Depuis le milieu des années 2000, il est possible d'observer un regain d'intérêt pour l'étude des politiques de revenu minimum. Cela n'est pas étranger à l'arrivée de plusieurs nouveaux chercheurs, Européens pour la plupart, au cours de cette période. En parallèle, plusieurs

bases de données rassemblent des données concernant l'aide sociale dans différents pays ont vu le jour ce qui a permis l'étude comparée de cette politique. Les principales sont la *Social assistance Minimum income protection* (SaMip) de Kenneth Nelson du Swedish Institute for Social Research et la base de données *Prestations, impôts et salaires* de l'OCDE. Il faut aussi ajouter *Indicators of Minimum Income Security Schemes* (EuMin) du Mannheim Center for European Social Research (MZES) et la *CSB-Minimum Income Protection Indicators dataset* (CSB-MIPI) du Herman Deleeck Centre for Social Policy de l'Université d'Anvers. Ces bases de données ont permis l'éclosion d'une littérature sur la générosité de l'aide sociale, mais comme il sera démontré, la plupart de ces ouvrages se sont contentés de présenter des tendances (convergence ou divergence) qui touchent surtout l'aspect temporel. Nonobstant, deux consensus intéressants se dégagent.

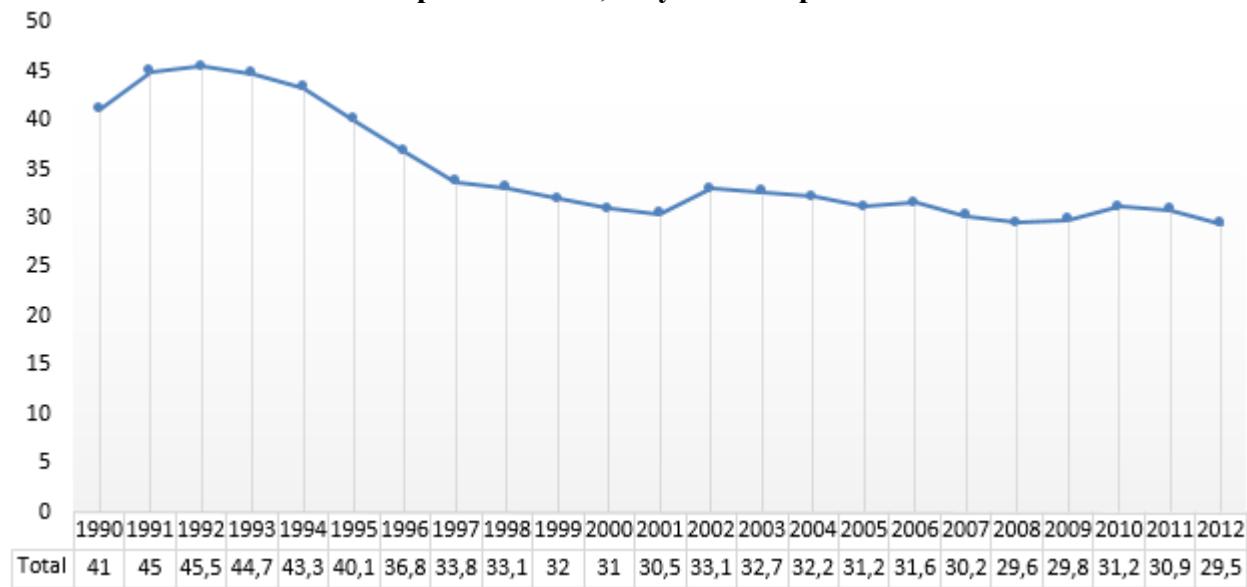
Le premier constat de la littérature est que les bénéfices d'aide sociale se sont érodés à travers le temps, et ce, avec différentes bases de données et mesures. Van Mechelen (2009) citant Nelson (2008) qui utilise la SaMip, soutient que les bénéfices d'aide sociale entre 1990 et 2005 ont augmenté de 1% à 15% en termes de prix et parités de pouvoir d'achat (PPA) sauf aux États-Unis (Michigan), au Canada (Toronto), en Espagne (Aragon/Catalogne) et en Suède (Stockholm) où ils ont diminué. Toutefois, si on compare cette évolution au salaire moyen, les bénéfices se sont érodés de 10 à 20% sauf au Japon et en Allemagne. Ainsi, le niveau de vie des bénéficiaires n'a pas été amélioré, il a même diminué au cours de cette période. Cette conclusion est maintenue quelques années plus tard par Nelson (2013) qui soutient qu'en moyenne les montants d'aide sociale se sont érodés de façon continue entre 1990 et 2008. Par rapport à l'évolution du PIB par habitant, l'adéquation des bénéfices a diminué de 30%. Selon Cantillon (2011) qui utilise les données de la CSB-MIPI, la plupart des pays européens ont réduit les prestations d'aide sociale

d'au moins 10% par rapport au revenu médian entre 2001 et 2009 pour les personnes seules aptes au travail. Van Mechelen et Marchal (2012) qui utilisent les mêmes données affirment que les prestations des personnes seules ont augmenté dans 7 des 12 pays de la « vieille Europe⁴ » pour la période 1992-2001, mais ces augmentations sont inférieures à l'évolution des salaires sauf pour l'Italie et l'Espagne. Elles concluent donc : « In the majority of West-European countries the nineties are marked by a significant erosion of social assistance benefits » (Van Mechelen & Marchal 2012, 36). Par contre, leurs résultats sont plus nuancés pour les années 2000 : il n'y a pas de tendance généralisée à l'érosion des bénéfices, bien que dans la majorité des pays les prestations n'aient pas suivi l'évolution des salaires. La différence étant que quelques pays (Belgique, Danemark, Espagne et l'Irlande) sont devenus plus généreux (Van Mechelen & Marchal 2012, 38-40).

Ces résultats sont semblables à la situation canadienne comme nous l'avons déjà vu avec la figure 2 dans l'introduction. Les années 1990 sont marquées par une importante diminution des prestations tandis que les années 2000 sont marquées par une situation ambiguë ou baisses et hausses se succèdent. En fin de compte, les prestations pour les personnes seules ont diminué depuis 1990 au Canada en dollars constants. Si on utilise une mesure relative comme les auteurs précédents, on peut voir une tendance à la baisse soutenue depuis le début des années 1990 (figure 5 ci-dessous).

⁴ Autriche, Belgique, France, Danemark, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Suisse et Royaume-Uni

Figure 5: Montants d'aide sociale par rapport au revenu médian après impôt pour une personne seule apte au travail, moyenne des provinces



Source : Compilation personnelle à partir de Tweddle et al. 2013 et CANSIM 202-0605.

Cette baisse quasi généralisée dans les pays occidentaux implique que l'aide sociale est un outil de moins en moins efficace pour combattre la pauvreté (Van Mechelen et Marchal 2012, 38). La preuve, et il s'agit du deuxième constat de la littérature, est qu'aucun pays n'octroie des prestations supérieures à 60% du revenu médian, c'est-à-dire le seuil de pauvreté selon l'OCDE. Ce constat est autant soutenu par des auteurs qui utilisent la SaMip (Nelson 2010 & 2013, Bahle et coll. 2011), que les données de l'OCDE (Immervol 2009, Van Mechelen 2009) ou encore la CSB-MIPI (Cantillon 2011, Van Mechelen et Marchal 2012). Il y a quelques exceptions pour les couples avec enfant comme en Irlande, au Danemark et en Allemagne pour 2007 où les prestations étaient légèrement supérieures à 60% du revenu médian selon l'OCDE (Bahle et coll. 2011) et la CSB-MIPI (seulement pour le Danemark en 2009). De façon générale, les pays nordiques (Suède, Finlande, Danemark), l'Irlande et la Suisse sont plus généreux. À l'opposé se retrouvent les pays d'Europe de l'Est (Slovaquie, Pologne, République Tchèque), du Sud (Espagne, Portugal), ainsi que les pays libéraux (Canada, États-Unis). Au centre, on retrouve les

pays d'Europe continentale, notamment Autriche, Belgique et France (Van Mechelen 2009 et Bahle et coll 2011).

Bref, ce tour d'horizon de la littérature internationale permet de dégager plusieurs constats sur les PRM. D'abord, le lien avec les traits institutionnels, notamment la structure de l'État-providence, est important puisque des pays avec des politiques d'assurance sociale généreuses ou à contribution auront des politiques de revenu minimum plus marginales et résiduelles que les pays anglo-saxons comme le Canada où l'aide sociale est un pilier central de l'EP. Ensuite, il y a une tendance mondiale vers la diminution de la générosité de l'aide sociale depuis 1990 de sorte qu'aujourd'hui ces politiques offrent, à quelques exceptions près, des bénéfices inférieurs au seuil de pauvreté de l'OCDE, c'est-à-dire 60% du revenu médian. Ainsi, l'assistance sociale telle que conçue actuellement n'est pas un outil qui réussit à combattre la pauvreté. Cependant, il faut noter que cette politique est fortement liée à la privation matérielle⁵, notamment chez les groupes à risque comme les personnes vivant seules, les familles monoparentales, les chômeurs et les personnes ayant seulement un niveau d'éducation primaire (Nelson 2012). L'étude de la générosité de l'aide sociale n'est cependant pas futile puisqu'à défaut d'influencer directement la pauvreté, elle influence le niveau de vie des individus (Van Mechelen 2009, 24 et Kenworthy 2013, 37). Finalement, bien que ces constats soient pertinents, il faut noter que la littérature n'aborde pas de front la question de la générosité de l'aide sociale dans une perspective comparée.

⁵ "Material deprivation is here defined as lacking at least four out of nine basic items, including the capacity to face unexpected expenses; the capacity to have a one-week annual holiday away from home; the capacity to afford a meal with meat, chicken or fish (or vegetarian equivalent) every second day; the ability to keep the home adequately warm; whether the household has been in arrears on mortgage, rent, utility bills, hire purchase instalments or loans; and whether the household has a washing machine, a colour television, a telephone and a car" (Nelson 2012, 153-4)

L'étude de l'aide sociale au Canada

Le regain d'intérêt international pour l'analyse comparée des politiques de revenu minimum mentionné précédemment ne s'est pas matérialisé au Canada, du moins pour ce qui est de la générosité de ces dernières. La plupart des études à ce sujet sont descriptives. Le défunt Conseil national du bien-être social (CNBS) était un précurseur dans ce domaine avec un grand nombre de publications sur les réformes dans les provinces, mais surtout avec sa série *Revenus de bien-être social* qui présentait l'évolution des montants d'aide sociale à travers le temps et les provinces pour quatre ménages-types : personne seule apte au travail, personne handicapée, famille monoparentale (un enfant), famille biparentale (deux enfants) (à titre d'exemple : CNBS 2008, 2010). Le premier rapport publié en 1987 était essentiel puisqu'il a permis de rassembler les données provinciales dans un même document. Ces montants étaient mis en relation avec la LICO, le revenu médian, le salaire moyen ainsi que la MPC après sa création. Il s'agissait donc d'une véritable base de données des revenus d'aide sociale au Canada. Malheureusement, le CNBS a été aboli avec le budget 2012 du gouvernement canadien et comme cela semble maintenant la norme, les données ont été détruites (Battle et Torjman 2012). Pour assurer la pérennité de cette précieuse information, l'Institut Caledon a pris sous son aile la production des rapports sur les revenus d'aide sociale (Tweddle, Battle, Torjman 2013, 2014). Sous le nom de *Welfare Income in Canada 2012*, ce rapport fournit les montants d'aide sociale de 1986 à 2012 pour toutes les provinces canadiennes. Ces données sont essentielles à la réalisation de ce mémoire. Toutefois, ces documents ne font pas l'analyse comparée des montants, ils ne cherchent pas à déterminer pourquoi certaines provinces sont plus généreuses que d'autres.

Les seuls à avoir offerts une explication à ce sujet sont Rodney Haddow et Thomas Klassen (2006) dans un chapitre de leur livre *Partisanship, Globalization, and Canadian Labour*

Market Policy : Four Provinces in Comparative Perspective. Ces derniers concluent que le retranchement dans l'aide sociale pour la période 1990-2003 est lié à la partisanerie politique. En effet, pour l'Alberta, ce « tournant néolibéral » est dû à une absence de compétition politique, les progressistes-conservateurs qui, devant peu d'adversité et une opposition divisée, ont pu suivre la tendance mondiale vers des politiques plus à droite. Pour l'Ontario, c'est la polarisation politique entre les néodémocrates et les progressistes-conservateurs qui est à prendre en compte pour expliquer les changements drastiques mis de l'avant par ces derniers après le mandat néodémocrate : « Ontario was subsequently governed by the left-leaning NDP and a rejuvenated PC party which, in a newly polarized climate, reconfigured itself as a right of center party” (Haddow & Klassen 2006, 61). La situation serait semblable en Colombie-Britannique et le Québec, beaucoup moins polarisé sur l'axe gauche-droite, n'aurait pas procédé à d'importantes réformes néolibérales pour cette raison. Cette étude attire l'attention sur le rôle des acteurs, mais n'offre pas de réponse globale à la générosité de l'aide sociale.

Le passage d'un paradigme keynésien à néolibéral

Bien que la littérature canadienne sur l'aide sociale se soit peu concentrée sur la générosité de l'aide sociale, elle est claire au sujet du tournant néolibéral des années 1990. Cet aspect est important à traiter, car il est lié à la tendance à la baisse des montants d'aide sociale depuis 1990.

Historiquement, les politiques d'aide sociale au Canada s'inscrivaient dans une logique keynésienne. Ce courant, dominant après la Seconde Guerre mondiale, voit d'un œil positif l'intervention de l'État dans l'économie en plus d'accorder un important rôle à ce dernier dans la

protection des individus face aux risques sociaux comme la perte d'emploi, la maladie, la vieillesse. En effet, l'État doit mettre en place des politiques de transferts en espèces qui remplaceront le revenu (principalement de l'homme qui est considéré comme le pourvoyeur de la famille). Ainsi, ces politiques sont passives puisque peu de contrepartie est demandée aux individus, on veut seulement assurer que les victimes de risques sociaux puissent contribuer à stimuler la demande qui est à la base de la croissance économique (Morel, Palier, Palme 2012, 6-13). Le Régime canadien d'assistance publique (RAPC) créé en 1966 est en droite ligne avec la conception keynésienne.

Pour sa part, le paradigme néolibéral s'est développé après la crise économique de 1974 qui a vu apparaître un phénomène économique inédit : un taux de chômage élevé et une inflation galopante. Pour les tenants de cette théorie, l'État est responsable de cette situation puisque les politiques sociales sont une dépense qui nuit au développement économique en créant une dépendance à l'État. Un individu qui bénéficie des politiques sociales n'est plus motivé à travailler, car il reçoit des transferts en espèce. Plus les politiques sont généreuses, plus la dépendance est forte. Pour pallier ce problème, les néolibéraux soutiennent qu'il faut mettre en place des politiques d'activation, c'est-à-dire d'inciter (souvent de façon coercitive) les citoyens à travailler puisque tout emploi est bon. Ainsi, la couverture et les bénéfices des politiques sont réduits afin d'inciter les gens à rejoindre le marché et briser leur dépendance à l'État. De nouvelles conditions sont ajoutées afin d'être éligibles aux programmes gouvernementaux (Morel, Palier, Palme 2012, 7-13).

L'objectif de ce paradigme est de créer de nouveaux incitatifs afin de briser la dépendance des individus face à l'État. La plupart du temps ces incitatifs sont négatifs. Ils peuvent prendre une forme monétaire (diminuer les montants afin que l'écart entre les revenus d'aide sociale et

d'emploi soit plus grand) encore « en nature » (*in kind*) comme l'obligation de chercher un emploi et de participer à des programmes de formation ou de placement. Ce changement de paradigme a pris place dans les années 1990 à travers différentes réformes de l'aide sociale. Le tableau 1 ci-dessous, inspiré des études de cas de l'ouvrage collectif de Béland et Daigneault (2015), permet de constater que toutes les provinces sauf Terre-Neuve & Labrador ont mis en place de telles mesures d'activation à travers différentes réformes et qu'elles ont toutes diminué leur générosité à travers cette décennie en conformité avec le paradigme néolibéral.

Tableau 1: Réformes rendant les mesures d'activation obligatoires pour les personnes seules aptes au travail

	Réforme	Année	Variation 1990-2000*
Alberta	Support for Independence	1993	-16,6%
N-B	Passons à l'action	1995	-9,2%
Manitoba	Employment and Income Assistance	1996	-30,2%
C-B	BC Benefits & BC Employment and Assistance	1996-2002	-11,9%
Ontario	Ontario Works	1997	-23,6%
SK	Building Independence	1998	-5,5%
Québec	Loi 186 & Destination emploi	1998-2000	-4,0%
N-É	Employment Support and Income Assistance	2001	-32,5%
IPÉ	Information insuffisante	---	-35,6%
TNL	Aucune	---	-62,5%

*Note : 1990-2002 pour la Nouvelle-Écosse

Source : Pour les réformes : Béland & Daigneault, Morel 2002. Compilation personnelle.

Pour les montants : Tweddle, Battle, Torjman 2013. Compilation personnelle

Les exemples les plus connus de réformes néolibérales sont certainement l'Ontario de Mike Harris (Ontario Works) et la Colombie-Britannique de Gordon Campbell (BCEA). Dans le premier cas, le gouvernement ontarien a tenté de mettre sur pied un programme de workfare (prestations contre travail obligatoire) qui n'a toutefois pas connu de succès (CNBES 1997, 69-70). Dans le deuxième cas, le gouvernement britanno-colombien a imposé la règle « 2/5 » limitant à deux ans sur cinq le droit de bénéficier du programme d'aide sociale (Pulkingham

2015). Ces exemples sont marginaux, ils ne sont pas représentatifs de tout ce qui s'est passé au Canada pendant ces années, mais ils sont tout de même illustratifs du changement de paradigme opéré. Les exemples sont nombreux dans la littérature. Il s'agit de consulter le dernier ouvrage collectif de Daniel Béland et Pierre-Marc Daigneault (2015) pour avoir un portait de ces réformes pour chaque province. Des études régionales ont aussi attesté de ces changements (Boessenkool 1997, Morel 2002, Noël, Dufour, Boismenu 2003, Gazso et McDaniel 2010). Elles ont été accompagnées d'ouvrages plus larges comme *Patchwork of Purpose* de Gerard Boychuk (1998) et de rapports du Conseil national du bien-être social (1997). Finalement la plupart des études concernant le nombre de bénéficiaires ont souligné l'impact les politiques d'activation pour expliquer la diminution du taux d'assistance au Canada (Morin et coll. 2010, Stevens, Simpson, Frankel 2011, Kneebone et White 2015). Toutefois, peu de ces œuvres abordent la générosité de l'aide sociale dans une perspective comparée provinciale.

Cadre théorique

Il n'existe pas de cadre théorique prédéfini pour expliquer les variations des montants d'aide à travers le temps et les provinces. La revue de la littérature a certes porté notre attention sur les traits institutionnels comme la saillance des PRM dans les pays anglo-saxons et la centralisation, mais elle n'offre pas de cadre d'analyse d'ensemble. Idem pour la littérature canadienne qui offre les données pour comparer la générosité des provinces et présente les éléments du tournant néolibéral sans aborder directement les déterminants de la générosité de l'aide sociale. C'est pourquoi le cadre théorique n'est inspiré qu'en partie de la revue de la littérature et qu'il est unique en soi. Il est composé de quatre axes explicatifs qui englobent la

grande majorité des variables potentielles pour répondre à notre question de recherche : les acteurs, les institutions, le contexte budgétaire et le fédéralisme.

Les acteurs

Le premier axe de ce mémoire étudie les acteurs et est inspiré par l'ouvrage d'Haddow et Klassen (2006) qui se sont intéressés au rôle des acteurs dans leur chapitre sur l'aide sociale. Le cœur de ce segment est la théorie des ressources du pouvoir mis de l'avant par l'école suédoise personnifiée par Walter Korpi, Joachim Palme et Gøsta Esping-Andersen. Cette approche part de la prémissse que les classes sont le principal clivage sociétal puisque les risques sociaux sont distribués inégalement à travers celles-ci. Les travailleurs ont donc des intérêts précis : une plus grande redistribution de la richesse, une meilleure protection sociale, des politiques plus généreuses, bref un État-providence plus important. Pour ce faire, ces derniers ont besoin de rallier d'autres classes à leur projet, comme la classe moyenne ou encore les citoyens plus pauvres. Cette mobilisation se fait principalement à travers les syndicats et les partis politiques de gauche. Plus cette mobilisation est importante et large, plus l'État sera généreux (Esping-Andersen 1990, Vis et Van Kersbergen 2014 48-52). Pour sa part, David Brady (2009) reprend cet argument en mettant de l'avant l'« Institutionalized Power Relations Theory » qui se veut un complément à l'approche des ressources du pouvoir. Il soutient que ce sont les acteurs institutionnels qui sont primordiaux pour expliquer la générosité de l'État-providence. Cela est logique : ce sont les partis politiques de gauche formant le gouvernement ou une coalition qui pourront mettre de l'avant des politiques de redistribution et offrir une meilleure protection sociale.

Au niveau empirique, plusieurs études attestent de la solidité de cette théorie. D'abord, il y a l'ouvrage fondateur d'Esping-Andersen (1990) qui soutient que les États-providences sociaux-démocrates, les plus englobants et généreux, se sont développés grâce aux partis politiques de gauche. Ce sont ces derniers qui ont mis en place les programmes universels qui caractérisent les pays scandinaves aujourd'hui. Une étude de Korpi et Palme (2003) abonde dans le même sens : ils ont étudié le retranchement pour trois politiques associés aux principaux risques sociaux (chômage, accident de travail et maladie) de 1975 à 1995 pour 18 pays. Leurs résultats sont intéressants : les partis de gauche sont moins enclins à mettre en place des politiques de retranchement en comparaison aux partis confessionnels et surtout aux partis de centre droit. Ainsi, les acteurs politiques de gauche ne sont pas simplement responsables du développement d'un ÉP généreux, mais aussi du maintien de sa générosité. Pour sa part, David Brady (2009) soutient que les partis politiques de gauche et les syndicats ont un impact sur la générosité de l'ÉP. Par contre, il faut spécifier que l'impact des partis de gauche n'est pas immédiat, c'est l'effet cumulatif de ces derniers qui compte. Rodney Haddow (2014) obtient des résultats plus contrastés dans son analyse interprovinciale de la pauvreté et des inégalités au Canada. Les partis de gauche et surtout les syndicats ont bel et bien un impact sur ces deux enjeux. Cependant, l'impact des syndicats se fait sentir principalement au niveau des inégalités et les partis de centre ont un impact plus important que les partis de gauche, ce qui est plutôt surprenant. Haddow remarque aussi que l'impact des syndicats est surtout visible auprès de leurs membres (*insiders*) et que leur impact est moindre au niveau des « *outsiders* ». Cette dernière nuance rappelle la critique de David Rueda (2005) sur l'influence des syndicats : la plupart du temps ces derniers avantagent leurs membres au détriment des autres citoyens. Toutefois, Haddow conclut que le taux de syndicalisation est la variable de l'approche des ressources du pouvoir la plus significative pour expliquer la redistribution dans les provinces canadiennes

(Haddow 2014, 17). La dernière contribution à prendre en compte est celle de Natasha Van Mechelen qui soutient que le taux de syndicalisation n'est pas une condition nécessaire à la générosité de l'aide sociale. Toutefois, elle mentionne que la relation entre les deux est positive, ce qui confirme l'influence positive potentielle de ces acteurs (2009, 186). Fait intéressant, elle soutient que les pays où les syndicats sont rarement inclus dans le « policy making » ont tendance à être moins généreux (2009, 187).

Ces études n'utilisent pas l'approche des ressources du pouvoir pour expliquer la générosité de l'aide sociale précisément, mais il est réaliste de croire qu'une telle relation existe. Plus précisément, il est plausible que les partis de gauche et les syndicats aient été plus réfractaires au tournant néolibéral des années 1990. Il est aussi possible que leur effet soit indirect : en prônant un ÉP plus vaste et une plus grande redistribution, ils contribuent à la mise en place de politiques plus généreuses. Cela nous mène donc à la première hypothèse : les provinces canadiennes qui ont été gouvernées à gauche et qui ont un taux de syndicalisation élevé devraient avoir une politique de revenu minimum plus généreuse.

Les institutions

Le deuxième axe explicatif est relatif aux traits institutionnels, mais un obstacle limite sa portée. En effet, la littérature internationale met l'accent sur les caractéristiques de l'ÉP, mais dans le contexte de cette étude, toutes les provinces ont un régime libéral semblable (bien qu'on peut arguer qu'il y a quelques différences, voir Bernard & Saint-Arnaud 2004). Il aurait été intéressant de reproduire les démarches de Van Mechelen (2009) et Nelson (2010) qui soutiennent qu'il existe une association forte entre l'assurance chômage et l'aide sociale.

Toutefois, ce lien est caduc dans le contexte canadien, puisqu'il n'existe qu'une seule politique de chômage. Bref, il n'en demeure pas moins que certains traits institutionnels peuvent influencer la générosité d'une province, notamment en ce qui concerne la redistribution.

D'abord, le niveau de dépense publique est à considérer. Bien que cette variable soit sujette à plusieurs débats, il est logique de croire que le niveau de dépenses des gouvernements influence la redistribution. C'est ce que soutient Ive Marx dans une étude récente : « *There is not a single system achieving a strong redistributive impact with a low level of spending and, conversely, higher levels of spending tend to be associated with stronger redistributive impacts* » (Marx 2013, 22). En outre, certaines provinces ont un arrangement institutionnel qui favorise la redistribution. C'est le cas du Québec (Haddow 2014) où on peut voir des taux de pauvreté plus faibles, entre autres chez les familles (Raïq et Van Den Berg 2013 & Noël 2013) et des inégalités moins prononcées (Haddow 2014). Finalement, Brady (2009) soutient que l'institutionnalisation de l'égalité est importante pour la redistribution, car elle implique la reconnaissance que la pauvreté est un enjeu de société auquel l'État doit faire face. On peut donc considérer les plans de réduction de la pauvreté comme la matérialisation de cette conception qui a tendance à améliorer la situation des plus pauvres (Mondou 2009, 2015 et Thériault & LeBreton 2015).

L'idée centrale de cet axe institutionnel est que la redistribution a un impact sur la pauvreté (Vis & Van Kersbergen, 92) ou du moins sur la privation matérielle (Kenworthy 2013, 37). Ainsi, la deuxième hypothèse est la suivante : les provinces qui ont mis de l'avant un plan de réduction de la pauvreté, qui favorisent la redistribution et qui dépensent plus devraient être plus généreuses.

Le contexte budgétaire

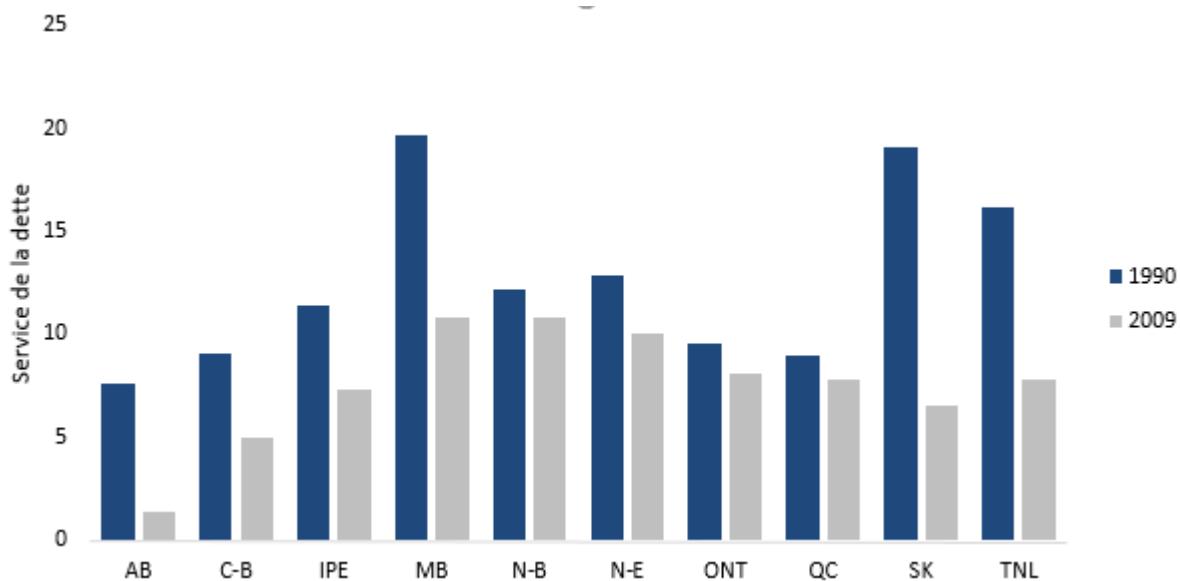
Le troisième axe représente les contextes fiscaux et économiques et cherche à déterminer quelle est la marge de manœuvre budgétaire des provinces en s'appuyant sur le concept d'austérité permanente de Paul Pierson (1998). Ce dernier soutient que les gouvernements occidentaux font face à d'importantes pressions budgétaires dues à une diminution de la croissance de la productivité qui a pour effet de réduire l'accroissement des revenus de l'État. Parallèlement, les coûts des programmes sociaux augmentent en raison du vieillissement de la population, ce qui crée une pression sur les finances publiques. Atkinson (1995) abonde dans le même sens, le coût du programme et la capacité des gouvernements à payer ont un impact sur le niveau des bénéfices.

D'abord, le taux d'assistance sociale provincial est un bon indice du poids d'un programme sur les finances publiques. Cet indicateur est déterminé à 90% par des facteurs économiques comme le PIB par habitant et le taux d'emploi (Boychuk 2015). Ainsi, une mauvaise situation économique engendre une augmentation du taux d'assistance sociale ce qui crée une pression budgétaire supplémentaire pour les provinces. Cet effet sera surtout perceptible à travers le temps considérant la récession du début des années 1990 qui a fait exploser le nombre de bénéficiaires (figure 2). En outre, le poids de ce programme n'est pas le même d'une province à l'autre. Il y a donc des doutes raisonnables sur l'effet négatif de cet indicateur sur la générosité.

Ensuite, le contexte budgétaire provincial est un autre élément digne d'intérêt, car un endettement élevé réduit la marge de manœuvre gouvernementale et peut avoir un effet négatif sur la générosité. Pour bien cerner cette pression budgétaire, la part du service de la dette sur les dépenses totales semble pertinente. Comme on peut le voir avec la figure 6, cette proportion a diminué partout depuis 1990. Les différences interprovinciales sont aussi marquées, plus de 10%

du budget des provinces maritimes et moins de 2% en Alberta pour 2009. La pression budgétaire créée par la dette est encore présente aujourd’hui, mais elle est moins forte qu’en 1990.

Figure 6 : Poids du service de la dette sur le budget total provincial



Source : CANSIM 385-0001

Finalement, il faut aussi considérer la richesse provinciale (exprimée avec le PIB). Les provinces riches (Alberta, Saskatchewan, Terre-Neuve & Labrador) devraient être plus généreuses que les provinces pauvres (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard). Par contre, plusieurs auteurs attestent que le développement économique n'est pas gage d'une amélioration de la situation des plus démunis (Kenworthy 2011, Van Mechelen 2009, 68 & Cantillon 2011, 445). Il n'en demeure pas moins que la croissance augmente les revenus gouvernementaux et permet l'ajustement à la hausse des bénéfices. Du moins, cela donne la possibilité de procéder ainsi, mais comme le soutient Kenworthy : « Still, whether or not to pass on the fruits of economic growth is a policy choice, and some countries chose to pass on more than others » (2013, 15), ce qui nous ramène à l'impact des acteurs de gauche.

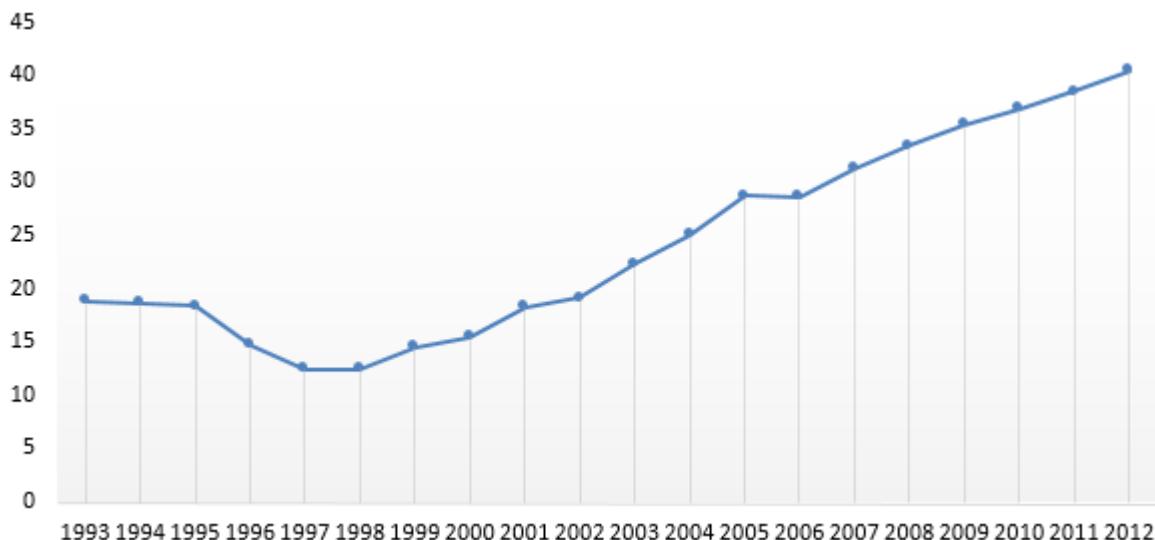
Du point de vue empirique, Van Mechelen (2009) trouve seulement une relation positive pour le PIB, les autres éléments n'étant pas associés à la générosité. Pour sa part, Nelson (2013) ne trouve aucune relation entre le développement économique et une plus grande générosité. Par contre, ces variables méritent tout de même d'être testées. La troisième hypothèse est donc la suivante : les provinces ayant un taux d'assistance élevé, une économie moins forte et une dette publique importante seront moins généreuses.

Le fédéralisme

Le quatrième et dernier axe est d'ordre structurel et cherche à déterminer l'impact du fédéralisme sur la générosité. Comme il a été mentionné dans la revue de la littérature, l'aide sociale au Canada est décentralisée au niveau régional puisqu'il existe 10 politiques différentes. Ainsi, le débat sur la centralisation et la décentralisation n'a pas lieu d'être pour ce mémoire. Cependant, le rôle du gouvernement fédéral est à prendre en compte, notamment avec le passage du Régime canadien d'assistance publique (RACP) au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) en 1996. Ce changement concorde avec un désinvestissement financier du gouvernement fédéral qui finançait jusque-là 50% des programmes d'aide sociale provinciaux. Comme en témoigne Gerard Boychuk, l'impact sur les politiques d'aide sociale a été majeur : « It is now conventional wisdom that this shift marked the main turning point in the politics of social assistance in Canada » (Boychuk 2015). Il ajoute toutefois que l'effet de ce changement fédéral varie d'un type de ménage à l'autre, ce sont surtout les personnes seules aptes au travail qui ont ressenti les contrecoups. Concrètement, il est possible d'analyser l'impact de cette décision fédérale d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

D'abord, le niveau des transferts fédéraux est à prendre en compte. La figure 7 montre leur évolution de 1993 à 2009. On peut y voir le déclin associé au changement vers le TCSPS. Ce fut un dur coup pour les administrations provinciales qui se retrouvaient avec un manque à gagner d'environ 20%. Ainsi, la diminution des transferts devrait concorder avec la diminution de la générosité de l'aide sociale. À l'inverse, lorsque les transferts augmentent au cours des années suivantes, la générosité devrait suivre puisque les provinces reçoivent de nouvelles ressources.

Figure 7: Transferts fédéraux en milliards (dollars courants), 1993-2009



Source : Canada 2014A

Ensuite, il faut regarder du côté du type de transfert. Le changement du RAPC (programme à coût partagé) au TCSPS (financement en bloc) a modifié les incitatifs pour les provinces qui, auparavant, n'assumaient que 50% des coûts du programme. Désormais, elles reçoivent un montant fixe de sorte qu'elles fournissent 100% de toute augmentation des bénéfices. Les incitatifs sont donc très différents depuis 1996. Du point de vue empirique, Van Mechelen (2009) soutient que le type de transfert du gouvernement central vers les entités

subnationales a eu un impact clair au Canada et aux États-Unis. En outre, les pays ayant des normes nationales sont plus généreux, ce qui n'est pas le cas au pays (Van Mechelen 2009, 251).

Bref, quel est le rôle du gouvernement fédéral? L'hypothèse pour cet axe est double, d'un côté, il est logique de croire que des transferts fédéraux bas auront un effet négatif sur les montants alloués à l'aide sociale, mais d'un autre côté cela signifie aussi qu'une province est apte à générer des revenus de façon autonome, donc qu'elle est plus riche. Ainsi, l'impact devrait être davantage temporel : la diminution des transferts fédéraux au milieu des années 1990 devrait avoir un impact négatif sur la générosité des provinces. Afin de compléter cette hypothèse, l'influence du type de transfert du gouvernement fédéral est testée puisque le passage du RAPC au TCSPS a modifié les incitatifs à la générosité des gouvernements provinciaux de sorte que cette décision devrait aussi avoir un impact négatif. Bref, l'hypothèse est que les décisions du gouvernement fédéral mènent à une convergence vers le bas au niveau des politiques de revenu minimum.

Chapitre 2 : Méthodologie

Cette section s'attarde à la méthodologie du mémoire. D'abord, la méthode utilisée pour répondre à la question de recherche sera présentée. Les régressions transversales et chronologiques (*Time-Series Cross-Sectional*) sont fréquentes en science politique pour l'étude comparée de l'État-providence, mais plusieurs précautions doivent être prises en compte avant de les utiliser. Ensuite, les quatre variables dépendantes à l'étude seront présentées et détaillées ainsi que les variables indépendantes. Enfin, les 7 modèles construits pour tester les hypothèses sont dévoilés. Ces derniers ont été conçus en respectant le cadre théorique présenté plus tôt et les prémisses quantitatives nécessaires à la bonne utilisation des régressions transversales et chronologiques.

Méthode

Avant d'aborder précisément la méthode utilisée pour ce mémoire, il est important de souligner qu'il s'agit avant tout d'une étude comparée. Les provinces canadiennes ont plusieurs caractéristiques communes (*most similar system design*). Ce sont des entités subfédérales ayant les mêmes champs de compétence, un État-providence libéral, un système parlementaire britannique, une économie interdépendante et elles évoluent ensemble depuis plusieurs décennies. À l'occasion, le Canada est conçu en termes de région (Maritimes, Ouest, Prairies, etc.), mais il s'agit d'une simplification de la réalité, d'autant plus que l'aide sociale est une compétence exclusivement provinciale (Boychuk 2015). En sélectionnant toutes les provinces, on évite les biais de sélection qui sont communs en politique comparée et les cas de « false

uniqueness » (Halperin et Heath 2012, 209). On met ainsi l'accent sur les similitudes et différences des cas qui permettent de mieux comprendre notre objet d'étude. L'utilisation d'un plus grand nombre d'observations permet aussi d'évaluer la force de plusieurs variables et surtout de tester des hypothèses de façon rigoureuse grâce aux méthodes quantitatives (Halperin et Heath 2012, 203-22).

Afin de répondre à la question de ce mémoire, les régressions multivariées transversales et chronologiques (RMTC) sont appropriées puisqu'elles produisent des observations répétées à travers l'espace (pays, nations, provinces) et le temps (Beck & Katz 1995). Ainsi, les deux aspects à l'étude sont couverts par cette méthode qui a l'avantage de pallier à un inconvénient méthodologique récurrent : un nombre d'observations trop faible qui mène à des résultats peu robustes. Avec les RMTC, chaque année au sein d'une unité territoriale correspond à une observation de sorte que l'échantillon de ce mémoire est 200, c'est-à-dire 10 provinces sur 20 ans (1990 à 2009). Il aurait été intéressant d'élargir jusqu'en 2012, mais la disponibilité des données ne le permet pas. Il est aussi impossible d'aller chercher des observations antérieures étant donné que les montants d'aide sociale ne sont pas comptabilisés avant 1989⁶. Toutefois, la petite taille de l'échantillon est contrebalancée par le fait que nous couvrons presque l'entièreté du Canada, seulement les territoires sont exclus pour des raisons évidentes de disponibilité et fiabilité de l'information. Un autre aspect intéressant de cette méthode est qu'elle met davantage l'accent sur les variables puisqu'on utilise les mêmes indicateurs pour différents territoires au cours d'une même période (Van Mechelen 2009, 72). Ainsi, en répétant les régressions transversales à travers le temps, on teste la robustesse des résultats et surtout des hypothèses. Or, il faut noter que ces résultats indiquent la force d'une variable à travers le Canada et non pour chaque province

⁶ 1989 est exclu puisque nous en avons besoin pour la variable dépendante retardée

individuellement. On peut donc déterminer quels éléments sont saillants au pays et ensuite s'appuyer sur des informations plus qualitatives pour compléter l'analyse individuelle des cas.

Cependant, il y a plusieurs réglages à effectuer avant d'utiliser cette méthode selon Nathaniel Beck et Jonathan Katz (1995, 1996, 2001, 2009). D'abord, ces derniers soutiennent que la régression « traditionnelle » *ordinary least square* (OLS) est problématique face aux dimensions spatiales et temporelles des RMTC. En effet, ce type de régression a tendance à produire de l'hétéroscédasticité⁷, des corrélations intraclasses⁸ et de l'autocorrélation⁹ qui peuvent biaiser les résultats (Plumper et coll. 2005, 329). Pour pallier aux deux premiers problèmes, Beck et Katz (1995) ont créé une alternative au calcul des erreurs standards, le *Panel Corrected Standard Error* (PCSE), qui est facile à utiliser avec STATA. Pour limiter l'autocorrélation, ils suggèrent d'inclure une variable dépendante retardée (*lagged dependent variable*) qui modifiera la dynamique temporelle de la RMTC. Les trois prochaines sous-sections abordent les paramètres choisis et présentent les deux modèles statistiques retenus pour ce mémoire.

Les effets fixes

Les « effets fixes » ont comme fonction de compenser l'omission de variables spécifiques à un territoire (Van Mechelen 2009, Torres-Reyna 2007). Leur utilisation est plutôt répandue: « It is common to use fixed effects when modeling panel data, so as to control for fundamental

⁷ “errors tend to be heteroscedastic – that is, they tend to have different variances across units, for instance units with higher values may have a higher error variance (panel heteroscedasticity)” (Plumper et coll. 2005, 329)

⁸ “errors tend to be correlated across units due to common exogenous shocks (contemporaneous correlation of errors)” (Plumper et coll. 2005, 329)

⁹ “errors tend to be autocorrelated (serial correlation of errors) – that is, they are not independent from one time period to the other” (Plumper et coll. 2005, 329).

differences between cases (such as countries) that are not captured by the independent variables » (Wilkins 2014, 9). À première vue, ces derniers semblent nécessaires, mais ils sont pourtant problématiques lorsqu'inclus dans une RMTC, car ils ont tendance à annuler l'effet de variables qui évoluent peu ou pas dans le temps (Beck et Katz 2001, Plumer et coll. 2005). Certains auteurs sont plus catégoriques : « FE remove the effect of those time-invariant characteristics... » (Torres-Rayna 2007, 9). Dans le cadre de ce mémoire, le taux de syndicalisation, les dépenses publiques et le poids du service de la dette sur le budget évoluent peu de sorte que leur effet est fortement susceptible d'être évacué par les effets fixes¹⁰. Ce n'est pas le seul désavantage : les effets fixes sont inadaptés face aux entités (provinces, pays, états) où la variation de la variable dépendante est faible (Torres-Rayna 2007, 10) comme c'est le cas avec le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan. Enfin, il faut ajouter que les provinces canadiennes ont un système politique très semblable de sorte que l'inclusion d'effets fixes censés prendre en compte « l'ignorance » que nous avons d'un cas semble futile (Plumer et coll. 2005, 330). Il est donc inutile de sacrifier l'effet de variables potentiellement explicatives. La méthode PCSE de Beck & Katz semble donc plus appropriée et nous assure en plus que les modèles ne présentent pas d'hétéroscédasticité ou de corrélation intraclasse.

La variable dépendante retardée

Pour créer la nouvelle variable indépendante qu'est la VDR, nous avons « retardé » d'un an (t-1) notre variable dépendante (le revenu d'aide sociale). Par exemple, pour Alberta 1994, le montant de 1993 est utilisé comme VDR, pour 1995 c'est le montant de 1994 et ainsi de suite.

¹⁰ Après essai, les effets fixes évacuent effectivement automatiquement ces variables.

L’ancrage théorique derrière cette variable est que le montant d’aide sociale de l’année précédente est un excellent déterminant du montant de l’année à l’étude puisque les décideurs se basent sur ce dernier pour prendre leur décision. Par exemple, Québec et Terre-Neuve-Labrador indexent automatiquement les bénéfices en se basant sur le montant existant. Idem pour l’Ontario de Mike Harris qui a gelé les montants dans le but de diminuer la valeur des bénéfices à travers le temps. Par contre, il faut souligner qu’il ne s’agit pas d’une variable explicative à proprement parler. Les RMCT cherchent à déterminer ce qui explique les *variations* de la variable dépendante. Pour sa part, la VDR est plus représentative du cadre, voir du contexte à partir duquel les élus prennent leur décision. Il serait erroné de croire que le montant de l’aide sociale en 1991 explique directement l’augmentation de 80\$ survenue en 1992 par exemple. Il n’y a pas de relation causale entre les deux, mais il s’agit d’un élément central et nécessaire à la compréhension des facteurs déterminants de la générosité de l’aide sociale. Achen (2001) et Plumer & coll. (2005) sont critiques face à l’utilisation de ce type de variable puisqu’elle a tendance à absorber le pouvoir explicatif des autres variables. La VDR est effectivement une variable lourde, mais elle ne semble pas « voler » de pouvoir explicatif. Comme nous le verrons avec les résultats, plusieurs variables indépendantes sont significatives malgré la présence de cette variable. Peu importe, sa pertinence théorique est évidente et plusieurs auteurs insistent sur ses vertus méthodologiques : elle contrôle pour l’autocorrélation (Beck & Katz 1996, Wilkins 2014).

Bref, le premier modèle statique que nous utilisons est la méthode « Beck & Katz » qui comprend les paramètres OLS, la correction PCSE pour l’hétéroscédasticité et la corrélation intraclasse et une VDR dont la pertinence théorique et méthodologique est claire.

Modèle statistique alternatif

Un dernier élément est toutefois à prendre en compte : les variables dépendantes retardées ne règlent pas nécessairement l'autocorrélation. En plus, il est difficile de déterminer s'il y a présence ou non de ce problème. Wooldridge (2002) et Drukker (2003) ont mis en place le test de Wooldridge (commande *xtserial*) qui permet de détecter la présence d'autocorrélation dans les séries chronologiques avec panels. Cet exercice permet de conclure que la VDR ne règle pas ce problème, et ce pour la totalité de nos modèles. Or, plusieurs doutes subsistent face à cette commande. Les auteurs soutiennent que “[...] the new Wooldridge test has good size and power properties in *reasonably* sized samples” (Drukker 2003, 168). Il n'est toutefois pas mentionné ce qu'est un échantillon “raisonnable”. Nous savons seulement que les auteurs ont expérimenté leur test sur des échantillons d'au moins 500 observations de sorte qu'il est possible que le test soit simplement trop exigeant pour nos 200 cas. D'ailleurs, peu importe la combinaison de variables incluses, ce test fait toujours état d'autocorrélation, même après l'inclusion d'une deuxième VDR.

Haddow (2014) utilise une technique différente pour détecter l'autocorrélation puisqu'il teste individuellement les panels. Pour ce faire, le test durbin-watson « alternatif » est approprié, car nous voulons tester la persistance de ce problème après l'inclusion de la VDR¹¹. Ce test donne un son de cloche complètement différent puisque seulement le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan posent problème. Ce sont d'ailleurs des provinces où les montants d'aide sociale varient peu à travers le temps de sorte que les observations peuvent être moins indépendantes. Nonobstant, on peut aussi contester la validité de ce test puisqu'il est utilisé dans ce cas-ci avec un échantillon de 20. Il n'est donc pas clair s'il y a un problème d'autocorrélation. La meilleure

¹¹ Sans VDR, le « durbin-watson » traditionnel est suffisant.

solution aurait été d'augmenter notre N, mais cela n'est pas possible, faute de données. Devant cette ambiguïté, le modèle « Beck et Katz » (PCSE et VDR) est conservé comme méthode principale, mais il apparaît impératif d'utiliser un modèle statistique alternatif. La transformation traditionnelle « prais-winsten », aussi appelée AR1, peut être combinée au PCSE et permet de contrôler pour l'autocorrélation. Le bémol est qu'il est impossible d'inclure une VDR puisqu'elle produit un effet semblable à la transformation AR1 (une modification de la dynamique temporelle des modèles), ce qui serait un non-sens méthodologique. Ainsi, pour le premier modèle statistique, c'est la théorie qui a été privilégiée avec l'inclusion de la VDR tandis que des impératifs statistiques ont été privilégiés pour le modèle alternatif. Nonobstant, ces deux méthodes offrent des réponses à notre question et permettent la comparaison des résultats.

Variables dépendantes

Les variables dépendantes de ce mémoire viennent toutes de *Welfare in Canada 2012* de Sherri Torjman, Ken Battle, Anne Tweddle du Caledon Institute. Les montants d'aide sociale dans cet ouvrage sont très complets, ils incluent la prestation de base, les crédits de taxes (fédéraux et quelques fois provinciaux), les allocations familiales et les suppléments provinciaux. C'est pourquoi il est approprié de parler de *revenus* d'aide sociale puisque presque tous les transferts octroyés par les différents gouvernements sont pris en compte¹². Les données sont divisées selon le « modèle familial » très répandu dans la littérature (par exemple, Eardley et coll. 1996, Van Mechelen 2009, Nelson 2013) qui utilise des ménages types pour estimer les revenus. Ce sont avant tout des situations illustratives qui ont comme principal avantage d'évaluer la

¹² Incluant tous les transferts en espèce sauf les allocations de logement qui sont trop complexes et mal documentées

générosité d'un État envers une population cible. Ainsi, les données du Caledon incluent quatre ménages : une personne seule apte au travail, une personne handicapée (jugée inapte au travail), un parent monoparental avec un enfant (2 ans) et un couple avec deux enfants (10 ans et 15 ans).

Chacun a droit à des bénéfices précis. Par exemple, pour l'année fiscale 2009, les ménages avec enfant recevaient la prestation nationale pour enfant (PNE) qui totalise 4532\$. Cela inclut la prestation fiscale pour enfant (2025\$ ou 168,75 par mois et par enfant), le supplément à la prestation nationale pour enfant (1307\$ ou 108,90\$ par mois pour le premier enfant) et depuis 2006 la prestation universelle pour la garde d'enfants (100\$ par mois, par enfant de 6 ans et moins qui fréquente ou non un établissement de garde) (Canada 2015A). Les familles et les personnes handicapées ont aussi droit à un crédit TPS bonifié. Finalement, la plupart des provinces octroient un supplément pour les personnes jugées inaptes au travail (Tweddle, Battle, Torjman 2013).

Dans le cadre de ce mémoire, il y a deux groupes de variables dépendantes. D'abord, les revenus d'aide sociale des personnes seules aptes au travail sont utilisés puisqu'il s'agit du principal groupe bénéficiant de cette politique. En outre, les bénéfices octroyés sont souvent plus faibles, car ces prestataires sont considérés comme non méritant dû à leur capacité à travailler (Hubl & Pfeifer 2012). Ensuite, la moyenne des revenus d'aide sociale des quatre ménages types du Caledon est utilisée. Comme il a été mentionné précédemment, certains groupes de la population ont droit à des transferts particuliers comme la PNE. Ainsi, la variation de générosité entre les types de ménage est souvent assez importante. En moyenne pour 2009, les personnes seules recevaient 43% de la MPC contre 65% pour les personnes handicapées, 66% pour les familles biparentales et 71% pour les familles monoparentales. Ces distinctions sont basées sur différents critères qui réfèrent au concept du mérite comme les circonstances (est-ce que l'individu est responsable de sa situation? est-il excusé de ne pas travailler?) ou encore la

conduite (quelles contreparties sont attendues de l'individu?) (Hubl & Pfeifer 2012). Ainsi, la moyenne des quatre ménages types représente l'engagement général de générosité du gouvernement envers les personnes les plus pauvres de leur société en prenant en compte les critères de mérite¹³. Cette mesure permet aussi d'aller au-delà de l'étude d'une seule composante de l'aide sociale qui peut être trompeuse. Par exemple, l'Alberta est une des provinces les moins généreuses envers les personnes seules (40% de la MPC), mais est de loin la plus généreuse pour les personnes handicapées (84% de la MPC). Il faut toutefois spécifier que la valeur moyenne est fictive, aucun prestataire dans les provinces ne reçoit ce montant. Leur valeur est avant tout théorique et permet d'élargir le test des hypothèses. Bref, ces deux variables dépendantes permettent d'analyser la générosité des provinces sous des angles différents.

Deux mesures de la générosité

Deux mesures seront utilisées pour expliquer les différences de générosité interprovinciales. D'abord, les revenus d'aide sociale exprimés en dollars constants de 2009 (\$2009) permettent d'ajuster les montants au coût de la vie, ce qui permet une comparaison plus juste à travers les années. Cette façon de faire est plus représentative que les revenus d'aide sociale en dollars courants qui ont tendance à augmenter. Ces derniers peuvent d'ailleurs induire en erreur si l'augmentation est en deçà de l'inflation, car les bénéficiaires voient leur pouvoir d'achat diminuer. Ainsi, les dollars constants permettent de contrôler pour l'aspect temporel et de saisir la valeur des prestations à travers le temps.

¹³ Point technique : la moyenne n'est pas pondérée à partir du poids des types de ménages, les données ne permettent pas ce calcul.

Une deuxième mesure permet cette fois de contrôler pour le coût de la vie entre les provinces. Ce dernier varie d'un endroit à l'autre au Canada (7500\$ n'a pas la même valeur que 7500\$ à Calgary qu'à Fredericton). La mesure du panier de consommation (MPC) calcule le montant nécessaire à l'achat d'un panier de produits qui représente les besoins de base d'un individu ou d'un ménage (Canada 2013). Cette mesure a été calculée de 2002 à 2011 par Statistique Canada et, pour l'élargir à la période de cette étude, nous l'avons simulée à partir de l'IPC de 1990 à 2001¹⁴ (Canada 2014). Par la suite, nous avons calculé la proportion du panier qu'un bénéficiaire peut se procurer avec sa prestation d'aide sociale (%MPC). Cette mesure est très pertinente pour la comparaison puisqu'elle évalue le niveau de vie auquel un bénéficiaire peut aspirer sur un territoire précis. Le seul bémol est que la MPC est calculée pour la plus grande ville d'une province (tout comme les montants du Caledon), ainsi notre variable dépendante est illustrative plutôt que représentative. Toutefois, la majorité des prestataires se trouvent dans les grandes villes, ce qui tempère légèrement ce bémol. Bref, quatre variables dépendantes sont utilisées : les revenus d'aide sociale pour les personnes seules et la moyenne des quatre ménages exprimés en dollars constants de 2009 ainsi qu'en proportion de la MPC.

Variables indépendantes

Un grand nombre de variables indépendantes est utilisé pour tester les hypothèses de ce mémoire. Par souci de clarté, elles sont présentées selon les quatre axes du cadre théorique. Il faut aussi mentionner que la première variable est la variable dépendante retardée, présentée plus haut

¹⁴ C'est d'ailleurs la technique que le Caledon utilise (Tweddle, Battle, Torjman 2014).

qui représente le concept de dépendance au sentier : les montants d'aide sociale de l'année précédente sont de bons indicateurs des montants de cette année.

Acteurs

Selon la théorie des ressources du pouvoir, les partis de gauche et les syndicats sont des acteurs favorables à un État-providence vaste et généreux. De façon générale, l'indicateur utilisé pour la force des partis de gauche est le nombre de sièges de ministres, donc la présence de ces acteurs au sein de l'exécutif (Esping-Andersen 1990, Korpi et Palme 2003). Toutefois, cette précision n'est pas nécessaire au Canada dû au scrutin uninominal à un tour qui favorise la création de gouvernements majoritaires. En outre, les partis préfèrent souvent gouverner sur une base minoritaire en cas d'absence de majorité. Pour tester l'hypothèse des acteurs, les premières variables sont dichotomiques, c'est-à-dire qu'elles sont construites dans une logique « tout ou rien ». Par exemple, lorsqu'un parti de gauche est au pouvoir, la valeur de « 1 » est accordée à la variable « gauche » et dans le cas d'un gouvernement de centre ou de droite, la valeur est « 0 ». L'inverse tient pour la variable « droite » qui est activée seulement si un parti de droite est au pouvoir, les autres années reçoivent la valeur « 0 ». Par contre, cette variable omet le centre, qui est en quelque sorte la référence. Pour déterminer la position idéologique des partis, nous suivons Haddow (2014). Les partis de gauche sont le NPD et le PQ, à droite ce sont les progressistes-conservateurs, le parti saskatchewanais et le parti libéral de la Colombie-Britannique. Les autres partis libéraux sont classés au centre. Ainsi, cette variable cherche à déterminer s'il y a un effet immédiat sur la générosité lorsqu'un parti de gauche ou de droite arrive au pouvoir. La deuxième variable correspond à l'influence à long terme des partis politiques. En effet, les changements dans les revenus d'aide sociale sont souvent incrémentaux dû à la nature de dépendance au

sentier de cette politique. Des variables politiques, « gauchecum », « centrecum » et « droitecum » ont été créées afin de mesurer l'effet cumulatif des partis politiques provinciaux à travers le temps. Ces variables ajoutent un point chaque année de la gauche, de la droite ou du centre au pouvoir de sorte qu'on teste l'influence à long terme des partis. L'avantage est aussi que le centre est inclus dans cette variable. La source pour les variables politiques est le site Election Almanac (2015) qui recense toutes les élections au Canada¹⁵.

La troisième valeur à prendre en compte est la mobilisation des syndicats. Traditionnellement, le meilleur indicateur de cet aspect est le taux de syndicalisation qui exprime le pourcentage des travailleurs qui sont syndiqués. Ainsi, nous pouvons saisir le pouvoir de mobilisation de ces acteurs. Un taux élevé devrait aller de pair avec une plus grande générosité due à une influence indirecte des syndicats sur la portée et la générosité de l'ÉP. Statistique Canada offre deux séries de données qui sont inconséquentes puisque les différences intraprovinciales sont grandes et il n'y a pas de données pour 1996¹⁶. Haddow (2014) règle ce problème en créant une mesure du taux de syndicalisation ajustée (« tsynd ») qui rétablit la cohérence entre les deux séries.

Institutions

Pour le deuxième axe, l'hypothèse est que certaines caractéristiques institutionnelles comme le niveau des dépenses publiques, l'engagement envers la redistribution et les plans de réduction de la pauvreté ont un impact positif sur la générosité des provinces. D'abord, une variable sur le niveau des dépenses publiques (deppub) a été créée à partir des données de

¹⁵ Lorsqu'il y a changement de gouvernement au cours d'une année, le parti au pouvoir est celui qui a gouverné le plus de mois

CANSIM (385-0001). Cela inclut toutes les dépenses du gouvernement provincial exprimées en proportion du PIB. Cette mesure permet de prendre en compte le niveau de développement de l'ÉP qui peut être un trait institutionnel distinctif. Pourquoi ne pas utiliser les dépenses sociales comme c'est la norme? Parce que cette donnée de Statistique Canada est composée en très grande partie des dépenses totales en aide sociale. Il est possible que le coût total du programme d'aide sociale ait une influence, mais il s'agirait plutôt d'une contrainte budgétaire et non d'un trait institutionnel à proprement parler. Ainsi, cette variable n'évaluerait pas la portée de l'ÉP comme nous voulons le faire dans ce mémoire.

Le deuxième indicateur mis de l'avant est l'engagement d'un État à redistribuer (« gini »). L'idée est qu'un arrangement institutionnel différent produira un résultat différent. Par exemple, il est reconnu que les ÉP sociaux-démocrates redistribuent plus que les libéraux. Toutefois, dans le cadre canadien, il est impossible de faire une telle comparaison. Il est cependant possible de comparer le coefficient GINI à la sortie du marché avec le coefficient après taxes et impôts, on peut ainsi voir l'effet des transferts de l'État sur la redistribution (Vis & Van Kersbergen 2014, 92). Cette information est disponible avec CANSIM 202-0709 et permet de tester si des institutions qui redistribuent davantage ont tendance à produire des politiques de revenu minimum plus généreuses.

Finalement, le dernier élément est la prise en compte de la pauvreté par le gouvernement. Comme indicateur, les plans de réduction de la pauvreté sont adaptés puisqu'ils démontrent que l'État s'est attardé à la question de la pauvreté et souhaite prendre des actions pour changer la situation. Ainsi, les élus peuvent concevoir l'aide sociale comme un programme déjà établi qui a le potentiel de combattre la pauvreté, ce qui aurait un effet positif sur la générosité. Le Québec est

¹⁶ 1990 à 1995 = CANSIM 279-0025 et 1997-2009 = CANSIM 282-0078

la première province à avoir mis en place un tel plan en 2002 suivie de Terre-Neuve et Labrador en 2006. Ainsi, une variable dichotomique a été créée « planloi », mais elle n'a pas été conservée puisque les autres provinces ont adopté leur plan vers 2008-2009 ou plus tard de sorte qu'elle devient marginale dans nos modèles (Canada sans pauvreté 2015).

Contraintes budgétaires

Pour le troisième axe, l'hypothèse est que certains éléments comme la dette, l'économie et l'étendue du programme peuvent créer une contrainte budgétaire qui exerce une pression négative sur la générosité des provinces. Trois indicateurs sont donc choisis. D'abord, il a été démontré précédemment que l'assistance sociale est un programme très vaste au Canada si l'on regarde le taux d'assistance sociale (« tass »). Cette mesure permet de déterminer si les provinces ou les années ayant un taux plus élevé amènent une baisse de la générosité pour éviter que les coûts du programme explosent ou simplement pour réduire les dépenses à long terme. Ronald Kneebone et Katherine White (2014) ont construit une base de données au sujet du nombre de bénéficiaires dans toutes les provinces de 1976 à 2012. De prime abord, cet outil aurait été utile, puisqu'il inclut tous les bénéficiaires et leurs personnes, ce qui permet l'analyse de la trajectoire du taux d'assistance sociale. Toutefois, il y a une ambiguïté associée à l'utilisation des années fiscales comme référence temporelle par les auteurs. Pour la grande majorité de la base de données, le nombre de bénéficiaires présenté est en date du 31 mars. Toutefois, pour les années plus récentes, les auteurs utilisent la moyenne mensuelle de l'année fiscale¹⁷. Cela peut donc créer des distorsions importantes. Par exemple pour l'Ontario en 2010 une situation économique

¹⁷ Par exemple, pour Québec 2002 : le nombre moyen de prestataires pour les mois de l'année fiscale 2001-2002 (avril 2001 à mars 2002) divisés par 12.

changeante a occasionné des fluctuations mensuelles importantes : 830 028 bénéficiaires au 31 mars et 797 664 bénéficiaires si la moyenne de l'année fiscale est utilisée, on parle donc d'une différence de plus de 30 000 prestataires! De façon générale les différences ne sont pas aussi énormes, mais il n'en demeure pas moins que la base de données n'est pas systématique. Par conséquent, une série de données originale pour toutes les provinces de 1990 à 2009 a été construite en utilisant toujours le 31 mars d'une année comme référence pour le nombre de bénéficiaires. Le taux d'assistance a été calculé à partir de ces données et la population canadienne totale de 0 à 64 ans. En fin de compte, les différences entre ces résultats et ceux de Kneebone et White varient entre 0,1 et 0,3%. L'annexe 2 présente ces données et la liste complète des sources.

Le taux d'assistance sociale est intimement lié à la situation économique. Le sommet a d'ailleurs été atteint au début 1990 pendant la récession. À l'inverse, une économie en croissance est synonyme de revenus supplémentaires et de dépenses de programmes plus faibles pour le gouvernement. L'impact de l'économie, mesurée à travers le PIB par habitant est donc prise en compte (« pibhab »). Il serait logique que les provinces riches soient plus généreuses puisqu'elles ont plus de marge de manœuvre budgétaire. Les données proviennent de CANSIM 384-0038.

Finalement, un bon indicateur des contraintes budgétaires est la dette. L'indicateur retenu est le poste budgétaire du service de la dette par rapport aux dépenses totales du gouvernement (« serv dette »). En effet, des provinces plus endettées auront moins de marges de manœuvre budgétaires, ce qui peut nuire à la générosité. Le ratio dette-PIB, bien que commun, n'a pas été utilisé puisqu'il ne représente pas directement la contrainte budgétaire liée à l'endettement. Les données ont été trouvées sur CANSIM 385-0001.

Fédéralisme

Le dernier axe à traiter est l'impact des décisions du gouvernement fédéral. Pour la première hypothèse (l'impact des transferts), la série 384-0004 de CANSIM a été utile pour calculer la part des transferts fédéraux dans les revenus totaux de chaque province. Si ce ratio est faible, on peut conclure que la province est riche (elle est capable de générer ses revenus de façon autonome) ou que le gouvernement fédéral se désengage. Il est donc difficile de savoir si cette mesure est positive ou négative pour la générosité, mais elle doit être prise en compte.

La deuxième hypothèse concerne le type de transferts aux provinces. À partir de 1996, Ottawa transfère un montant fixe (en bloc), ce qui implique la fin des programmes à coûts partagés. Ainsi, les incitatifs des provinces à une plus grande générosité sont réduits puisqu'elles doivent assumer seules toute augmentation des montants. La variable dichotomique « incit » a donc été créée. Pour les années 1990 à 1995, la valeur de « 1 » est octroyée puisque le gouvernement fédéral offrait un incitatif à la générosité, ce qui n'était plus le cas après 1995.

Transformation de données

Deux dernières précautions méthodologiques ont dû être prises en compte. D'abord, la distribution des données doit se rapprocher le plus possible de la normalité. Les tests d'asymétrie (*skewness*) et d'aplatissement (*kurtosis*) ont été faits pour respecter cette prémissse des méthodes quantitatives (Acock 2006, 110). La variable « pibhab » posait problème selon les deux tests, elle a donc été transformée avec « 1/racine carrée » et est devenu « tpibhab ». Les autres variables indépendantes présentaient des écarts faibles avec la normalité et la visualisation de graphiques a confirmé que d'autres modifications n'étaient pas nécessaires. Du côté des variables dépendantes,

la série basée sur la MPC ne posait aucun problème. Les dollars constants étaient problématiques au niveau de l’aplatissement, mais aucune transformation n’a été effectuée puisque la situation n’était pas extrême et que nous tentons d’éviter le plus possible de modifier les données.

Finalement, il est important de tester pour les variables colinéaires puisqu’autrement il est difficile de départager l’effet et l’importance de variables corrélées au sein d’un même modèle (Acock 2006, 287). Dans le cas où deux variables indépendantes étaient corrélées à plus de 0,8, elles n’ont pas été incluses dans le même modèle. D’abord, « deppub » et « tpibhab » étaient fortement corrélés, sûrement parce que les dépenses publiques sont calculées par rapport au PIB. Ces deux variables sont donc utilisées dans des modèles différents, mais la deuxième a préséance, car elle respecte davantage la loi normale. De plus, « gini » n’est pas corrélé au-delà de 0,8 avec l’une ou l’autre des variables indépendantes, mais demeure associé à plus de 0,7 avec d’autres variables¹⁸. Un test postrégression plus poussée(VIF) démontre que cette variable perd presque toute sa force explicative en compagnie de ces variables. Elle est donc utilisée à part.

Modèles

Afin de tester les variables et dans le but de prendre en compte les restrictions méthodologiques énoncées auparavant, 7 modèles statistiques sont produits et appliqués aux 4 variables dépendantes. Au total, il s’agit de 32 régressions, la moitié pour les personnes seules et l’autre pour la moyenne des quatre ménages.

¹⁸ Taux d’assistance, PIB/HAB, transferts fédéraux et dépenses publiques.

Le modèle 1 comprend la VDR, les variables dichotomiques gauche et droite, le taux de syndicalisation (tsynd), le taux d'assistance sociale (tass), le PIB par habitant (tpibhab), le service de la dette (servdette), les transferts fédéraux (tfed) et le type de transfert (incit). Le modèle 2 est identique, mais le PIB par habitant est remplacé par les dépenses publiques (deppub) puisque ces deux variables étaient fortement corrélées entre elles. Le modèle 3 comprend la VDR, les variables dichotomiques gauche et droite, le taux de syndicalisation (tsynd), l'engagement à la redistribution (gini), les transferts fédéraux (tfed), le type de transfert (incit). Ce modèle se distingue puisque « gini » ne pouvait être jumelé au PIB, aux dépenses publiques et au taux d'assistance pour cause de colinéarité. Les modèles 4, 5, 6 et 7 reprennent le modèle 1, mais avec les variables cumulatives pour les partis politiques : gauchecum et droitecum (modèle 4), centrecum et droitecum (modèle 5), gauchecum et centrecum (modèle 6) et gauchecum, droitecum, centrecum (modèle 7). L'idée est de tester les résultats dans des situations partisanes distinctes.

Tableau 2 : Récapitulatif des modèles

Modèle 1	VDR, gauche, droite, tsynd, tass, tpibhab, servdette, tfed, incit
Modèle 2	VDR, gauche, droite, tsynd, tass, deppub, servdette, tfed, incit
Modèle 3	VDR, gauche, droite, tsynd, gini, servdette, tfed, incit
Modèle 4	VDR, gauchecum, droitecum, tsynd, tass, tpibhab, servdette, tfed, incit
Modèle 5	VDR, centrecum, droitecum, tsynd, tass, tpibhab, servdette, tfed, incit
Modèle 6	VDR, centrecum, gauchecum, tsynd, tass, tpibhab, servdette, tfed, inci,
Modèle 7	VDR, centrecum, gauchecum, droitecum, tsynd, tass, tpibhab, servdette, tfed, incit

Chapitre 3 : Résultats et analyse

Le chapitre 3 présente d'abord les résultats des RMTC obtenus avec la méthode « Beck & Katz » qui est le modèle statistique principal de ce mémoire. Exposés sous forme de tableaux, les résultats présentent les coefficients des variables indépendantes, spécifie si elles sont significatives (et à quel degré) en plus d'établir le pouvoir explicatif du modèle avec le R2. L'échantillon est toujours de 200, autant pour les personnes seules que pour la moyenne des 4 ménages. Ensuite, l'analyse des résultats se fera selon les 4 axes théoriques présentés plus tôt. Finalement, les résultats du modèle statistique alternatif AR1 seront analysés et comparés avec la méthode principale afin de tester la solidité des résultats obtenus avec la méthode « Beck et Katz ».

Résultats personne seule (dollars constants)

Tableau 3 : Résultats pour personnes seules, dollars constants de 2009 (PCSE)

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Variable dépendante retardée (vdr)	0.88***	0.89***	0.88***
Gauche	2.89	12.75	53.53
Droite	-60.67	-59.08	52.41
Taux de syndicalisation (tsynd)	27.39***	33.8***	24.72***
Dépenses publiques (deppub)		-33.94	
Redistribution (gini)			-2589.4
Taux d'assistance sociale (tass)	-16.10	-31.55	
PIB par habitant (tpibhab)	-3489987*		
Service de la dette (servdet)	-19.20*	-26.42***	-37.41***
Transferts fédéraux (tfed)	7.35	8.87	3.77
Incitatif fédéral (incit)	402.07***	330.4***	237.95*
R2	0.9000	0.8989	0.8952
N	200	200	200

p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Le tableau 3 présente les résultats pour les personnes seules en dollars constants de 2009.

D'abord du côté des associations statistiques positives, la VDR, le taux de syndicalisation et les incitatifs fédéraux ressortent comme étant systématiquement significatifs à l'exception du modèle 3 ou l'impact du type de transfert venant d'Ottawa atteint seulement le seuil de 0,1. Du côté des associations négatives, le service de la dette représente la principale pression à la baisse. L'influence se fait principalement sentir dans les modèles 2 et 3, tandis que la variable est moins solide pour le modèle 1. L'autre association négative est le PIB par habitant, mais cette variable atteint à peine le seuil de 0,1, donc elle est peu robuste. D'autres variables ne sont pas concluantes, c'est le cas des dépenses publiques, l'engagement à la redistribution, le taux d'assistance sociale et les transferts fédéraux. Les modèles sont plutôt équivalents, mais le premier est légèrement plus efficace. Les R2 sont somme toute très élevés (0,89 et 0,90) ce qui signifie que les modèles expliquent une grande partie de la variation entre nos cas. Toutefois, cet indicateur n'est pas central à nos résultats puisqu'il est indûment gonflé par la VDR.

Tableau 4 : Résultats pour personnes seules, dollars constants de 2009 (PCSE)

	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
Variable dépendante retardée (vdr)	0.88***	0.88***	0.88***	0.88***
Gauchecum	-13.72		9.65	-10.26
Droitecum	-43.81**	-32.17**		-39.85*
Centrecum		13.60	26.36	7.12
Taux de syndicalisation (tsynd)	25.35***	23.72***	27.15***	25.29***
Taux d'assistance sociale (tass)	-49.69	-47.43	-30.30	-51.07*
PIB par habitant (tpibhab)	-433427**	-390186**	296572*	-414035**
Service de la dette (serv dette)	-18.88*	-15.23	-13.30	-17.16
Transferts fédéraux (tfed)	8.55	6.45	2.34	7.13
Incitatifs (incit)	342.20**	435.78***	516.11***	377.32**
R2	0.9025	0.9024	0.9009	0.9025
N	200	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

. Pour sa part, le tableau 4 reprend le modèle 1 avec les variables politiques cumulatives. On peut voir que les principales variables positives sont une fois de plus la VDR et le taux de syndicalisation. Les incitatifs fédéraux sont aussi associés positivement à la générosité au seuil 0,5 pour les modèles 4 et 7 et 0,01 pour les modèles 5 et 6. Du côté négatif, le PIB par habitant ressort généralement au niveau 0,05 (sauf pour le modèle 6). La variable cumulative des partis de droite est aussi corrélée, ce qui est une nouveauté en comparaison à sa consœur dichotomique. Son impact négatif est plus clair en situation bipartite (modèle 4 et 5) qu'en mode tripartie (modèle 7). La situation ne change pas pour les partis de gauche qui n'ont pas d'impact statistique significatif tout comme les partis de centre. Ainsi, l'ajout des variables politiques cumulatives évacue le service de la dette au profit d'une influence négative plus importante des partis de droite et de la situation économique. Les autres variables demeurent plutôt inchangées et les modèles 4 et 7 sont marginalement plus puissants. Il n'en demeure pas moins que les résultats les plus robustes pour les personnes seules sont l'association positive avec le taux de syndicalisation et la VDR.

Résultats personne seule (%MPC)

Tableau 5 : Résultats pour personnes seules, %MPC (PCSE)

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Variable dépendante retardée (vdr)	0.87***	0.88***	0.87***
Gauche	0.074	0.072	0.454
Droite	-0.313	-0.387	0.406
Taux de syndicalisation (tsynd)	0.219***	0.259***	0.186***
Dépenses publiques (deppub)		-0.221	
Redistribution (gini)			-9.40
Taux d'assistance sociale (tass)	-0.101	-0.186	
PIB par habitant (tpibhab)	2006.2*		
Service de la dette (serv dette)	-0.067	-0.105*	-0.178***
Transferts fédéraux (tfed)	0.032	0.047	0.005
Incitatif fédéral (incit)	2.72***	2.64*	1.71**
R2	0.8963	0.8960	0.8921
N	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Toujours pour les personnes seules, mais avec le %MPC comme variable dépendante, les résultats sont semblables puisque la VDR et le taux de syndicalisation sont les résultats les plus solides. Les incitatifs fédéraux sont associés positivement, mais il faut noter qu'il s'agit d'une variable significative à 0,1 pour le modèle 2 tandis qu'elle atteint le seuil de 0,05 pour le modèle 3 et 0,01 pour le modèle 1. Du côté négatif, le service de la dette revient, mais les résultats sont peu robustes puisqu'elle n'est significative que deux fois sur trois et n'atteint que 0,1 au modèle 2. Une fois de plus, les partis politiques n'ont pas d'impact clair tout comme le niveau des dépenses publiques, l'engagement à la redistribution, le taux d'assistance et les transferts fédéraux. Le modèle 3 est le moins puissant. Bref, les résultats pour cette variable sont très semblables à ceux en dollars constants pour les personnes seules.

Tableau 6 : Résultats pour personnes seules, %MPC (PCSE)

	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
Variable dépendante retardée (vdr)	0.87***	0.86***	0.87***	0.87***
Gauchecum	-0.145		0.018	-0.150
Droitecum	-0.329***	-0.222**		-0.335**
Centrecum		0.085	0.149	-0.010
Taux de syndicalisation (tsynd)	0.216***	0.195***	0.228**	0.216***
Taux d'assistance sociale (tass)	-0.370*	-0.316	-0.190	-0.368*
PIB par habitant (tpibhab)	-2659.54**	-2335.4*	-1707.19	-2687.52**
Service de la dette (servdette)	-0.065	-0.038	0.036	-0.067
Transferts fédéraux (tfed)	0.0364	0.028	-0.001	0.038
Incitatifs (incit)	2.12**	2.92***	3.25***	2.06**
R2	0.8998	0.8990	0.8971	0.8998
N	200	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Pour les modèles 4 à 7, la VDR est une fois de plus la variable la plus forte. Toutefois, deux autres associations positives et significatives ressortent : le taux de syndicalisation et les incitatifs fédéraux. Ces deux éléments ont un effet positif sur la générosité des provinces. Du côté négatif, les partis de droite sont associés négativement à la générosité des provinces tandis que les résultats n'indiquent pas d'impact clair des partis de centre et de gauche. Pour deux modèles sur 4, la taille de l'économie a un impact négatif significatif à 0,05 et le modèle 5 présente un effet semblable, mais moins robuste avec une valeur p inférieure à 0,1 seulement. Le taux d'assistance sociale est associée négativement à la générosité, mais les résultats sont peu robustes (p < 0,1 pour deux modèles sur 4 seulement). En outre, il n'y a pas d'effet clair du service de la dette ni du montant des transferts fédéraux. Bref, la VDR, le taux de syndicalisation et les incitatifs fédéraux sont des résultats positifs et récurrents à travers tous les modèles pour les personnes seules. L'effet négatif du PIB par habitant et des partis de droite (cumulatif) est récurrent, mais ces résultats sont moins solides que les variables précédentes. Pour leur part, les partis de gauche et de centre ainsi que les transferts fédéraux ne ressortent jamais, peu importe le modèle.

Résultats moyenne (dollars constants)

Tableau 7 : Résultats pour la moyenne des 4 ménages, dollars constants (PCSE)

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Variable dépendante retardée (vdr)	0.91***	0.92***	0.92***
Gauche	-103.61	-104.29	-111.55
Droite	-168.82*	-177.35*	-119.64
Taux de syndicalisation (tsynd)	16.01***	20.81***	18.36**
Dépenses publiques (deppub)		-21.43*	
Redistribution (gini)			-3949.2*
Taux d'assistance sociale (tass)	-18.88	-30.84	
PIB par habitant (tpibhab)	-222602**		
Service de la dette (servdet)	-26.94**	-30.12***	-38.59***
Transferts fédéraux (tfed)	6.97*	8.32**	7.54*
Incitatif fédéral (incit)	321.64***	292.95***	197.06*
R2	0.9300	0.9296	0.9278
N	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Logiquement, les résultats pour la moyenne des 4 ménages devraient présenter quelques variations par rapport aux montants des personnes seules puisque la générosité envers les ménages avec enfant et les personnes handicapées répond à différents critères de mérite. Un simple rappel : ces moyennes sont théoriques, car aucun Canadien ne peut recevoir ces montants qui relèvent d'un calcul mathématique. Cette deuxième variable dépendante permet toutefois de voir l'engagement global de générosité des provinces envers les citoyens les plus pauvres.

Comme c'était prévisible, la VDR est la variable la plus forte dans tous les modèles. Du côté des associations positives, le taux de syndicalisation et les incitatifs fédéraux ressortent comme favorisant la générosité. Pour les associations négatives, le service de la dette est significatif pour les trois modèles. Idem pour la croissance économique qui est associée négativement au seuil de 0,05. D'autres variables présentent des associations négatives, mais sont peu robustes (p < 0,1) : partis de droite, dépenses publiques, engagement à la redistribution et transferts fédéraux. Finalement, il n'y a pas d'effet clair de la gauche ou du taux d'assistance.

Tableau 8 : Résultats pour la moyenne des 4 ménages, dollars constants (PCSE)

	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
Variable dépendante retardée (vdr)	0.89***	0.90***	0.90***	0.90***
Gauchecum	-12.62		6.81	-8.93
Droitecum	-35.28**	-24.16*		-31.11
Centrecum		13.25	22.55	7.32
Taux de syndicalisation (tsynd)	13.62**	12.40**	15.50***	13.66***
Taux d'assistance sociale (tass)	-39.02	-37.90*	-25.93	-40.65*
PIB par habitant (tpibhab)	-269269***	-222817**	-147580	-247485**
Service de la dette (serv dette)	-30.53***	-27.09***	-25.84***	-28.78***
Transferts fédéraux (tfed)	7.94**	5.88	2.83	6.50
Incitatifs (incit)	286.33**	368.94***	422.36***	321.37**
R2	0.9309	0.9308	0.9298	0.9310
N	200	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Pour les modèles comprenant les variables politiques cumulatives, outre la VDR, le taux de syndicalisation (positif), les incitatifs fédéraux (positif) et le service de la dette (négatif) sont les principaux résultats comme c'était le cas avec les modèles 1 à 3. Du point de vue cumulatif, les partis de droite sont associés négativement à la générosité pour les modèles 4 et 5 seulement, donc en situation bipartite. L'influence du PIB est manifestement négative, mais elle demeure ambiguë puisqu'elle n'est pas significative pour le modèle 6 tandis qu'elle atteint le seuil de 0,05 à deux reprises (modèles 5 et 7) et 0,01 pour le modèle 4. Même de façon cumulative, les partis de gauche ou de centre n'ont pas d'effet clair sur la générosité. Finalement, les résultats pour le taux d'assistance et les transferts fédéraux laissent croire à une association statistique, mais cette dernière n'est pas constante à travers les modèles. En définitive, les modèles ont un bon pouvoir explicatif, mais le 7^e est plus puissant étant donné qu'il prend en compte les trois variables politiques.

Résultats moyenne (%MPC)

Tableau 9 : Résultats pour la moyenne des 4 ménages, %MPC (PCSE)

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Variable dépendante retardée (vdr)	0.88***	0.89***	0.89***
Gauche	-0.345	-0.402	-0.197
Droite	-0.555	-0.676	-0.287
Taux de syndicalisation (tsynd)	0.126***	0.143***	0.107***
Dépenses publiques (deppub)		-0.117**	
Redistribution (gini)			-3.35
Taux d'assistance sociale (tass)	-0.016	0.062	
PIB par habitant (tpibhab)	-917.77*		
Service de la dette (serv dette)	-0.056	-0.072*	-0.105**
Transferts fédéraux (tfed)	0.009	0.022	-0.001
Incitatif fédéral (incit)	1.67***	1.61***	1.18**
R2	0.9202	0.9208	0.9183
N	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Pour ce qui est du montant moyen exprimé en % de la MPC, les résultats sont semblables à ce qui a été mentionné précédemment. La VDR est toujours très forte et le taux de syndicalisation ainsi que les incitatifs fédéraux sont statistiquement significatifs à 0,01 sauf pour le modèle 3 où le type de transfert atteint le seuil de 0,05. Ensuite, les dépenses publiques (p < 0,05) et le PIB (p < 0,1) ont un effet statistique négatif, mais ces résultats doivent être pris avec précaution puisqu'ils concernent seulement un modèle. Le service de la dette est significatif avec les modèles 2 et 3, mais pas pour le modèle 1, ce qui réduit la portée de cette variable. Comme c'est le cas la plupart du temps, il n'y a pas d'association statistique avec les partis de gauche ou de droite ni avec l'engagement à la redistribution, le taux d'assistance sociale ou les transferts fédéraux. Le modèle 3 est une fois de plus le moins puissant.

Tableau 10: Résultats pour la moyenne des 4 ménages, %MPC (PCSE)

	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
Variable dépendante retardée (vdr)	0.865***	0.866***	0.877***	0.862***
Gauchecum	-0.122**		-0.039	-0.159**
Droitecum	-0.196***	-0.114*		-0.237***
Centrecum		0.031	0.039	-0.073
Taux de syndicalisation (tsynd)	0.138***	0.115***	0.145***	0.141***
Taux d'assistance sociale (tass)	-0.160	-0.095	-0.029	-0.145
PIB par habitant (tpibhab)	-1267.75**	-1040.58**	-710.81	-1475.86***
Service de la dette (servdette)	-0.065	-0.053	-0.065	-0.082*
Transferts fédéraux (tfed)	0.008	0.011	-0.004	0.022
Incitatifs (incit)	1.31**	1.79***	1.70**	0.942
R2	0.9234	0.9213	0.9201	0.9238
N	200	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Finalement, les modèles 4 à 7 sont cohérents avec les résultats obtenus pour les autres variables dépendantes, mais avec quelques nouveautés pour les variables politiques. En effet, les partis de droite sont associés négativement à la générosité pour tous les modèles, quoique de façon moins robuste avec le modèle 5. Les partis de gauche ressortent aussi de façon négative deux fois sur trois (p < 0,05). Curieusement, le PIB est associé négativement dans tous les modèles sauf le 6^e. De l'autre côté, le taux de syndicalisation revient comme une des associations positives avec les incitatifs fédéraux (sauf pour le 7^e modèle). Finalement, les partis de centre n'ont pas d'impact défini tout comme le taux d'assistance, les transferts fédéraux et le service de la dette. Les modèles sont très puissants (0,92 - 0,93), mais cela est faussement gonflé par la VDR.

En conclusion, plusieurs constats sont possibles face à ces résultats. D'abord, la VDR est une variable très puissante qui est toujours fortement corrélée. Cette dernière ne semble pas voler de pouvoir explicatif à d'autres variables comme le soutiennent certains auteurs étant donné que

plusieurs demeurent significatives malgré tout. Il est toutefois possible que les coefficients soient plus petits. Le taux de syndicalisation et les incitatifs fédéraux (type de transfert) sont les principaux facteurs qui sont associés à une plus grande générosité. Comme on peut le voir avec le tableau 11, ce sont deux variables assez robustes. Du côté négatif, le PIB est un élément qui est corrélé de façon récurrente à une générosité moindre. Pour ce qui est du service de la dette, il exerce une pression négative sur la générosité des provinces, mais seulement lorsqu'on utilise les dollars constants. Pour les partis politiques, leur effet est faible, peu importe le type de variable (dichotomique ou cumulative). Seulement l'effet cumulatif des partis de droite ressort comme étant négativement associé à la générosité. Pour les autres variables, soit qu'elles sont significatives sporadiquement ou qu'elles n'ont pas ou peu d'effet sur la générosité de l'aide sociale au Canada.

Tableau 11: Récapitulatif des associations statistiques des variables indépendantes avec le modèle statistique « Beck et Katz »

	P < 0,01	P < 0,05	P < 0,1	Total	%
VDR	28	0	0	28/28	100%
Taux de syndicalisation	24	4	0	28/28	100%
Incitatifs fédéraux	14	10	3	27/28	96%
Droitecum	3	5	3	11/12	92%
PIB par habitant	2	10	5	17/20	85%
Service de la dette	9	2	5	16/28	57%
Dépenses publiques	0	1	1	2/4	50%
Redistribution	0	0	1	1/4	25%
Taux d'assistance	0	0	5	5/24	21%
Transferts fédéraux	0	3	2	5/28	18%
Droite	0	0	2	2/12	17%
Gauchecum	0	2	0	2/12	17%
Gauche	0	0	0	0/12	0%
Centrecum	0	0	0	0/12	0%

Analyse des résultats

La première conclusion à tirer de ces résultats est l'aspect de dépendance au sentier qui est très intense comme nous l'avons vu avec la VDR. En effet, cette corrélation très forte implique que le montant de l'année précédente est le meilleur déterminant du montant de l'année à l'étude. Cela est très logique, voir intuitif puisque les décideurs publics se basent sur le niveau actuel des prestations pour décréter un gel, une augmentation ou une diminution des montants. Ils ne recommencent pas à zéro chaque année. C'est exactement ce que la VDR a capturé dans nos modèles. Or, comme il a été mentionné précédemment, cette variable n'est pas en relation causale avec les variations annuelles des montants d'aide sociale : ce n'est pas le fait que la prestation annuelle soit de 8000\$ qui cause une augmentation de 35\$. La cause des variations se trouve plus du côté des décideurs qui eux peuvent concevoir le montant comme peu ou trop généreux. En cas de gel, il est clair que les prestations sont jugées suffisantes et que le gouvernement veut diminuer la valeur des prestations pour inciter les gens à rejoindre le marché. En fin de compte, la VDR est une variable intermédiaire représentative du contexte dans lequel les décisions sont prises. Les variables dépendantes retardées dans le cas de l'étude de politiques de transferts en espèce semblent donc pertinentes et nécessaires à la bonne compréhension du phénomène. Les résultats de la VDR impliquent aussi que l'aide sociale est une politique fondamentalement incrémentale, c'est-à-dire qu'il est très rare de voir des changements majeurs d'une année à l'autre. Des changements importants peuvent tout de même subvenir comme la réduction de 20% du gouvernement Harris pour les personnes seules en 1995 ou encore l'augmentation de 1800\$ des progressistes-conservateurs albertain en 2009 (Tweddle et coll. 2013). Toutefois, ces situations sont marginales, il est clair que les changements sont plus visibles dans la longue durée. C'est d'ailleurs de là que vient la pertinence de la dimension temporelle de ce mémoire.

Acteurs : les partis politiques

L'approche des ressources du pouvoir soutient que les acteurs de gauche sont en faveur d'un État-providence vaste et généreux. C'est cette théorie qui nous a menés à la première hypothèse de ce mémoire : les provinces canadiennes qui ont été gouvernées à gauche et qui ont un taux de syndicalisation élevé devraient avoir une politique de revenu minimum plus généreuse.

Tout d'abord, force est de constater qu'une partie de notre hypothèse est infirmée : nos résultats ne font état d'aucun effet positif des partis de gauche au Canada sur la générosité de l'aide sociale, peu importe si nous testons leur influence avec une variable dichotomique ou cumulative. Plus étonnant encore, le tableau 10 soutient même un effet négatif de la gauche. Cela n'est pas surprenant si on prend en compte la trajectoire des montants d'aide sociale en dollars constants depuis 1990 : ils ont diminué de 11,5% pour les personnes seules, de 9% pour les personnes handicapées et de 3% pour les ménages biparentaux. De façon générale, les partis de gauche étaient bien intentionnés : le gouvernement de Bob Rae a augmenté la générosité de l'aide sociale au début des années 1990 jusqu'à ce qu'une situation économique et fiscale difficile le contraine à réduire les prestations à la fin de son mandat (Greafe 2015). Idem pour le gouvernement néodémocrate de Mike Harcourt en Colombie-Britannique qui après quelques augmentations au-delà de l'inflation, a dû réduire les prestations d'environ 500\$ en 1996 (Tweddle et coll. 2013). Or, le meilleur exemple démontrant l'ambivalence de la gauche face à la générosité de l'aide sociale est le Manitoba. Le NPD, au pouvoir depuis 2000, a augmenté les bénéfices de 165\$ pour les personnes seules en dollars constants. Dans un chapitre récent, Simpson soutient que les néodémocrates ont adopté « a cautious centrist approach » ce qui pourrait expliquer que cette province demeure aujourd'hui une des moins généreuses malgré la

présence d'un parti de gauche au gouvernement depuis près d'une décennie (Simpson 2015, 177).

Bref, la conclusion la plus juste est que les personnes bénéficiant de l'aide sociale ne peuvent pas compter sur les partis de gauche pour améliorer leur situation étant donné que ces derniers n'ont pas laissé d'empreinte positive à long terme (cumulative) sur la générosité de l'aide sociale.

De l'autre côté du spectre politique, nos résultats démontrent l'impact négatif des partis de droite sur la générosité. Ce résultat est en ligne avec ce qu'on retrouve dans la littérature (Korpi et Palme 2003). Il faut noter que ce n'est pas l'impact immédiat de ces partis (variable dichotomique) qui capture leur effet, mais bien la variable cumulative. En effet, c'est l'effet à long terme des progressistes-conservateurs, libéraux britanno-colombiens et élus du Parti saskatchewanais qui est associé à une générosité plus faible. Cette situation permet de saisir un aspect temporel important : bien que les partis de droite aient, à l'occasion, coupé les montants d'aide sociale, leur stratégie principale aura été un gel des prestations ce qui a eu comme conséquence une réduction de la valeur des prestations à travers le temps. C'est ce qu'a fait Mike Harris pour toute la durée de son mandat après la baisse de 20% en 1995. Idem pour Ralph Klein en Alberta où les bénéfices pour les personnes seules ont été gelés de 1994 à 2005. Finalement, nos résultats rejoignent la conclusion d'Haddow & Klassen (2006) qui soutiennent que le retranchement néolibéral est plus saillant dans un contexte politique polarisé. Avec le modèle 4 où seulement les variables cumulatives de gauche et de droite sont incluses, on obtient un coefficient plus fort pour la droite en comparaison aux autres modèles. Surtout, il s'agit d'un résultat systématiquement significatif.

En somme, il semble que les variables cumulatives soient un choix plus approprié pour évaluer l'impact des partis politiques dans le contexte de ce mémoire étant donné qu'elles ont un aspect temporel allongé. Il est clair que les partis de droite ont un effet négatif pour la générosité

de l'aide sociale et les partis de gauche, contrairement à ce que soutient l'approche des ressources du pouvoir, ne favorisent pas une plus grande générosité des politiques de revenu minimum.

Acteurs : les syndicats

Les résultats confirment la deuxième partie de notre hypothèse : les provinces où les syndicats sont plus forts ont tendance à offrir des politiques de revenu minimum plus généreuses. C'est à travers le taux de syndicalisation que nous avons testé l'impact de ces acteurs et force est de constater qu'il s'agit d'un résultat robuste puisque dans 100% des modèles cette variable est significative à au moins 0,05 et la plupart du temps à 0,01. C'est un des facteurs qui peut expliquer pourquoi le Québec, la Saskatchewan et Terre-Neuve-Labrador sont les provinces les plus généreuses puisque c'est dans ces provinces qu'on retrouve la plus grande proportion de syndiqués. L'interprétation de ce résultat n'est toutefois pas simple; on peut facilement s'imaginer un syndicat militer pour une politique d'assurance-emploi généreuse, mais il est plus difficile de croire que les politiques d'aide sociale soient dans leurs priorités. Or, comme le soutient Brady (2009), les acteurs politiques de gauche ont un effet *indirect* sur la générosité, c'est-à-dire qu'ils sont en faveur d'un État-providence plus large, d'une plus grande redistribution. C'est ce qui peut expliquer que les provinces ayant des syndicats plus forts ont des politiques de revenu minimum plus généreuses. Comme le soutient Van Mechelen (2009, 186-7), les États qui excluent les syndicats du « policy making » ont tendance à être moins généreux, confirmant ainsi leur potentiel effet positif. Dans le cas présent, le taux de syndicalisation représente la mobilisation de ces acteurs : plus ils sont mobilisés plus ils peuvent revendiquer leur place dans le processus décisionnel. Les cas de Terre-Neuve-Labrador, du Québec et du Nouveau-Brunswick que nous abordons dans les lignes suivantes sont concluantes à ce sujet.

Une deuxième interprétation est possible : peut-être que le taux de syndicalisation ne capture pas seulement la mobilisation des syndicats. Il pourrait s'agir d'un indicateur global de mobilisation sociale. Par exemple, l'importante mobilisation du tiers secteur au Québec est bien connue (Vaillancourt 2002 & Laforest 2011). On peut voir son impact au milieu des années 1990 où le Québec, contrairement à la grande majorité des provinces, n'a pas diminué les montants d'aide sociale lors du passage du RAPC au TCSPS. L'impact de ces groupes est aussi notable en regard à la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale de 2002, une première au sein des provinces canadiennes (Noël 2015). Ainsi, la société civile québécoise est toujours présente pour assurer que la voix des plus démunis soit entendue par le gouvernement. Le résultat est éloquent : il s'agit d'une des provinces les plus généreuses.

À Terre-Neuve-Labrador, la gauche n'a jamais été au pouvoir. Nonobstant, la société civile est très organisée comme le démontre son taux de syndicalisation (le 2^e plus élevé au pays). De plus, les groupes du tiers secteur ont joué un rôle important en ce qui concerne les politiques sociales de la province : ils ont participé à l'élaboration du Support Act en 2002 qui visait à assouplir les conditions d'éligibilité à l'aide sociale en plus d'augmenter fortement les prestations pour les personnes seules (+ 6200\$ sur deux ans). Leur rôle est aussi important dans la stratégie de réduction de la pauvreté de 2006 dans laquelle le gouvernement s'engage à indexer automatiquement les montants afin que le niveau de vie des bénéficiaires ne diminue pas. Finalement, cette trajectoire vers une plus grande générosité est, selon Mondou, le fruit d'un travail de concertation entre quatre acteurs : le gouvernement, le patronat, les syndicats et le tiers secteur (Mondou 2015). TNL est aujourd'hui la province la plus généreuse.

Il faut toutefois être prudent avec cette interprétation. Il semble très plausible qu'un tiers secteur organisé favorise des politiques plus généreuses, mais il est moins certain que le taux de

syndicalisation capture cet aspect. D'ailleurs, il est difficile lors d'études statistiques de trouver un indicateur de la prégnance du tiers secteur, le nombre total d'organisations ne serait pas nécessairement représentatif ni particulièrement fiable, ce qui nous laisse peu d'options pour évaluer l'impact de ces acteurs dans le cadre d'une étude quantitative. En outre, il est difficile d'extrapoler sur les résultats étant donné que nous n'avons pas retenu les effets fixes qui devraient justement capturer l'impact de variables que nous avons omises comme la mobilisation du tiers secteur. D'autres études devraient être produites pour déterminer s'il existe un lien entre un tiers secteur fort et des syndicats forts, mais ce filon semble plausible et pertinent.

Bref, l'approche des ressources du pouvoir n'offre qu'une réponse partielle à notre question de recherche. La gauche n'a pas d'effet positif sur la générosité de l'aide sociale au Canada, ce qui est plutôt surprenant. Par contre, les partis de droite ont l'effet négatif attendu. L'effet positif des syndicats semble solide puisqu'il s'agit de notre variable indépendante la plus robuste et systématique après la VDR. Ainsi, cette association positive infirme la conclusion de David Rueda voulant que les syndicats ne favorisent que leurs membres. Ce sont des organisations en faveur d'une plus grande redistribution et d'un État-providence plus généreux ce qui a un impact positif au bout du compte sur les revenus d'aide sociale. En définitive, il serait pertinent de développer des outils qui permettent d'évaluer l'impact du tiers secteur et aussi de déterminer dans quelle mesure le taux de syndicalisation est représentatif de la mobilisation de la société civile en général.

Institutions

Pour différentes raisons, nous n'avons pas pu tester notre hypothèse institutionnelle comme nous l'aurions voulu. D'abord, il faut souligner que les provinces canadiennes sont plutôt semblables d'un point de vue institutionnel ce qui a comme avantage de faciliter la comparaison des cas, mais du même coup réduit l'univers des possibilités¹⁹. En outre, des impératifs méthodologiques ont limité l'utilisation de ces variables pour cause de colinéarité. Les dépenses publiques (deppub) étaient fortement corrélées au PIB par habitant. Idem pour l'engagement à la redistribution qui était corrélé au PIB par habitant, aux dépenses publiques, aux transferts fédéraux et au taux d'assistance sociale. Finalement, la variable « planloi » représentant les plans de réduction de la pauvreté a été abandonnée puisqu'elle était trop marginale au sein de nos cas, n'intervenant qu'à la toute fin de la période couverte. Nonobstant, nous avons quand même pu tester notre hypothèse institutionnelle : les provinces qui favorisent la redistribution et qui dépensent plus devraient être plus généreuses.

D'abord, les dépenses publiques sont systématiquement utilisées dans le modèle 2. Cette variable a été conceptualisée comme un indicateur du développement de l'État-providence dans les provinces. Ainsi, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec étaient les endroits où les dépenses publiques étaient plus importantes par rapport à leur économie (PIB). En ce qui concerne les résultats, dans deux cas sur quatre, cette variable était significative, une fois au niveau 0,05 et une fois au niveau 0,1. Pour les autres cas, il n'y avait pas d'association statistique quelconque. Ce qui étonne est l'absence d'influence positive : soit qu'il n'y a pas de relation claire ou qu'elle est simplement négative. Ainsi, ce n'est pas parce qu'une province dépense davantage qu'elle sera plus généreuse. Bref, notre hypothèse est infirmée.

¹⁹ Le mode de scrutin est le même tout comme le système parlementaire britannique et l'État-providence est libéral.

Comment expliquer cette absence de relation positive? L'État-providence de certaines provinces peut être plus développé, mais il est plausible que les gouvernements décident de dépenser davantage dans d'autres postes budgétaires que l'aide sociale puisqu'il ne s'agit pas d'une priorité. Il faudrait donc regarder où et comment l'argent est dépensé puisqu'un simple indicateur des dépenses publiques manque de précision. D'ailleurs, cela nous amène au débat sur le ciblage et l'universalité des politiques sociales que nous n'abordons pas dans ce mémoire.

L'autre interprétation est que notre variable peut avoir été mal construite, c'est-à-dire qu'en faisant un ratio dépenses publiques sur PIB, on gonfle artificiellement la portée de l'État-providence dans les provinces qui ont une économie plus petite. Du même coup, on réduit la portée de l'État-providence des provinces riches. Peu importe, il s'agit d'une variable peu concluante pour expliquer les variations de la générosité de l'aide sociale au Canada, ce qui infirme notre hypothèse. D'autres études devraient utiliser des indicateurs plus précis et porter une attention particulière à l'architecture des dépenses publiques dans le but de mettre le doigt sur des traits institutionnels plus saillants.

Ensuite, la deuxième variable institutionnelle est l'engagement à la redistribution. L'idée est qu'une province qui redistribue davantage la richesse notamment à travers ses taxes, impôts et transferts sera plus portée à être généreuse envers les personnes plus pauvres de la société qui bénéficient de l'aide sociale. C'est une variable « Robin des bois » qui cherche à déterminer l'effet de la progressivité du système de taxation et des transferts. Or, il n'y a pas d'association statistique entre notre variable « gini » et la générosité de l'aide sociale. Ce résultat peut surprendre puisque Québec et Terre-Neuve sont des provinces qui redistribuent plus à travers leur système de taxation et elles sont plus généreuses. Par contre, les provinces maritimes redistribuent aussi davantage, mais elles offrent des prestations d'aide sociale plus basses. On

peut donc conclure que cette « culture » institutionnelle de la redistribution ne touche pas nécessairement les personnes bénéficiant de l'aide sociale qui sont à la limite de l'État-providence. Une fois de plus, cela nous amène au débat sur l'universalité et le ciblage en politiques sociales qui devrait être abordé dans des études ultérieures.

Pour terminer, il serait pertinent de reproduire cette étude dans quelques années pour voir l'impact des plans de réduction de la pauvreté. La plupart des provinces ont adopté ces stratégies en 2009 ou après. Comme il a été mentionné précédemment, ces derniers ont eu un impact positif au Québec et à Terre-Neuve-Labrador et nous avons de bonnes raisons de croire que c'est aussi le cas au Nouveau-Brunswick avec la loi *Ensemble pour vaincre la pauvreté* adoptée en 2009 (Thériault et LeBreton 2015, 197).

Contraintes budgétaires – Taux d'assistance

L'hypothèse sur les contraintes budgétaires est inspirée du concept d'austérité permanente de Paul Pierson : la marge de manœuvre budgétaire des États est de plus en plus faible et le coût des programmes augmente sans cesse. Donc, les provinces ayant un taux d'assistance sociale élevé, une économie moins développée et une dette publique importante seront moins généreuses.

D'abord, il n'y a pas de lien clair entre la générosité et le taux d'assistance sociale. Cette variable est associée statistiquement de façon négative 5 fois sur 24 au seuil de 0,1, aussi bien dire que ce résultat est peu robuste. Cela nous mène à deux constats. Premièrement sur l'aspect spatial, il semble qu'une province ayant un taux d'assistance plus élevé donc techniquement une pression budgétaire plus importante, n'a pas tendance à être moins généreuse. Au contraire,

Terre-Neuve & Labrador est plus généreux tout en ayant la plus grande proportion d'assistés sociaux au Canada.

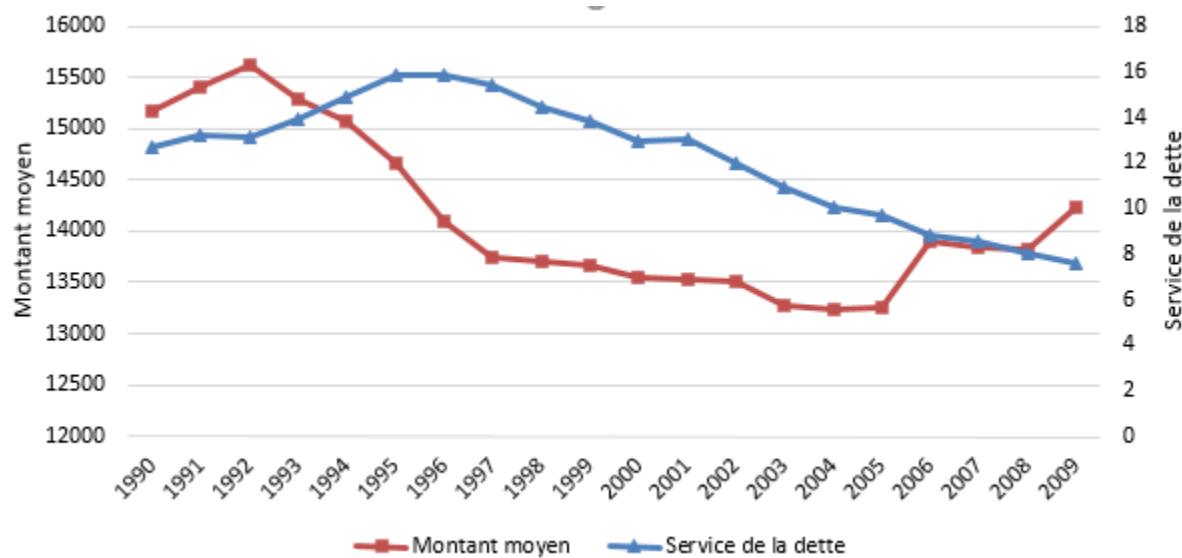
Deuxièmement du point de vue temporel, c'est la situation de l'œuf et la poule. Quelle variable vient en premier? Est-ce que les décideurs ajustent le montant en fonction du nombre de bénéficiaires ou c'est le montant qui est utilisé pour contrôler le recours à l'aide sociale? Comme Boychuk (2015) le soutient, le nombre de bénéficiaires est déterminé à 90% par des facteurs économiques comme le PIB et le taux d'emploi, deux éléments qui sont souvent hors du contrôle des gouvernements comme ce fut le cas avec la récession du début des années 1990 et la crise économique de 2008. Le gouvernement peut donc être plus généreux et offrir une meilleure couverture aux gens dans le besoin ou encore diminuer les bénéfices pour atténuer l'impact sur les finances publiques. Or, la relation va peut-être dans l'autre sens : le montant d'aide sociale est aussi un outil pour réduire le nombre de prestataires. En effet, il s'agit d'un des seuls moyens à la disposition des administrateurs des programmes d'aide sociale pour décourager le recours à l'aide sociale (Stevens et coll. 2011, 179). Cette façon de faire est inspirée de la logique néolibérale : le but est d'abaisser les prestations à un niveau si bas que les gens n'auront pas le choix de rejoindre le marché. C'est par exemple ce qui a été fait en Alberta sous Ralph Klein (Haddow & Klassen 2006, 229). Bref, nos résultats démontrent qu'il n'existe pas d'association entre la générosité des prestations et le taux d'assistance sociale. Plutôt, cela indique que les provinces n'ont pas agi de façon uniforme, ce qui peut expliquer l'absence de relation. Cette variable peut avoir un effet dans certaines provinces, mais son impact sur l'ensemble ($N = 200$) n'est pas saillant.

Contrainte budgétaire – Service de la dette

Les résultats pour le service de la dette sont plus concluants : cette variable est significative 16 fois sur 28. Toutefois, on retrouve cette relation négative surtout lorsqu'on regarde les montants d'aide sociale exprimés en dollars constants puisqu'ils sont significatifs 11 fois sur une possibilité de 14. Plus précisément encore, l'effet est plus solide pour la moyenne des quatre ménages où cette variable est significative 6 fois sur 7 au seuil de 0,01. Ainsi, plus important est le poste budgétaire du service de la dette, plus faible est la générosité. La santé financière d'une province a donc un impact sur les montants d'aide sociale lorsqu'on considère l'engagement général à la générosité. Le cas des provinces maritimes (excluant Terre-Neuve) est illustratif : le service de la dette représentait plus de 10% de leurs dépenses en 2009 et ce sont des provinces moins généreuses que la moyenne.

Du point de vue temporel, la figure 8 ci-dessus illustre bien que l'époque de retranchement de l'État-providence (1993-2005) correspond aux années où la situation financière des provinces était la plus difficile. Lorsque le service de la dette est passé sous les 10% en moyenne en 2006, les montants ont recommencé à augmenter légèrement sans jamais revenir au niveau du début 1990. Il faut toutefois être prudent avec cette figure, pour bien le lire il faut regarder les trajectoires qui sont de toute évidence opposées et non le niveau absolu des lignes. Bref, il semble bel et bien avoir un lien entre la générosité et l'état des finances publiques.

Figure 8: Évolution du montant moyen d'aide sociale (tous ménages confondus) et du service de la dette au Canada



Source : Tweddle et al, 2013 et CANSIM 385-0001

Contrainte budgétaire – PIB

Finalement, les résultats concernant l'impact de l'économie sont intéressants. Dans 17 cas sur 20 cette variable est significative, dont 12 fois au moins au seuil de 0,05. Il ne s'agit pas d'un résultat aussi solide que le taux de syndicalisation et les incitatifs fédéraux, mais cette variable est digne d'intérêt. Contrairement à notre hypothèse, la taille de l'économie provinciale exprimée à travers le PIB n'a pas d'effet positif sur la générosité des gouvernements, au contraire l'association est négative. Depuis 1990, l'économie canadienne s'est grandement développée si on regarde le PIB par habitant qui est passé en moyenne de 24 945 en 1990 à 46597 en 2009 (CANSIM 384-0048). Une croissance économique comme celle-ci devrait théoriquement augmenter les revenus de l'État et créer des opportunités d'emploi pour les prestataires de l'aide sociale ce qui réduirait les coûts du programme. Du moins, cela donne la possibilité d'être plus généreux ou d'ajuster les prestations à l'inflation. Par contre, ce n'est pas ce qui s'est passé au Canada depuis 1990, le développement économique n'a pas profité aux plus pauvres de la

société. Cela est en ligne avec plusieurs études qui soutiennent qu'il n'y a pas de ruissellement (*trickle down*) (Kenworthy 2013, Van Mechelen 2009, Cantillon 2011). Comme le soutient Kenworthy : « Still, whether or not to pass on the fruits of economic growth is a policy choice, and some countries chose to pass on more than others » (2013, 15). Comme nous l'avons vu, la droite a réduit les bénéfices et la gauche n'a pas amélioré la situation. Au bout du compte, les personnes seules ont vu leurs prestations réduites de 11,5% pendant que le PIB par habitant a presque doublé.

Une seconde interprétation est possible. En se basant sur l'austérité permanente de Pierson, on peut voir dans l'impact négatif du développement économique la confirmation de sa thèse principale : la croissance n'est plus assez forte pour soutenir la hausse des dépenses publiques. Ainsi, les gouvernements n'ont pas pu maintenir la valeur des prestations qui ont donc diminué à travers les années, et ce malgré un PIB qui a clairement augmenté. D'ailleurs, nos résultats démontrent que l'impact négatif de l'économie est plus fort pour les personnes seules que pour la moyenne des ménages. Ces derniers sont les premières victimes des coupes puisqu'ils sont moins méritants que les ménages avec enfant et les personnes handicapées.

Bref, notre hypothèse est infirmée en grande partie : le taux d'assistance n'est pas associé de quelque façon que ce soit à la générosité de l'aide sociale puisque la réponse des gouvernements n'a pas été uniforme d'une province à l'autre. En outre, le développement économique n'engendre pas une plus grande générosité, au contraire l'association statistique est négative et les personnes seules sont les premières touchées. Il faut aussi ajouter que les provinces riches n'ont pas tendance à être plus généreuses. Or, notre hypothèse tient le coup au sujet des finances publiques : un endettement élevé crée une pression budgétaire sur les finances publiques qui entraîne une générosité moindre envers les personnes vivant de l'aide sociale.

Fédéralisme

Les deux hypothèses de cet axe se concentrent sur l'aspect temporel des décisions du gouvernement fédéral puisque les provinces ont vécu des chocs identiques au même moment lorsque le gouvernement Chrétien a modifié les transferts fédéraux au milieu des années 1990. Selon nos résultats, il n'y a pas d'association statistique entre le montant transféré aux provinces et la générosité de ces dernières. Par contre, nous avons une association statistique positive et très forte entre le type de transfert du gouvernement fédéral et la générosité de l'aide sociale. En passant d'un programme à coût partagé à un financement en bloc, Ottawa a modifié les incitatifs des provinces à augmenter les montants d'aide sociale. Désormais, elles doivent assumer à 100% toute hausse contrairement à 50% auparavant. Les résultats démontrent que le programme à coût partagé favorisait la générosité au sein des provinces canadiennes.

Ce résultat est très solide : il est significatif 27 fois sur 28 et la moitié du temps au seuil de 0,01. Nous confirmons ainsi un élément récurrent de la littérature canadienne : le gouvernement fédéral a joué un rôle somme toute négatif par rapport à la générosité de l'aide sociale. Toutefois, ce n'est pas tant le montant des transferts qu'il faut regarder, mais bien le changement dans les incitatifs aux provinces. Ainsi, une hypothèse sur deux est confirmée.

Modèle statistique alternatif : AR1

Devant la difficulté à déterminer si notre variable dépendante retardée limitait suffisamment pour enrayer l'autocorrélation, nous avons décidé d'utiliser la transformation AR1. Cette modification convertit notre modèle statistique et contrôle l'autocorrélation. Contrairement

au modèle Beck & Katz, ce modèle statistique n'inclut pas de VDR qui nous semble pourtant nécessaire théoriquement pour le genre d'étude que nous faisons. La combinaison de la transformation AR1 et de la VDR serait un non-sens méthodologique puisque les deux modifient la dynamique temporelle de notre échantillon. Autrement dit, pour notre modèle statistique principal nous avons privilégié la théorie tandis que pour notre modèle alternatif nous avons privilégié la statistique. Les tableaux des résultats sont disponibles à l'annexe 3, mais les résultats ont été compilés au tableau 12.

Tableau 12 : Récapitulatif des associations statistiques des variables indépendantes avec la transformation AR1

	P < 0,01	P < 0,05	P < 0,1	Total	%
Incitatifs fédéraux	26	2	0	28/28	100%
PIB par habitant	9	3	6	18/20	90%
Droitecum	3	4	3	10/12	83%
Centrecum	1	6	3	10/12	83%
Taux de syndicalisation	9	5	2	16/28	57%
Taux d'assistance	5	4	2	11/24	46%
Gauchecum	1	2	1	4/12	33%
Gauche	0	0	4	4/12	33%
Transferts fédéraux	1	4	3	8/28	29%
Service de la dette	0	2	5	7/28	25%
Dépenses publiques	0	0	0	0/4	0%
Redistribution	0	0	0	0/4	0%
Droite	0	0	0	0/12	0%

En premier lieu, les résultats de l'axe sur les acteurs sont sensiblement les mêmes. Une fois de plus, les variables politiques cumulatives sont plus parlantes que les variables dichotomiques ce qui confirme notre constat que les politiques d'aide sociale sont surtout incrémentales. L'effet des partis politiques se fait sentir dans la longue durée et non immédiatement. Les partis de gauche n'ont toujours pas d'effet positif sur la générosité de l'aide sociale. Avec notre deuxième modèle statistique, leur effet est même quelques fois négatif et significatif. La nouveauté se situe chez les partis de centre qui sont clairement associés

négativement à la générosité de l'aide sociale. Ainsi, nous pouvons maintenir le constat que tous les partis politiques ont contribué à la réduction des prestations d'aide sociale, principalement la droite et dans une moindre mesure le centre tandis que la gauche n'a rien fait pour améliorer la situation. Ensuite, le portrait est plus contrasté pour le taux de syndicalisation qui était pourtant une de nos variables les plus solides. Avec le 2^e modèle, la relation demeure positive, mais elle est moins récurrente (16/28). Toutefois, cette différence est due aux variables en dollars constants. Lorsque les montants sont exprimés en % de la MPC, le taux de syndicalisation demeure systématiquement significatif, 9 fois au seuil de 0,01 et 5 fois à 0,05, donc la relation est intacte de ce côté. Ainsi, l'approche des ressources du pouvoir explique en partie les variations des montants d'aide sociale entre les provinces canadiennes.

En deuxième lieu, les résultats pour l'axe institutionnel sont semblables : il n'y a aucune relation entre le niveau des dépenses publiques ou l'engagement à la redistribution et la générosité de l'aide sociale au Canada. Une fois de plus, nous n'avons pas pu tester comme nous l'aurions voulu ces variables, notamment pour des enjeux statistiques (colinéarité) et théoriques (plusieurs traits institutionnels semblables). Nos hypothèses demeurent donc infirmées.

En troisième lieu, notre deuxième modèle statistique semble plus favorable aux variables de l'axe des contraintes budgétaires. D'abord, le taux d'assistance devient plus saillant, car il est significatif 11 fois sur 24. Bien que nous ne pouvons pas considérer ce résultat comme très robuste, nous pouvons tout de même constater que la relation est positive. Avec notre premier modèle statistique, cette variable était négative la plupart du temps et non significative, mais grâce à ce deuxième modèle statistique il est désormais possible de pousser un peu plus loin notre interprétation. Donc, comment expliquer qu'un taux d'aide sociale élevé soit associé à une plus grande générosité? D'un côté, il est possible qu'il s'agisse d'une simple coïncidence temporelle :

les montants étaient plus élevés au début des années 1990 tout comme le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale. De l'autre côté, cette association positive a pu contribuer à l'idée que des prestations « élevées » retirent l'incitatif à travailler et créent une dépendance à l'État. On peut donc y voir l'influence du passage d'un modèle keynésien à un modèle néolibéral qui a été abordé dans la revue de la littérature. Les gouvernements ont ainsi pu réduire les montants d'aide sociale afin de diminuer le taux d'assistance. Bref, pour faire suite à notre analyse de cette variable précédemment, il semble que le montant soit plutôt un outil à la disposition des décideurs qui est utilisé pour contrôler le taux d'assistance et non l'inverse.

Toujours dans l'axe sur les contraintes budgétaires, l'effet de la taille de l'économie exprimée à travers le PIB par habitant demeure négatif, mais semble plus robuste puisqu'elle ressort plus souvent comme significative au moins au seuil 0,05 comme on peut voir avec le tableau 12. Cela corrobore notre constat que le développement économique ne favorise pas des politiques de revenu minimum plus généreuses. Les provinces ayant une économie solide ne semblent pas plus disposées à offrir des prestations plus élevées. La dernière variable de cet axe est le service de la dette qui représente une pression négative sur les finances publiques. Cette relation qui était forte lorsqu'on prenait les montants exprimés en %MPC apparaît désormais comme moins robuste, il faut donc être prudent avec cette dernière. Notre hypothèse au sujet des contraintes budgétaires demeure donc infirmée.

En quatrième lieu, le deuxième modèle statistique confirme notre conclusion sur le rôle négatif du gouvernement fédéral face à la générosité de l'aide sociale. Le passage d'un programme à coût partagé au financement en bloc des programmes sociaux a modifié les incitatifs à la générosité des provinces qui devaient désormais se débrouiller avec le montant octroyé par Ottawa en plus d'assumer 100% de toute augmentation. Contrairement au premier

modèle statistique, le montant des transferts fédéraux est quelques fois significatif et la relation est négative ce qui pourrait indiquer que lorsque les transferts fédéraux représentent une grande partie des revenus des provinces ces dernières sont plus pauvres, donc ont moins les moyens d'être généreuses. Toutefois, nos résultats ne sont pas assez robustes pour être certain de ce constat. Il n'en demeure pas moins que la conclusion sur l'impact du type de transfert tient toujours et s'avère un de nos résultats les plus robustes.

Contributions à la littérature

Ce mémoire est un premier jalon dans l'étude comparée des politiques d'aide sociale au Canada puisqu'aucune étude n'avait abordé précisément la générosité des prestations. La plupart des auteurs s'intéressent à la trajectoire globale des montants ou encore au régime de droits et d'obligations relié à cette politique.

Du point de vue théorique, ce mémoire est pertinent à plusieurs égards. D'abord, l'approche des ressources du pouvoir n'offre qu'une réponse partielle à la générosité de l'aide sociale. La question demeure cependant le rôle joué par les syndicats. Contrairement à Rueda (2005), nos résultats démontrent que les syndicats n'ont pas un effet positif que pour leurs membres. Il est possible que le rôle des syndicats varie d'un régime d'État-providence à l'autre et il est raisonnable de soupçonner que la thèse de Rueda s'applique principalement aux États providences conservateurs d'Europe continentale qui sont plus corporatistes. Nos résultats penchent donc plus du côté de l'approche des ressources du pouvoir et de Van Mechelen (2009) : les pays où les syndicats ont une place à la table des décisions ont tendance à être plus généreux, confirmant ainsi le rôle positif joué par ces derniers. D'ailleurs, nos résultats sont aussi en ligne avec Rodney Haddow (2006, 2014) : le retranchement néolibéral semble plus fort dans un

contexte partisan polarisé comme nous l'avons vu avec le modèle 4 et les syndicats sont les principaux acteurs qui favorisent la redistribution

Pour ce qui est des contraintes budgétaires, Pierson (1998) avec son concept d'austérité permanente semble juste puisque les ressources des gouvernements sont limitées, notamment par la pression de la dette qui réduit la marge de manœuvre budgétaire. Le développement économique ne contribue pas non plus à des politiques plus généreuses ce qui est en ligne avec l'austérité permanente : la croissance n'est plus assez forte pour soutenir les coûts des programmes sociaux. Les gouvernements font donc face à une situation où couper est une des seules solutions. L'État-providence est donc en redéfinition et le marché prend une place de plus en plus importante pour assurer la qualité de vie des citoyens.

Nous apportons aussi une contribution au sempiternel débat sur les effets de la décentralisation sur la générosité des politiques sociales. Nous ne pouvons pas déterminer l'effet de la centralisation puisque nous avons seulement comparé des entités décentralisées. Toutefois, il n'est pas certain que cette décentralisation soit néfaste pour la générosité. Ce mémoire démontre que des facteurs propres aux entités subétatiques ont une influence comme le PIB, le taux de syndicalisation et la partisannerie. Ces pressions sont les mêmes au sein d'États unitaires. Ce qui semble importer davantage est le rôle joué par le gouvernement central : établit-il des critères nationaux? Quels incitatifs envoie-t-il aux provinces, états, cantons? Van Mechelen démontre de façon éloquente que la Suisse, un État fédéral, a des politiques de revenu minimum généreuses contrairement au Canada et aux États-Unis, deux autres fédérations. En se basant sur nos résultats, nous ne croyons pas qu'il faut voir la cause d'une faible générosité dans la décentralisation en tant que telle, mais plutôt dans les actions du gouvernement central. Par

contre, une chose est certaine : dès qu'une politique est décentralisée, les chances qu'il y ait des endroits moins généreux que d'autres sont très fortes.

Nous avons aussi quelques contributions méthodologiques à apporter. La première est que les variables partisanes dichotomiques sont peu pertinentes pour l'étude de politiques incrémentales et dépendantes au sentier comme l'aide sociale. Des changements radicaux peuvent subvenir, mais ils sont très rares de sorte que ces variables ne ressortiront jamais comme significatives. Par contre, l'effet cumulatif des partis politiques est beaucoup plus approprié comme le soutenait Brady (2009). On peut voir l'empreinte partisane à long terme sur les politiques grâce à ce type de variables.

La dernière contribution est au sujet de la variable dépendante retardée qui est loin de faire l'unanimité dans la littérature. Dans notre cas, cette dernière ne vole pas de pouvoir explicatif aux autres variables indépendantes. Au contraire, elle contribue à la précision de nos modèles en ajoutant un élément contextuel nécessaire. D'ailleurs, notre modèle statistique alternatif qui n'inclut pas de VDR donne des résultats très semblables à ce que nous obtenons avec le modèle Beck et Katz. Leur utilisation n'a donc rien d'impétueux et a des avantages méthodologiques puisqu'il limite l'autocorrélation.

Questions en suspens

Pour terminer, quelques questions demeurent en suspens. D'abord, comment saisir le rôle de la société civile lors d'études quantitatives? Nous avons avancé l'hypothèse que le taux de syndicalisation pourrait être un indicateur plus large de mobilisation sociale. Peut-être capture-t-il la mobilisation du tiers secteur? D'autres études devraient être produites à ce sujet. Un autre

aspect semblable à prendre en compte concerne les plans de réduction de la pauvreté dont nous n'avons pu évaluer la portée dans ce mémoire étant donné que la plupart ont seulement été mis en place à la fin des années 2000. On reconnaît souvent le rôle positif joué par le tiers secteur dans ces plans qui, pour la plupart, impliquent une plus grande générosité de l'aide sociale comme ce fut le cas au Québec, à Terre-Neuve-Labrador et au Nouveau-Brunswick. Une étude temporellement plus étendue pourrait permettre de saisir cet effet, mais pour ce faire les données doivent être disponibles. Finalement, il est très difficile de mesurer les « dépenses sociales » au Canada. Il s'agit pourtant d'un indicateur courant et très pratique qui est utilisé lors d'études comparées internationales sur l'aide sociale. CanSim offre les données pour les « services sociaux », mais la définition utilisée est très restreinte et demeure loin de la norme internationale incarnée par l'OCDE.

Conclusion

Les politiques de revenu minimum sont un pilier central de l'État-providence puisqu'elles représentent le minimum auquel un citoyen a droit. Au Canada, c'est l'aide sociale qui joue ce rôle de socle de la protection sociale. Comme c'est le cas dans la plupart des États-providence libéraux, les politiques d'assurance sociale comme le chômage sont peu généreuses et difficiles d'accès de sorte que les politiques résiduelles comme l'aide sociale sont très vastes. En 2012, 6,4% de la population bénéficiait de ce programme, bien loin du sommet de 12,2% en 1994. Bien que cette politique soit plus saillante au Canada que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, elle n'est pas pour autant un outil qui réussit à combattre la pauvreté. En effet, pour 2009, les personnes seules recevaient l'équivalent de 43% de la MPC tandis que les personnes handicapées (65%), les ménages monoparentaux (71%) et biparentaux (66%) recevaient un peu plus. Cependant, ces montants sont loin de permettre à un individu de se procurer la totalité des biens de base nécessaire à un niveau de vie décent. À part quelques très rares exceptions, la situation est la même dans tous les pays de l'OCDE puisque depuis les années 1990, on assiste à une érosion globale des bénéfices d'aide sociale. Entre 1990 et 2009, cette diminution a été de 11,5% pour les personnes seules au Canada. Il est important de noter qu'avec les États-Unis, nous sommes un des pays les moins généreux au monde.

Certaines provinces sont toutefois plus généreuses que d'autres. Le Québec, la Saskatchewan et Terre-Neuve-Labrador offrent les prestations les plus élevées pour les personnes seules tandis que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Alberta sont les moins généreux. Le classement est très semblable pour les personnes handicapées et les ménages avec enfant à l'exception de l'Alberta qui est de loin plus généreuse envers les personnes handicapées.

Ainsi, ce mémoire cherchait à déterminer ce qui explique les variations entre les provinces canadiennes et à travers le temps de 1990 à 2009. Pour répondre à cette question, un cadre théorique composé de quatre axes a été construit. D'abord, le rôle des acteurs a été pris en compte : l'approche des ressources du pouvoir soutient que les partis de gauche et les syndicats sont en faveur d'un État-providence vaste et généreux. Ils devraient donc avoir un effet positif sur les montants d'aide sociale. Nos résultats démontrent que les partis de droite ont abaissé la générosité de l'aide sociale tandis que les partis de gauche, contrairement à nos attentes, n'ont pas eu d'effet positif contribuant ainsi à des politiques de revenu minimum moins généreuses. Toutefois, nos résultats démontrent une influence positive des syndicats, les provinces davantage syndiquées ont tendance à offrir des prestations plus élevées. Ce résultat étonnant peut être interprété de deux façons. Soit que les syndicats ont un impact indirect sur la générosité de l'aide sociale puisqu'ils sont favorables à une plus grande redistribution, donc à un État-providence plus généreux, soit que notre indicateur (le taux de syndicalisation) capture la mobilisation générale de la société civile qui a une influence positive sur les montants d'aide sociale comme ce fut le cas au Québec, à Terre-Neuve-Labrador et au Nouveau-Brunswick.

Ensuite, certains traits institutionnels provinciaux comme le niveau de dépenses publiques et l'engagement à la redistribution pourraient avoir une influence positive sur la générosité de l'aide sociale. Or, nos résultats ont démontré que ces deux variables n'ont pas d'impact clair, infirmant ainsi notre hypothèse. Il faut mentionner que des enjeux méthodologiques (colinéarité) et théoriques (la similarité des institutions provinciales), n'ont pas permis de tester nos variables comme nous l'aurions voulu. En outre, il aurait été pertinent d'étudier l'impact des plans de réduction de la pauvreté, mais ces derniers ont été mis en place trop tardivement pour être inclus.

Le troisième axe se base sur les écrits de Paul Pierson (1998) qui soutient qu'en cette ère d'austérité permanente les gouvernements font face à d'importantes contraintes budgétaires. Le taux d'assistance sociale, le contexte économique et la santé financière des provinces devraient donc créer une pression budgétaire qui limite la générosité des provinces. Nos résultats sont plutôt contrastés. D'un côté, le développement économique ne favorise pas des politiques de revenu minimum plus généreuses, au contraire, un contexte économique favorable est associé à des montants d'aide sociale plus faibles et des provinces riches comme l'Alberta et la Colombie-Britannique ne présentent pas un niveau de générosité plus élevé. Pour le service de la dette, il s'agit d'une contrainte budgétaire bien réelle à laquelle les gouvernements doivent faire face. Son influence est négative comme prévue, notamment lorsqu'on utilise les montants d'aide sociale en dollars constants. Enfin, il n'y a pas de relation claire avec le taux d'assistance sociale puisque la réaction aux fluctuations du nombre de bénéficiaires a occasionné des réponses différentes d'une province à l'autre.

Finalement, le rôle du gouvernement central a été analysé à travers les transferts fédéraux en se basant sur le consensus de la littérature voulant que le passage du RAPC au TCSPS ait un effet négatif. Bien que la valeur des montants transférés ait été prise en compte, nos résultats démontrent que c'est le type de transfert (coût partagé ou en bloc) qui a eu une influence sur les revenus d'aide sociale. Les programmes à coût partagé favorisent la générosité de l'aide sociale puisque toute augmentation des montants est absorbée à 50% par le gouvernement fédéral ce qui réduit le coût pour les provinces.

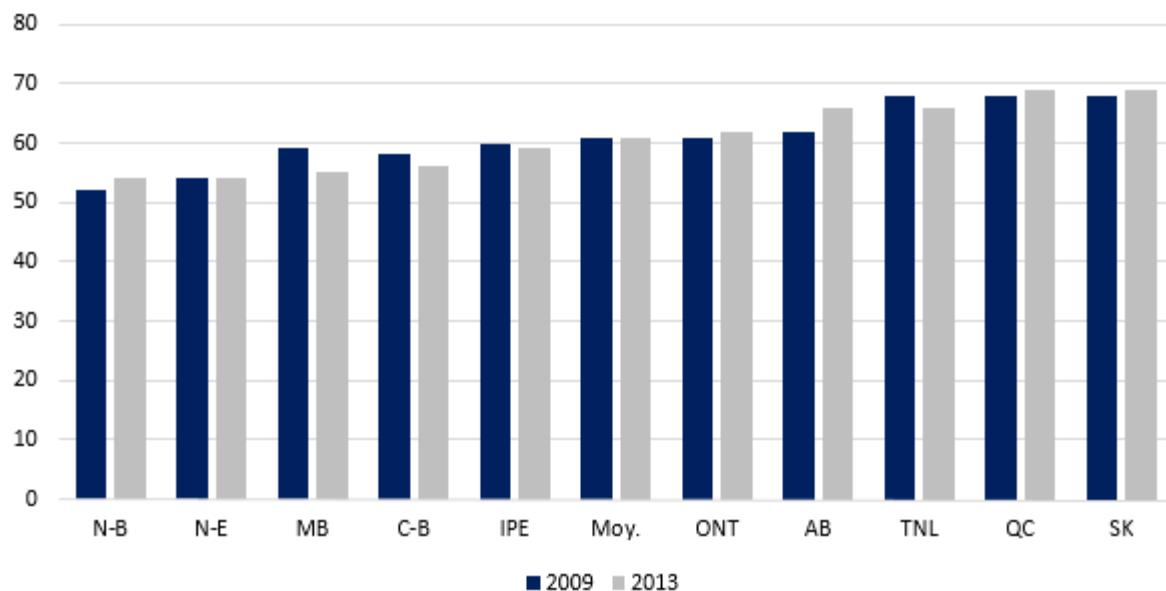
Ces résultats ont été obtenus à partir du modèle statistique « Beck & Katz » qui utilise les paramètres de régression *OLS*, la correction *Panel corrected standard error* et une variable dépendante retardée. Devant la difficulté à déterminer si la VDR limitait suffisamment

l'autocorrélation, nous avons mis en place un modèle statistique alternatif (AR1). Par contre, ce modèle n'inclut pas de VDR, ce qui est une sérieuse lacune théorique à nos yeux. Nonobstant, les résultats obtenus avec ce deuxième modèle sont conséquents avec ceux obtenus avec la méthode Beck et Katz. L'effet des partis politiques demeure le même et quelques modèles démontrent même un effet négatif des partis de gauche. La force du taux de syndicalisation demeure intacte lorsque les montants sont exprimés en %MPC, tandis que l'association est moins robuste avec les dollars constants. On peut aussi confirmer la relation négative entre la richesse provinciale et la générosité de l'aide sociale. Le type de transfert venant d'Ottawa demeure une variable très solide qui démontre l'effet positif des incitatifs associés aux programmes à coûts partagés.

L'aide sociale depuis 2009 et l'avenir

Depuis 2009, la générosité de l'aide sociale a peu évolué comme le démontre la figure 9 ci-dessous. L'engagement moyen à la générosité est demeuré en moyenne à 61% de la MPC au Canada. Quatre provinces donnent moins aujourd'hui qu'en 2009 tandis que 5 ont augmenté leur prestation moyenne tandis qu'une seule est demeurée stable. Ainsi, l'aide sociale au Canada ne permet toujours pas à un citoyen d'aspirer à un niveau de vie décent.

Figure 9: Valeur moyenne de l'aide sociale (%MPC) par province, 2009-2013



Source : Tweddle et coll. 2014

Les trois provinces les plus généreuses, Québec, Terre-Neuve-Labrador et Saskatchewan demeurent au haut du classement en 2013. Les deux premières devraient d'ailleurs rester longtemps à cette position puisqu'elles sont les deux seules à indexer automatiquement les montants. La nouveauté est cependant l'Alberta qui octroie 66% de la MPC en moyenne. Cette situation est possible grâce à Allison Redford, première ministre de la province jusqu'en 2014 qui a augmenté les prestations de l'AISH, un programme destiné aux personnes inaptes au travail, de 400\$ par mois (Alberta 2012). Avec le tableau 13, on peut remarquer une légère augmentation pour les personnes seules en moyenne (de 42,9% à 44% de la MPC) confirmant la très légère tendance à la hausse depuis 2006 que nous avons pu observer avec la figure 2 de l'introduction.

Tableau 13 : Générosité de l'aide sociale en 2013

	Personne seule	P. handicapée	Monoparental	Biparental	Moyenne
AB	41	102	61	61	66
C-B	41	60	64	58	56
IPE	40	52	70	73	59
MB	41	56	61	63	55
N-B	39	51	68	59	54
N-E	38	53	62	62	54
ONT	42	71	68	65	62
QC	50	72	81	74	69
SK	50	78	75	71	69
TNL	59	59	80	66	66
Moyenne	44	65	69	65	60

Source : Tweddle et coll. 2014

En définitive, l'aide sociale sera toujours un programme controversé dû à sa nature et aux nombreux préjugés entretenus à l'égard des bénéficiaires. À l'avenir, il faudra surveiller spécifiquement les actions envers les personnes inaptes au travail. La diminution constante du taux d'aide sociale depuis le début des années 1990 est essentiellement causée par le départ de plusieurs personnes seules aptes au travail vers le marché. Or, on remarque que les prestataires ont de plus en plus d'obstacles à l'emploi et plusieurs passent du statut de « apte » à « inapte » au travail. Dans la littérature on parle de cette tendance comme d'une médicalisation de l'aide sociale au Canada²⁰ (Stevens et coll. 2011, Stapleton 2013, Simpson 2015). Certaines provinces comme l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont désormais presque autant de bénéficiaires dans leur programme pour personne à contrainte sévère que sans contrainte (Kneebone & White 2015, Colombie-Britannique 2014, Ontario 2014). Ce phénomène amènera certainement les provinces à redéfinir le rôle de l'aide sociale, notamment pour ce qui est des montants (les personnes handicapées sont considérées plus méritantes) et des contreparties

²⁰ « welfarisation of disability » ou encore « disability conversion »

exigées (les nombreux programmes d'activation deviennent caducs). Les politiques d'aide sociale sont donc appelées à changer et à devenir de plus en plus ciblées confirmant l'érosion du filet social au Canada et le recours au marché comme principale source de bien-être.

Bibliographie

- Achen, Christopher H. 2001. "Why Lagged Dependent Variables Can Suppress the Explanatory Power of Other Independent Variables." Presented at the Annual Meeting of Political Methodology, Los Angeles.
- Acock. Alen C. 2006. *A Gentle Introduction to STATA*. College Station : STATA Press Publications.
- Alberta. Gouvernement albertain. 2012. *Government increases AISH benefit by \$400 per month*. En ligne. <http://alberta.ca/release.cfm?xID=3191163E5F543-E3D4-FB5E-826ED0AFD115DA5B> (page consultée en août 2015)
- Atkinson, Anthony B. 1995. *Incomes and the Welfare State : Essays on Britain and Europe*. Cambridge University Press Cambridge
- Bahle, Thomas, Vanessa Hubl, and Michaela Pfeifer. 2011. *The Last Safety Net: A Handbook of Minimum Income Protection in Europe* Policy Press: Bristol.
- Battle, Ken et Sherri Torjman (Caledon Institute), 2012. *Saving Welfare Incomes and Poverty Profile*. En ligne. <http://www.caledoninst.org/Publications/Detail/?ID=989> (page consultée en août 2015).
- Beck, Nathaniel and Jonathan Katz. 1995. "What To Do (And Not To Do) with Time-Series Cross-Section Data," *American Political Science Review*, 42, 4: 634-47.
- Beck, Nathaniel and Jonathan Katz. 1996. "Nuisance vs Substance : Specifying and Estimating Time-Series-Cross-Section Models". *Political Analysis* 6 :1-36.
- Beck, Nathaniel and Jonathan N. Katz. 2001. "Throwing Out the Baby With the Bath Water: A Comment on Green, Kim and Yoon." *International Organizations* 55 : 487-95
- Beck, Nathaniel and Jonathan N. Katz. 2009. "Modeling Dynamics in Time-Series-Cross-Section Political Economy Data". *Social Science Working Paper* 1304 : Division of the Humanities and Social Sciences, California Institute of Technology.
- Béland, Daniel et Pierre-Marc Daigneault. 2015. *Welfare Reform in Canada : Provincial Social Assistance in Comparative Perspective*. Toronto : University of Toronto Press.
- Bernard, Paul & Sébastien Saint-Arnaud. 2004. « Du pareil au même? La position des quatre principales provinces canadiennes dans l'univers des régimes providentiels ». *The Canadian Journal of Sociology* 29 (no.2) : 209-39.
- Boessenkool, Kenneth J. 1997. *Back to Work : Learning from the Alberta Welfare Experiment*. Toronto : CD Howe Institute.

- Boychuk, Gerard W. 2015. "Federal Policies, National Trends, and Provincial Systems: A Comparative Analysis of Recent Developments in Social Assistance in Canada, 1990-2013," in Daniel Béland and Pierre-Marc Daigneault (eds.), *Welfare Reform in Canada: Provincial Social Assistance in Comparative Perspective*, Toronto, University of Toronto Press, pp. 19-35.
- Boychuk, Gerard. 1998. *Patchworks of purpose : the development of provincial social assistance regimes in Canada*. Montréal : McGill-Queen's University Press.
- Brady, David. 2009. *Rich Democracies, Poor People : How Politics Explain Poverty*. Oxford : Oxford University Press.
- Canada without Poverty. 2015. *Poverty Progress Profile*. En ligne. <http://www.cwp-csp.ca/poverty/poverty-progress-profiles/> (page consultée en août 2015)
- Canada. Statistiques Canada. 2013. *Mesure du panier de consommation (MPC)*. En ligne. <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop165-fra.cfm> (page consultée en août 2015)
- Canada. Statistiques Canada. 2014. *Les lignes de faible revenu, 2013-2013*. En ligne. <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2014003-fra.htm> (page consultée en 2014)
- Canada. Ministère des Finances. 2014A. *Historique des transferts en matière de santé et de programmes sociaux*. En ligne. <http://www.fin.gc.ca/fedprov/his-fra.asp>. (page consultée en août 2015).
- Canada. Agence du Revenu du Canada. 2015A. *Allocation spéciales pour enfants (ASE) feuille de calcul pour les années 2006-2015*. En ligne. http://www.cra-arc.gc.ca/bnfts/cs/clc_2006_2012-fra.html (page consultée en août 2015).
- Cantillon, Bea. 2011. "The paradox of the social investment state: growth, employment and poverty in the Lisbon era". *Journal of European Social Policy* 21 (no.5) : 432-449.
- Colombie-Britannique. Ministry of Social Development. 2014. *Employment and Assistance Statistics Archive*. En ligne. <http://www.sd.gov.bc.ca/research/archive/index.htm> (page consultée en juin 2014)
- Conseil national du bien-être social. 1997. *Un autre regard sur la réforme du bien-être social : Rapport du Conseil national du bien-être social*. Ottawa : Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux.
- Conseil national du bien-être social. 2006. *Nombre de prestataires du bien-être social*. Feuillet d'information.
- Conseil national du bien-être social. 2008. *Revenus de bien-être social 2007*. Ottawa : Conseil national du bien-être social
- Conseil national du bien-être social. 2010. *Revenus de bien-être social 2009*. Ottawa : Conseil national du bien-être social.

- Department of Social Development. 2014. *Social Assistance Caseloads and Recipients*. http://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/social_development/statistics/social_assistance_caseload_and_recipients.html (page consultée en juin 2014)
- Dufour, Pascale, Gérard Boismenu et Alain Noël. 2003. *L'aide au conditionnel. La contrepartie dans les mesures envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord*. Les Presses de l'Université de Montréal (Montréal) et P.I.E.- Peter Lang (Bruxelles).
- Drukker, David. 2003. Testing for Serial Correlation in Linear Panel-Data Models. *The Stata Journal* 3 (no.2) : 168-77.
- Eardley, Tony et al. *Social Assistance in OECD Countries: Synthesis Report*. Research report, 46. HSMO – Department of Social Security : London
- Election Almanach. 2015. *Provincial/Territorial Elections*. En ligne. <http://www.electoralmanac.com/ea/> (page consultée en août 2014)
- Esping-Andersen, Gøsta. 1990. *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Princeton : Princeton : University Press.
- Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support, August 2006, *Social Assistance Statistical Report 2005*. En ligne. <http://publications.gc.ca/collections/Collection/HS25-2-2005E.pdf>. (page consultée en juin 2014).
- Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support. 2010, *Social Assistance Statistical Report: 2008*. En ligne. http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrsdc/HS25-2-2008-eng.pdf. (page consultée en juin 2014).
- Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support. 2010, *Social Assistance Statistical Report: 2008*. En ligne. http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrsdc/HS25-2-2008-eng.pdf. (page consultée en juin 2014).
- Gazso, Amber et Susan McDaniel. 2010. “The Great West Experiment : Neo-Liberal Convergence and Transforming Citizenship in Canada”. *Canadian Review of Social Policy* (63-64).
- Haddow, Rodney et Thomas Klassen. 2006. *Partisanship, Globalization, and Canadian Labour Market Policy: Four Provinces in Comparative Perspective*, Toronto, University of Toronto Press.
- Haddow, Rodney. 2014. “Power Resources and the Canadian Welfare State: Unions, Partisanship and Interprovincial Differences in Inequality and Poverty Reduction”. *Canadian Journal of Political Science* 47 (no.4): 717-739.
- Halperin, S. et O. Heath. 2012. *Political Research: Methods and Practical Skills*. Oxford: Oxford University Press.
- Hubl, Vanessa et Thomas Bahle: EuMin. 2013 - Minimum Income Protection in Europe, Mannheim: MZES, University of Mannheim.

- Île du Prince Édouard. Ministère des services communautaires, Ainés et Travail. *Rapport annuel 2010-2011*. En ligne. <http://www.gov.pe.ca/photos/original/2011-12CSSARF.pdf> (page consultée en juin 2014).
- Immervoll, Herwig. 2009. “Minimum-Income Benefits in OECD Countries: Policy Design, Effectiveness and Challenges”. *IZA Discussion Paper* No. 4627 (décembre).
- Kenworthy, Lane. 2011. *Progress for the Poor*, Oxford: Oxford University Press
- Kneebone, Ronald & Katherine White. 2014. *The Rise and Fall of Social Assistance Use in Canada 1969-2012. SPP Research Paper* 7 (no.5).
- Kneebone, Ronald & Katherine White. 2015. “An Overview of Social Assistance Trends in Canada” » in Daniel Béland et Pierre-Marc Daigneault. dir. *Welfare Reform in Canada: Provincial Social Assistance in Comparative Perspective*. Toronto : University of Toronto Press.
- Korpi, Walter et Joakim Palme. 2003. “New Politics and Class Politics in the Context of Austerity and Globalization : Welfare States Regress in 18 Countries, 1975-95 “. *American Political Science Review*. 97 (no.3) : 425-46.
- Manitoba. Entrepreneurship, Training and Trade. 2013. *Annual Report 2012-2013*. En ligne. http://www.gov.mb.ca/jec/pdfs/12_13_ett_ar.pdf (page consultée en juin 2014)
- Manitoba. Family Services and Consumer Affairs. 2011. *Annual Report 2010-2011*. En ligne. http://www.gov.mb.ca/fs/about/annual_reports/fscs_ar_2010_11.pdf (page consultée en juin 2014)
- Manitoba. Minister of Family Services and Housing. 2008. *Annual Report 2007-2008*. En ligne. http://www.gov.mb.ca/fs/about/annual_reports/2007-08/annual_report_2007_08.pdf (page consultée en juin 2014)
- Marshall, Thomas H. 1950. *Citizenship and Social Class, and the other essays*. Cambridge University Press : Cambridge.
- Marx, Ive, Lina Salanauskaite and Gerlinde Verbist (2013). “The Paradox of Redistribution Revisited: And That It May Rest in Peace?” *IZA Discussion Paper* 7414 (may), Bonn: Institute for the Study of Labo
- Minister of Supply and Services Canada, 2001. *Social Security Statistics, Canada and the Provinces, 1975-76 to 1999-2000*, (Table 361)
- Minister of Supply and Services Canada. 2001. *Social Security Statistics, Canada and the Provinces, 1975-76 to 1999-2000*, (Table 361)
- Ministère de l’Emploi et la Solidarité sociale. *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale de mars 2003 à 2014*. En ligne. <http://www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/archives.asp> (page consultée en juin 2014)

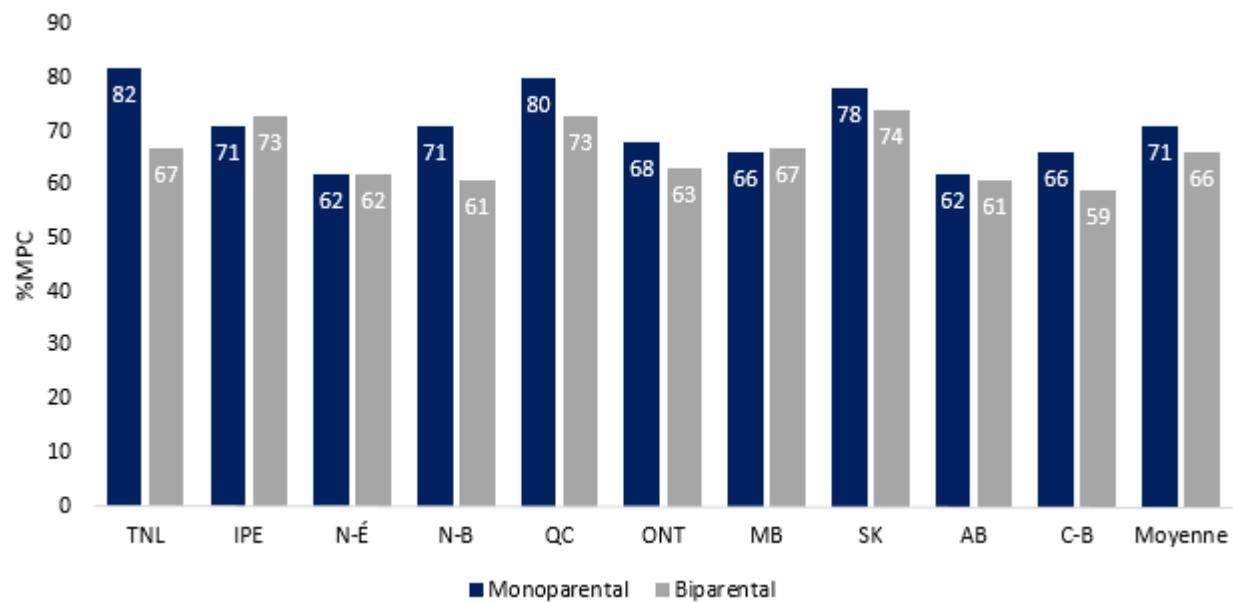
- Mondou, Matthieu. 2009. "Les policy designs contre la pauvreté—Une analyse comparée des plans de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador." Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Mondou, Matthieu. 2015 « The State of Social Assistance In Newfoundland Labrador » in Daniel Béland et Pierre-Marc Daigneault. dir. *Welfare Reform in Canada: Provincial Social Assistance in Comparative Perspective*. Toronto : University of Toronto Press. p.223-37.
- Morel, Nathalie, Bruno Palier et Joakim Palme. 2012. «Beyond the Welfare State as we Know it», dans N. Morel, B. Palier et J. Palme (dir.), *Towards a Social Investment Welfare State? Ideas, Policies and Challenges*, Bristol, Policy Press : 1-30.
- Morel, Sylvie. 2002. *Modèle du workfare ou modèle de l'insertion? La transformation de l'assistance sociale au Canada et au Québec*. Ottawa : Condition féminine Canada
- Morin, Alexandre et coll. 2010 « L'assistance sociale de 1996 à 2008 : avancées et défis » dans Suzanne Asselin, Sylvie Rheault, Normand Thibault. *Portrait social : Données et analyses*. Québec : Institut de la statistique du Québec
- Nelson, Kenneth. 2003. *Fighting Poverty: Comparative Studies on Social Insurance, Means-Tested Benefits and Income Redistribution*, Stockholm, Swedish Institute for Social Research.
- Nelson, Kenneth. 2008. "Minimum Income Protection and European Integration : Trends and Levels of Minimum Income Benefits in Comparative Perspective, 1990-2005". *International Journal of Health Services* 38 (no.1) : 103–124.
- Nelson, Kenneth. 2010. "Social Assistance and Minimum Income Benefits in Old and New EU Democracies," *International Journal of Social Welfare* 19, (no.4): 367-78.
- Nelson, Kenneth. 2012. "Counteracting material deprivation: The role of social assistance in Europe". *Journal of European Social Policy* 22 (no.2): 148–163.
- Nelson, Kenneth. 2013. "Social Assistance and EU Poverty Thresholds 1990–2008. Are European Welfare Systems Providing Just and Fair Protection Against Low Income?" *European Sociological Review* 29, (no.2): 386-401.
- Nelson. Kenneth. 2009. *Social Assistance and Minimum Income Protection Interim Data Set (SaMip)*. En ligne : <http://www.lisdatacenter.org/resources/other-databases/> (page consultée en août 2015).
- Noël, Alain (2013). "Quebec's New Politics of Redistribution," Keith Banting and John Myles (eds.), *Inequality and the Fading of Redistributive Politics*, Vancouver, UBC Press, pp. 234-55.
- Nouvelle-Écosse. Department of Community Services. 2013 *Annual Accountability Report*: En ligne. https://www.novascotia.ca/coms/department/documents/DCS_2012-13_Accountability_Report.pdf (page consultée en juin 2014)

- OCDE. 2014. *Social Expenditure Update - Social spending is falling in some countries, but in many others it remains at historically high levels.* En ligne, <http://www.oecd.org/els/soc/OECD2014-Social-Expenditure-Update-Nov2014-8pages.pdf> (page consultée en août 2015).
- OCDE. 2015. *Prestations, impôts et salaires.* En ligne. <http://www.oecd.org/fr/els/soc/> (page consultée en août 2015).
- Ontario. Ministry of Community and Social Service. 2011-2012-2013-2014. *Ontario Social Assistance, Monthly Statistical Report* : Ontario Works. En ligne. <http://www.mcss.gov.on.ca/en/mcss/programs/social/reports/index.aspx> (pages consultées en juin 2014)
- Ontario. Ministry of Community and Social Service. 2011A-2012A-2013A-2014. *Ontario Social Assistance, Monthly Statistical Report* : Ontario Disability Support Program. En ligne. <http://www.mcss.gov.on.ca/en/mcss/programs/social/reports/index.aspx> (pages consultées en juin 2014)
- Pierson, Paul. 1998. « Irresistible Forces, Immovable Objects : Post-Industrial Welfare States Confront Permanent Austerity », *Journal of European Public Policy* 5 (no.4) : 539-60.
- Plümper, Thomas, Vera E. Troeger, and Philip Manow. 2005. “Panel Data Analysis in Comparative Politics: Linking Method to Theory,” *European Journal of Political Research* 44: 327-54.
- Pulkingham. Jane. 2015. « Social Assistance in British Columbia » dans Daniel Béland et Pierre-Marc Daigneault. dir. *Welfare Reform in Canada: Provincial Social Assistance in Comparative Perspective*. Toronto : University of Toronto Press, p.127-143
- Raiiq, Hicham et Axel van den Berg. 2014. « La lutte contre la pauvreté au Québec : vers une social-démocratie nordique? », dans Paquin et Lévesque (dir.), *Social-démocratie 2.0*. Les Presses de l'université de Montréal : Montréal, p. 337-54
- Rueda, David. 2005. “Insider-Outsider Politics in Industrialized Democracies: The Challenge to Social Democratic Parties,” *American Political Science Review* 99, (février) : 61-74.
- Saskatchewan. Ministry of Social Services. 2011. *Annual Report 2010-11*. En ligne. http://www.qp.gov.sk.ca/Publications_Centre/SocialServices/2010-11-Social-Services-Annual-Report.pdf (page consultée en juin 2014).
- Saskatchewan. Ministry of Social Services. 2014. *Annual Report for 2013-2014*. En ligne. http://www.qp.gov.sk.ca/Publications_Centre/SocialServices/2013-14-Social-Services-Annual-Report.pdf (page consultée en juin 2014)
- Simpson. Wayne. 2015. « Social Assistance in Manitoba » dans Daniel Béland et Pierre-Marc Daigneault. dir. *Welfare Reform in Canada: Provincial Social Assistance in Comparative Perspective*. Toronto : University of Toronto Press, p.127-143
- Stapleton, John. 2013. The “Welfareization” of Disability Incomes in Ontario. En ligne. <http://metcalffoundation.com/wp-content/uploads/2013/12/Welfareization-of-Disability-Incomes-in-Ontario.pdf> (page consultée en septembre 2015)

- Statistiques Canada. 2015. *CANSIM*. En ligne. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/home-accueil?retrLang=fra&lang=fra>
- Stevens, Harvey. Wayne Simpson et Sid Frankel. 2011. Explaining Declining Social Assistance Participation Rates : A Longitudinal Analysis of Manitoba Administrative and Population data. *Canadian Public Policy* 37 (no.2) : 163-81
- Terre-Neuve et Labrador. Statistics Newfoundland and Labrador. 2014. Income Support Cases and Recipients (Number) Newfoundland and Labrador 1992-2014. En ligne. http://www.stats.gov.nl.ca/Statistics/social/PDF/Income_Support.pdf (page consultée en juin 2014)
- Thériault, Luc et Hélène LeBreton. 2015. « Social Assistance in New Brunswick: Origins, Developments and Current Situation » in Daniel Béland et Pierre-Marc Daigneault. dir. *Welfare Reform in Canada: Provincial Social Assistance in Comparative Perspective*. Toronto : University of Toronto Press. p. 193-205
- Torres-Rayna, Oscar. 2007. *Panel Data Analysis Fixed and Random Effects using Stata*. En ligne. <http://www.princeton.edu/~otorres/Panel101.pdf> (page consultée en août 2015).
- Tweddle, Anne, Ken Battle & Sherri Torjman. 2013. *Welfare in Canada 2012*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy.
- Tweddle, Anne, Ken Battle et Sherri Torjman. 2014. *Welfare in Canada 2013*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy
- Van Kersbergen, Kees et Barbara Vis. 2014. *Comparative Welfare State Politics : Development, Opportunities, and Reform*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Van Mechelen, N., Marchal, S., Goedemé, T., Marx, I., & Cantillon, B. 2011. The CSB-Minimum Income Protection Indicators dataset (CSB-MIPI). En ligne. <http://www.centrumvoorsociaalbeleid.be/index.php?q=node/3270> (page consultée en août 2015).
- Van Mechelen, Natascha and Sarah Marchal. 2013. “Struggle for Life: Social Assistance Benefits, 1992-2009” in Marx and Nelson (eds.), *Minimum Income Protection in Flux*. Hounds Mills Basingstoke: Palgrave Macmillan. pp. 28-53.
- Van Mechelen, Natascha. 2009. *Barriers to Adequate Social Safety Nets*. Thèse de doctorat. Faculty of Political and Social Sciences. Universiteit Antwerpen.
- Wilkins, Arjun S. 2014. “To Lag or Not to Lag? Re-Evaluating the Use of Lagged Dependent Variables in Regression Analysis”. *Working Paper*, Department of Political Science, Stanford University
- Wooldridge, Jeffrey W. 2002. *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*. Cambridge: The MIT Press

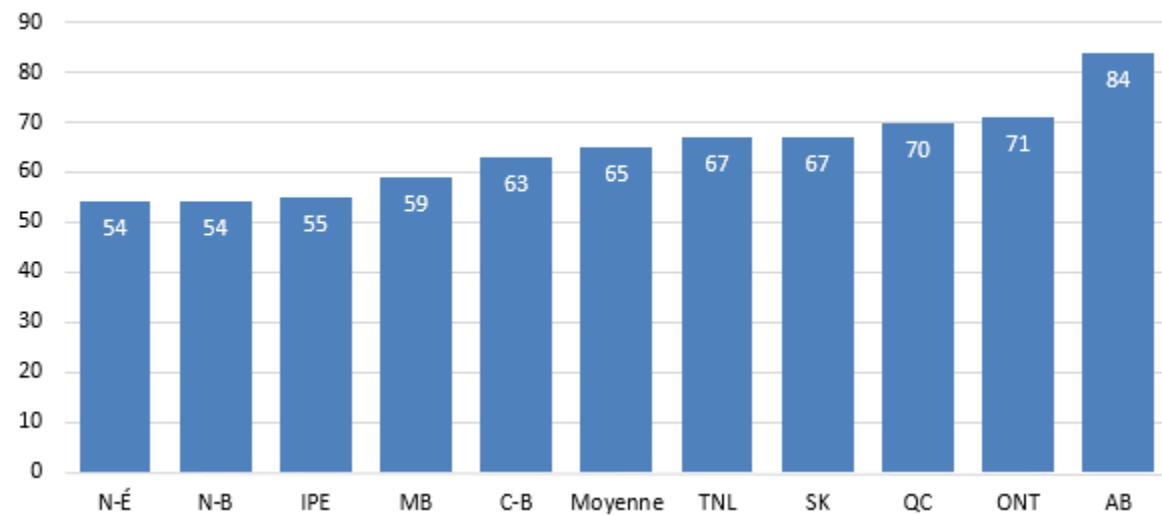
Annexe 1 : Montant d'aide sociale pour les ménages avec enfant et les personnes handicapées

Figure 10: Montant d'aide sociale pour les ménages avec enfant, 2009 (%MPC)



Source : compilation personnelle à partir de Tweddle et coll. 2013 et Canada 2014

Figure 11: Montant d'aide sociale pour une personne handicapée, 2009 (%MPC)



Source : Compilation personnelle à part de Tweddle et coll. 2013 et Canada 2014

Annexe 2 : Taux d'assistance sociale et nombre total de prestataires

Tableau 14 : Taux d'assistance sociale dans les provinces canadiennes

Année	TNL	IPE	N.-É	NB	QC	ONT	MB	SK	AB	CB	Moyenne
1990	9,2	7,6	9,8	10,3	8,9	7,4	7,0	6,2	6,4	7,5	8,0
1991	9,9	9,1	10,8	11,0	9,5	10,1	7,5	6,2	6,6	8,3	8,9
1992	10,8	10,4	11,5	11,9	10,7	12,7	8,4	7,0	7,9	9,2	10,1
1993	12,1	11,0	12,2	11,9	11,7	13,7	9,1	7,9	8,1	10,4	10,8
1994	13,0	11,3	12,9	11,2	12,4	14,5	9,2	9,6	6,2	11,0	11,1
1995	14,0	10,6	12,9	10,3	12,6	14,0	8,7	9,6	5,2	11,3	10,9
1996	14,4	9,9	12,7	10,3	12,8	12,5	8,7	9,4	4,9	10,9	10,7
1997	14,7	9,5	11,6	10,8	12,4	11,7	8,1	9,1	4,3	9,3	10,1
1998	13,5	9,3	10,6	10,2	11,4	11,0	7,4	8,3	3,8	8,6	9,4
1999	12,7	8,3	10,0	9,5	10,3	9,0	7,0	7,7	3,6	7,9	8,6
2000	12,8	7,2	9,1	8,6	9,6	7,8	6,4	7,4	3,3	7,5	8,0
2001	11,9	6,5	8,3	8,1	9,0	6,8	6,1	7,1	3,1	7,1	7,4
2002	11,5	6,3	7,6	7,8	8,7	6,5	6,0	6,6	3,0	6,8	7,1
2003	11,3	5,8	7,2	7,6	8,4	6,3	6,0	6,3	3,1	5,1	6,7
2004	11,1	6,0	7,0	7,3	8,2	6,2	6,0	6,1	3,1	4,6	6,6
2005	10,9	5,8	6,5	7,0	7,9	6,2	6,0	5,8	3,0	4,1	6,3
2006	10,4	5,4	6,4	7,0	7,7	6,3	5,9	5,6	2,7	3,9	6,1
2007	9,9	4,9	6,0	6,6	7,6	6,3	5,7	5,3	2,7	3,8	5,9
2008	9,2	4,8	5,7	6,2	7,4	6,3	5,5	4,8	2,7	3,9	5,7
2009	8,8	4,6	5,4	6,1	7,3	6,7	5,4	4,6	2,9	4,3	5,6
2010	9,0	4,6	5,5	6,3	7,3	7,3	5,6	4,8	3,4	4,7	5,9
2011	8,9	4,6	5,5	6,5	7,2	7,5	5,7	4,9	3,3	4,8	5,9
2012	8,6		5,7	6,5	6,9	7,7	5,8	5,1	3,1	4,7	6,0

Tableau 15 : Nombre de prestataires d'aide sociale, par province, en date du 31 mars de chaque année

Année	TNL	IPE	NÉ	NB	QC	ONT	MB	SK	AB	CB	Total
1990	47 900	8 600	78 400	67 200	555 900	675 700	66 900	54 100	148 800	216 000	1 919 500
1991	51 800	10 300	86 200	71 900	594 900	929 900	71 700	53 400	156 600	244 000	2 270 700
1992	56 652	11 800	92 600	78 200	674 900	1 184 700	80 900	60 400	188 300	279 300	2 707 752
1993	63 252	12 600	98 700	78 100	741 400	1 287 000	88 000	68 200	196 000	323 300	2 956 552
1994	66 925	13 100	104 000	73 600	787 200	1 379 300	89 300	83 100	152 000	353 500	3 102 025
1995	71 295	12 400	104 000	67 600	802 200	1 344 600	85 200	82 900	127 600	374 300	3 072 095
1996	71 971	11 700	103 100	67 700	813 200	1 214 600	85 800	82 100	123 600	369 900	2 943 671
1997	71 899	11 200	93 700	71 000	793 300	1 149 600	79100	79100	109 200	321 315	2 779 414
1998	64 536	11 000	85 500	66 700	725 700	1 091 300	72700	72500	98 200	297 434	2 585 570
1999	59 845	9 800	80 900	61 800	661 300	910 100	68700	66500	94 700	275 243	2 288 888
2000	59 327	8 500	73 700	56 100	618 896	802 100	63300	63800	89 900	262 412	2 098 035
2001	54 356	7 700	66 800	52 700	576 614	709 200	60500	60900	85 000	252 921	1 926 691
2002	52 124	7 400	61 500	50 600	560 783	687 600	60100	56100	83 600	241 163	1 860 970
2003	51 208	6 900	58 300	49 400	544 229	673 900	59900	53200	88 400	180 679	1 766 116
2004	49 825	7 100***	56 300	47 100	532 159	672 000	60800	51800	91 400	165 003	1 733 487
2005	48 525	6 900	52 300	44 800	518 188	676 500	60900	48700	88 400	149 339	1 694 552
2006	45 816	6 400	51583**	44 400	506 540	688 400	60 035*	47100	83 800	140 457	1 674 531
2007	43 490	5 800	47689**	42 100	499 633	697 700	58 278*	45500	84 200	138 679	1 663 069
2008	40 365	5 700	44922**	39 600	488 076	704 600	56 769*	41700	86 400	145 720	1 653 852
2009	39 022	5487*	43157**	38 841	486 282	757 022	56 282*	40713*	96 604	160 797	1 724 207
2010	39 992	5515*	43335**	39 946	491 588	830 028	58 874*	42911*	112 777	179 394	1 844 360
2011	39 386	5601*	43446**	41 123	483 768	857 314	60 754*	44423*	112 696	184 742	1 873 253
2012	37 965		44418**	41 114	469 739	885 506	62 332	46261**	107 426	180 497	1 875 258

Source pour la base de données sur le taux d'assistance sociale

Alberta

1990-93 : Minister of Supply and Services Canada. 2001. *Social Security Statistics, Canada and the Provinces, 1975-76 to 1999-2000*, (Table 361)

1994-96 : Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support, August 2006, *Social Assistance Statistical Report 2005*. En ligne. <http://publications.gc.ca/collections/Collection/HS25-2-2005E.pdf>. (page consultée en juin 2014).

1997-2008 : Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support. 2010, *Social Assistance Statistical Report: 2008*. En ligne. http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrsdc/HS25-2-2008-eng.pdf. (page consultée en juin 2014).

2009-2012 : Kneebone, Ronald & Katherine White. 2014. *The Rise and Fall of Social Assistance Use in Canada 1969-2012*. SPP Research Paper 7 (no.5).

Colombie-Britannique

1990-96 : Minister of Supply and Services Canada. 2001. *Social Security Statistics, Canada and the Provinces, 1975-76 to 1999-2000*, (Table 361)

1997-2014 = Colombie-Britannique. Ministry of Social Development. 2014. *Employment and Assistance Statistics Archive*. En ligne. <http://www.sd.gov.bc.ca/research/archive/index.htm> (page consultée en juin 2014)

Île du Prince Édouard

1990-96 : Minister of Supply and Services Canada. 2001. *Social Security Statistics, Canada and the Provinces, 1975-76 to 1999-2000*, (Table 361)

1997-2008 : Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support. 2010, *Social Assistance Statistical Report: 2008*. En ligne. http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrsdc/HS25-2-2008-eng.pdf. (page consultée en juin 2014).

2009-2011 : Île du Prince Édouard. Ministère des services communautaires, Ainés et Travail. *Rapport annuel 2010-2011*. En ligne. <http://www.gov.pe.ca/photos/original/2011-12CSSARF.pdf> (page consultée en juin 2014).

Manitoba

1990-96 : Minister of Supply and Services Canada. 2001. *Social Security Statistics, Canada and the Provinces, 1975-76 to 1999-2000*, (Table 361)

1997-05 : Conseil national du bien-être social. 2006. *Nombre de prestataires du bien-être social*. Feuillet d’information.

2006-08 : Manitoba. Minister of Family Services and Housing. 2008. *Annual Report 2007-2008*. En ligne. http://www.gov.mb.ca/fs/about/annual_reports/2007-08/annual_report_2007_08.pdf (page consultée en juin 2014)

2009-2011 : Manitoba. Family Services and Consumer Affairs. 2011. *Annual Report 2010-2011*. En ligne. http://www.gov.mb.ca/fs/about/annual_reports/fsca_ar_2010_11.pdf (page consultée en juin 2014)

2012-2013 : Manitoba. Entrepreneurship, Training and Trade. 2013. *Annual Report 2012-2013*. En ligne. http://www.gov.mb.ca/jec/pdfs/12_13_ett_ar.pdf (page consultée en juin 2014)

Nouveau-Brunswick

1990-3 : Minister of Supply and Services Canada. 2001. *Social Security Statistics, Canada and the Provinces, 1975-76 to 1999-2000*, (Table 361)

1994-96 : Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support, August 2006, *Social Assistance Statistical Report 2005*. En ligne. <http://publications.gc.ca/collections/Collection/HS25-2-2005E.pdf>. (page consultée en juin 2014).

1997-08 : Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support. 2010, *Social Assistance Statistical Report: 2008*. En ligne. http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrscd/HS25-2-2008-eng.pdf. (page consultée en juin 2014).

2009-14 : Department of Social Development. 2014. *Social Assistance Caseloads and Recipients*. http://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/social_development/statistics/social_assistance_caseload_and_recipients.html (page consultée en juin 2014)

Nouvelle-Écosse

1990-3 : Minister of Supply and Services Canada. 2001. *Social Security Statistics, Canada and the Provinces, 1975-76 to 1999-2000*, (Table 361)

1994-2005 : Conseil national du bien-être social. 2006. *Nombre de prestataires du bien-être social*. Feuillet d’information.

2006-2013 : Nouvelle-Écosse. Department of Community Services. 2013 *Annual Accountability Report*. En ligne. https://www.novascotia.ca/coms/department/documents/DCS_2012-13_Accountability_Report.pdf (page consultée en juin 2014)

Ontario

1990-96 : Minister of Supply and Services Canada. 2001. *Social Security Statistics, Canada and the Provinces, 1975-76 to 1999-2000*, (Table 361)

1997-98 : Conseil national du bien-être social. 2006. *Nombre de prestataires du bien-être social*. Feuillet d'information.

1999-2008 : Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support. 2010. *Social Assistance Statistical Report: 2008*. En ligne. http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrsdc/HS25-2-2008-eng.pdf. (page consultée en juin 2014).

2009-12 : Ontario. Ministry of Community and Social Service. 2011-2012-2013. *Ontario Social Assistance, Monthly Statistical Report : Ontario Works*. En ligne. <http://www.mcss.gov.on.ca/en/mcss/programs/social/reports/index.aspx> (pages consultées en juin 2014)

Ontario. Ministry of Community and Social Service. 2011A-2012A-2013A. *Ontario Social Assistance, Monthly Statistical Report : Ontario Disability Support Program*. En ligne. <http://www.mcss.gov.on.ca/en/mcss/programs/social/reports/index.aspx> (pages consultées en juin 2014)

Québec

1990-93 : Minister of Supply and Services Canada. 2001. *Social Security Statistics, Canada and the Provinces, 1975-76 to 1999-2000*, (Table 361)

1994-99 : Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support, August 2006, *Social Assistance Statistical Report 2005*. En ligne. <http://publications.gc.ca/collections/Collection/HS25-2-2005E.pdf>. (page consultée en juin 2014).

2000-2014 : Ministère de l'Emploi et la Solidarité sociale. *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale de mars 2003 à 2014*. En ligne. <http://www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/archives.asp> (page consultée en juin 2014)

Saskatchewan

1990-93 : Minister of Supply and Services Canada. 2001. *Social Security Statistics, Canada and the Provinces, 1975-76 to 1999-2000*, (Table 361)

1994-96 : Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support, August 2006, *Social Assistance Statistical Report 2005*. En ligne. <http://publications.gc.ca/collections/Collection/HS25-2-2005E.pdf>. (page consultée en juin 2014).

1997-2008 : Federal-Provincial-Territorial Directors of Income Support. 2010, *Social Assistance Statistical Report: 2008*. En ligne. http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrsdc/HS25-2-2008-eng.pdf. (page consultée en juin 2014).

2009-11 : Saskatchewan. Ministry of Social Services. 2011. *Annual Report 2010-11*. En ligne. http://www.qp.gov.sk.ca/Publications_Centre/SocialServices/2010-11-Social-Services-Annual-Report.pdf (page consultée en juin 2014).

2012 : Saskatchewan. Ministry of Social Services. 2014. *Annual Report for 2013-2014*. En ligne. http://www.qp.gov.sk.ca/Publications_Centre/SocialServices/2013-14-Social-Services-Annual-Report.pdf (page consultée en juin 2014)

Terre-Neuve-Labrador

1990-91 : Minister of Supply and Services Canada. 2001. *Social Security Statistics, Canada and the Provinces, 1975-76 to 1999-2000*, (Table 361)

1992-2014 : Statistics Newfoundland and Labrador. 2014. *Income Support Cases and Recipients (Number) Newfoundland and Labrador 1992-2014*. En ligne. http://www.stats.gov.nl.ca/Statistics/social/PDF/Income_Support.pdf (page consultée en juin 2014)

Notes sur la base de données

*** Moyenne de l'année fiscale**

- IPE 2009-10-11
- MB 2006-07-08-09-10-11
- SK 2009-10-11

**** Calculé à partir du taux d'assistance**

- NÉ 2006-07-08-09-10-11-12
- SK 2012

***** Mois de février**

- IPE 2004

Annexe 3 : Tableaux des résultats pour AR1

Tableau 16 : Résultats personne seule, dollars constants de 2009 (PCSE-AR1)

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Gauche	356.17	383.48*	341.47*
Droite	280.86	293.17	220.96
Taux de syndicalisation (tsynd)	40.47	35.76	46.55
Dépenses publiques (deppub)		-11.08	
Redistribution (gini)			-4615.17
Taux d'assistance sociale (tass)	97.40		
PIB par habitant (tpibhab)	-569635		
Service de la dette (servdette)	-43.35	-64.51*	-46.51
Transferts fédéraux (tfed)	-18.96	-23.22	-20.30
Incitatif fédéral (incit)	1088.66***	960.19***	944.66***
R2	0.5945	0.5952	0.5956
N	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Tableau 17 : Résultats personne seule, dollars constants de 2009 (PCSE-AR1)

	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
Gauchecum	33.02		30.64	-9.99
Droitecum	-80.25	-94.80**		-101.84*
Centrecum		-103.58**	-88.84**	-108.67**
Taux de syndicalisation (tsynd)	15.99	21.73	31.97	22.49
Taux d'assistance sociale (tass)	53.42	91.22	145.97**	89.08
PIB par habitant (tpibhab)	-824029*	899794*	-810444*	-969318*
Service de la dette (servdette)	-32.19	-56.91*	-43.35	-57.07*
Transferts fédéraux (tfed)	-14.09	-2.35	5.18	-1.17
Incitatifs (incit)	1169.85***	788.01***	1091.85***	796.21***
R2	0.5861	0.6119	0.5823	0.6090
N	200	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Tableau 18 : Résultats moyenne des 4 ménages, dollars constants de 2009 (PCSE-AR1)

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Gauche	263.56	308.17*	341.10*
Droite	187.76	177.53	162.42
Taux de syndicalisation (tsynd)	-14.00	-15.09	-6.85
Dépenses publiques (deppub)		5.69	
Redistribution (gini)			1049.97
Taux d'assistance sociale (tass)	147.45***	96.45*	
PIB par habitant (tpibhab)	-666230**		
Service de la dette (servdette)	-47.12	-72.53**	-53.97
Transferts fédéraux (tfed)	-17.05**	-18.90**	-20.94**
Incitatif fédéral (incit)	1061.58***	785.98***	898.84***
R2	0.8292	0.8724	0.8664
N	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Tableau 19 : Résultats moyenne des 4 ménages, dollars constants de 2009 (PCSE-AR1)

	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
Gauchecum	-28.07		-28.26	-61.71
Droitecum	-97.22*	-89.80**		-113.76**
Centrecum		-69.52*	-71.54*	-91.35**
Taux de syndicalisation (tsynd)	-27.89*	-31.70*	-4.01	-20.56
Taux d'assistance sociale (tass)	93.29	129.35**	175.22***	121.31*
PIB par habitant (tpibhab)	-1059122***	-960330***	-817663***	-1135274***
Service de la dette (servdette)	-40.56	-56.13*	-55.96*	-60.40**
Transferts fédéraux (tfed)	-14.97*	-3.80	-9.90	-3.05
Incitatifs (incit)	1069.67***	854.81***	860.67***	730.55**
R2	0.8481	0.8642	0.8649	0.8656
N	200	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Tableau 20 : Résultats personne seule, %MPC (PCSE-AR1)

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Gauche	1.57	1.77	1.59
Droite	1.24	1.34	0.995
Taux de syndicalisation (tsynd)	0.604***	0.545**	0.548**
Dépenses publiques (deppub)		-0.120	
Redistribution (gini)			-18.53
Taux d'assistance sociale (tass)	0.601	0.430	
PIB par habitant (tpibhab)	-4105.48		
Service de la dette (serv dette)	0.008	-0.155	-0.051
Transferts fédéraux (tfed)	-0.109	-0.134	-0.126
Incitatif fédéral (incit)	6.40***	5.69***	5.53***
R2	0.6172	0.6111	0.6060
N	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Tableau 21 : Résultats personne seule, %MPC (PCSE-AR1)

	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
Gauchecum	0.064	-0.641**	-0.569**	-0.192
Droitecum	-0.623*	-0.691		-0.755**
Centrecum			0.065	-0.704**
Taux de syndicalisation (tsynd)	0.488**	0.458**	0.627***	0.495**
Taux d'assistance sociale (tass)	0.237	0.518	0.830*	0.497
PIB par habitant (tpibhab)	-5722.14*	-6232.10**	-5370.25*	-6787.37**
Service de la dette (serv dette)	0.035	-0.092	-0.010	-0.115
Transferts fédéraux (tfed)	-0.082	-0.007	-0.037	-0.004
Incitatifs (incit)	6.42***	4.74***	6.09***	4.44**
R2	0.6196	0.6336	0.6164	0.6343
N	200	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Tableau 22 : Résultats moyenne des 4 ménages, %MPC (PCSE-AR1)

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Gauche	0.685	1.06	1.28
Droite	0.483	0.704	0.658
Taux de syndicalisation (tsynd)	0.434***	0.383***	0.397***
Dépenses publiques (deppub)		-0.087	
Redistribution (gini)			17.37
Taux d'assistance sociale (tass)	0.760***	0.582**	
PIB par habitant (tpibhab)	-3642.95***		
Service de la dette (servdette)	0.129	-0.023	0.070
Transferts fédéraux (tfed)	-0.074*	-0.95**	-0.116***
Incitatif fédéral (incit)	4.52***	3.83***	4.15***
R2	0.8912	0.8907	0.8861
N	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01

Tableau 23 : Résultats moyenne des 4 ménages, %MPC (PCSE-AR1)

	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
Gauchecum	-0.240*		-0.216	-0.428***
Droitecum	-0.586***	-0.539***		-0.705***
Centrecum		-0.364*	-0.401**	-0.519***
Taux de syndicalisation (tsynd)	0.396***	0.332***	0.495***	0.403***
Taux d'assistance sociale (tass)	0.396	0.621***	0.926***	0.572**
PIB par habitant (tpibhab)	-5491.96***	-5300.61***	-4651.61***	-6362.29***
Service de la dette (servdette)	0.126	0.080	0.074	0.009
Transferts fédéraux (tfed)	-0.063*	-0.0009	-0.037	0.004
Incitatifs (incit)	4.10***	3.60***	3.62***	2.60***
R2	0.8925	0.8962	0.8938	0.9027
N	200	200	200	200

* p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01